

Chronique des fouilles archéologiques 2014-2015

Pierre Blanc
Hugo Amoroso
Aurélie Schenk
Matthias Flück
Laurent Francey

avec la collaboration de Daniel Castella, Thomas Hufschmid, Isabella Liggi Asperoni, Nathalie Wolfe-Jacot



Avant-propos

Les présentes chroniques sont le reflet de deux années consécutives d'activités sur le terrain dont on peut affirmer sans exagération aucune qu'elles nous auront permis de franchir une étape décisive dans notre connaissance du site d'Avenches et en particulier de ses racines pré-romaines. Il est plus que réjouissant de constater que ces nouveaux acquis, obtenus lors d'interventions qui se sont succédées sur le terrain sur une durée cumulée d'environ 60 semaines, ne sont pas le seul fait de mesures préventives dictées ça et là par le rythme aléatoire des projets immobiliers (Route du Faubourg, écoquartier *Derrière les Murs*, extension de la Maison d'enfants d'Avenches), mais sont en grande partie le fruit de recherches programmées et orientées se-

lon des problématiques scientifiques spécifiques (enceinte romaine, occupation laténienne de *Sur Fourches*, quartiers du *forum*). Rédiger des chroniques – et des articles – entre deux interventions sur le terrain, simultanément ou presque à l'enregistrement du mobilier et à l'élaboration des données de fouilles, demande de l'endurance. Peu s'en faut dès lors que nous adoptions la devise olympique «*Citius, Altius, Fortius*».

«*Citius*», plus vite! Parce que les progrès réalisés dans la connaissance des origines celtiques de la capitale des Helvètes s'accéléraient résolument: années 1990, découverte de plusieurs sépultures du Second âge du Fer dans le quartier des sanctuaires gallo-romains

Fig. 1

Vue aérienne du flanc sud de la colline d'Avenches lors des fouilles de 2014 à la route du Faubourg (en bas de l'image).

Fig. 2

Face à l'avancée inexorable du béton, il y a parfois de quoi se sentir désarmés (Sur Fourches 2015).



d'Aventicum; 2003-2005, fouille dans le secteur de *Sur Fourches* d'un premier ensemble de fosses datées des années 80-60 av. J.-C.; 2009, *Sur Fourches* encore, repérage d'un nouveau gisement, daté cette fois-ci des environs de

100 av. J.-C.; 2014, mise au jour et exploitation exhaustive du site exceptionnel de la Route du Faubourg, occupé de manière continue entre la première moitié du 1^{er} s. av. notre ère et la fondation de la ville romaine (fig. 1); 2015 enfin,

Fig. 3

Un aperçu de la masse de mobilier archéologique en cours d'enregistrement des fouilles de 2014 à la Route du Faubourg.



**Fig. 4**

Sondages exploratoires dans les parcelles proches de la gare d'Avenches en automne 2015.

Sur Fourches toujours, exploration programmée d'un petit secteur du site identifié en 2009 (fig. 2). Et l'on n'en restera certainement pas là, les fouilles au collège *Sous-Ville* de l'été 2016, dont il est prématuré de parler ici en détail, le confirment : d'autres secteurs occupés bien avant la naissance de la ville proprement dite sont encore à découvrir. À l'ouest du site romain, sans doute, mais pas seulement. *Intra muros*, plusieurs parcelles à bâtir du flanc sud de la colline d'Avenches sont prêtes à nous livrer de nouvelles données qui préciseront davantage encore la nature de cette occupation préromaine et les conditions dans lesquelles s'est opérée la transition avec la ville romaine. Ce n'est qu'une question de temps.

«*Altius*», plus haut ! Parce que face au défi permanent que représente l'enregistrement de données archéologiques aussi complexes et nombreuses (vestiges, stratigraphie, chronologie) mais aussi la prise en charge immédiate, par le laboratoire de conservation-restauration du SMRA, du mobilier mis au jour en quantité impressionnante (fig. 3), le niveau des compétences – et de la logistique – à mettre en œuvre sur le terrain et une fois la fouille achevée, se doit d'être maintenu au plus haut niveau. C'est ce à quoi s'emploient avec professionnalisme et constance, malgré des effectifs réduits, les archéologues et techniciens de fouilles du SMRA, secondés en cela par de jeunes archéologues et

étudiants motivés, prêts à s'investir sur le terrain comme dans le cadre de leur travail universitaire de master. Et répétons-le, une collaboration sans faille avec les responsables des secteurs conservation-restauration et collections du MRA reste la condition *sine qua non* à l'aboutissement des efforts consentis.

«*Fortius*», plus fort ! parce que loin de se contenter de surfer de concert, et à juste titre, sur la vague laténienne déferlant depuis quelques temps avec le succès que l'on sait sur les campagnes vaudoises (Le Mormont, Vufflens-la-Ville), nos efforts doivent continuer de porter, hors de tout cadre préventif, sur cette vaste réserve archéologique que constituent les quartiers du centre de la ville romaine, terrains fort heureusement protégés mais où il est illusoire pour l'heure de programmer des fouilles à large échelle. Lorsque les conditions le permettent, le recours à des techniques de prospection géophysiques non invasives est susceptible de produire des résultats spectaculaires. Les campagnes menées en 2015 dans le secteur du *forum* et des thermes de *Perruet* dont les données, encore récentes, restent à analyser et à exploiter, en ont apporté la démonstration. Il est ainsi d'ores et déjà prévu d'appliquer cette méthode, relativement peu coûteuse en regard des résultats escomptés, en d'autres secteurs non menacés du site d'*Aventicum*.

Pierre Blanc, responsable des fouilles



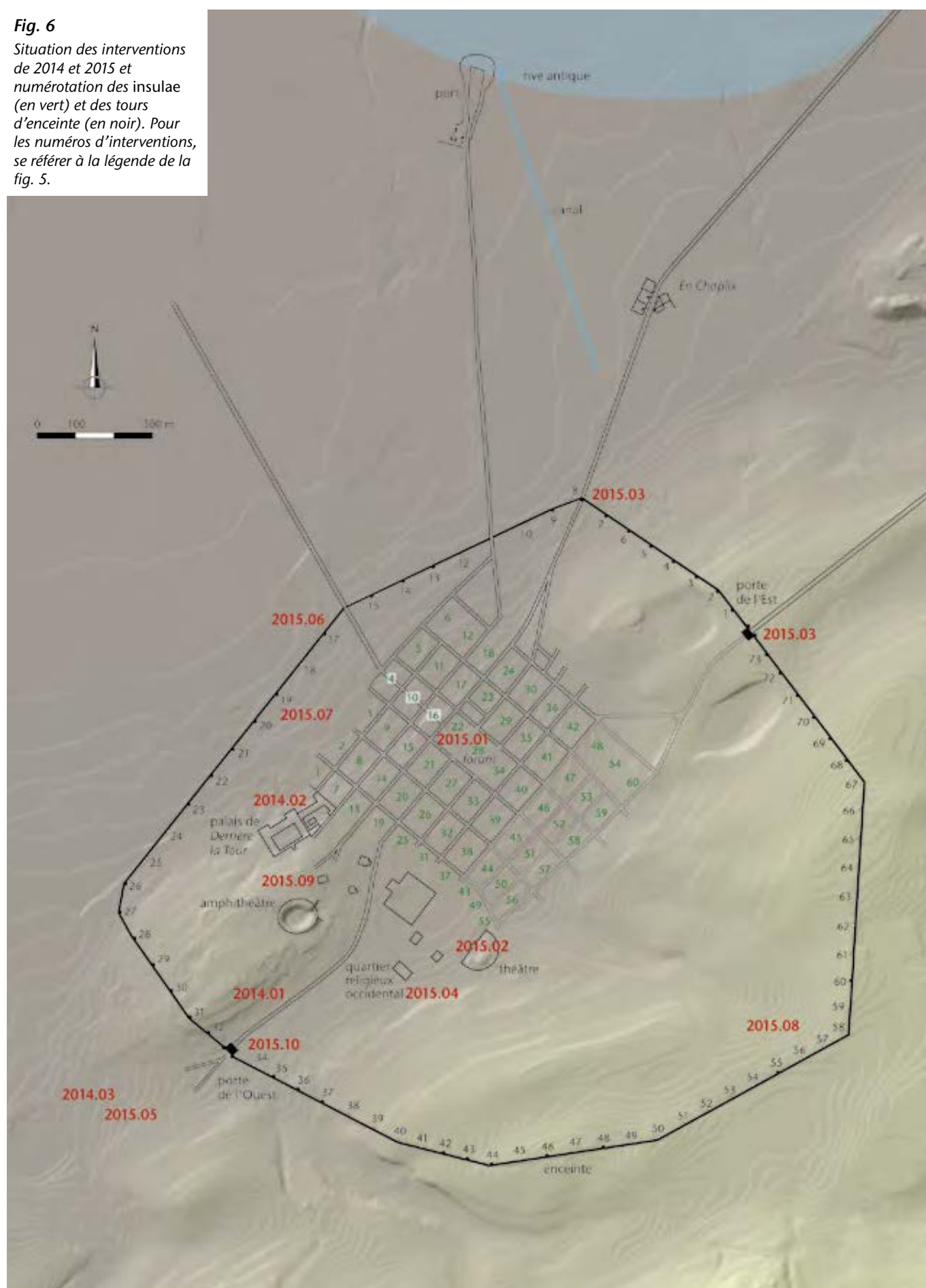
Fig. 5
Situation des interventions de
2014 et 2015.

2014.01 Route du Faubourg
2014.02 Rue du Pavé 4, Palais de Derrière la
Tour
2014.03 Sur Fourches - giratoire du Paon
2015.01 Insulae 22-23, 28-29, 34-35, 40-41
2015.02 Théâtre
2015.03 Mur d'enceinte, porte de l'Est, fossé
défensif et porte du Nord-Est

2015.04 Au Lavoëx
2015.05 Sur Fourches
2015.06 Mur d'enceinte, restauration
2015.07 Prés de la Gare
2015.08 En Budeires
2015.09 Temple de Derrière la Tour
2015.10 Route du Faubourg 29

Fig. 6

Situation des interventions de 2014 et 2015 et numérotation des insulae (en vert) et des tours d'enceinte (en noir). Pour les numéros d'interventions, se référer à la légende de la fig. 5.



2014.01 – Route du Faubourg

Habitat, artisanat, voirie.

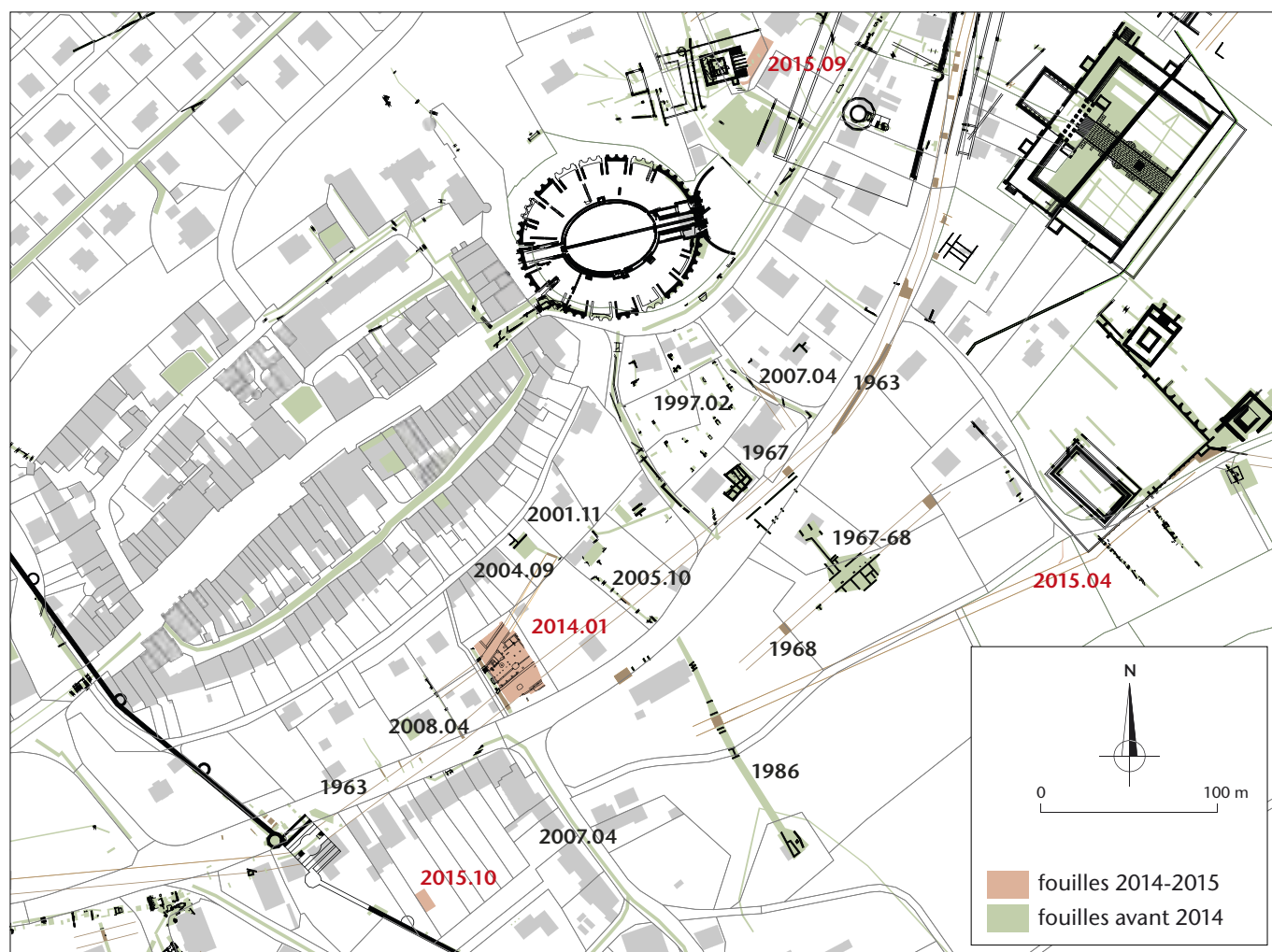
Sondages, fouilles exhaustives. Février, avril-novembre 2014.

Ensembles MRA: 14/16319-16885: céramique, faune, métal, verre, monnaies, architecture, inscriptions, objets lithiques, peinture murale, tabletterie, meules.

Investigations et documentation: H. Amoroso, A. Schenk, L. Francey, E. Rubin, P. Blanc; Ph. Baeriswyl, N. Beuret, N. Blaser, S. Bolliger, Th. Corvin, P. Ducret, M. Flück, D. Goldhorn, E. Hassan, Th. Hufschmid, M. Lhemon, M. Lopes Ferreira, O. Presset, A. Steudler.

Inventaire et étude du mobilier: D. Castella et S. Bosse Buchanan (céramique), D. Goldhorn (métal), N. Reynaud Savioz (archéozoologie), A. Schenk (tabletterie), N. Wolfe-Jacot (numismatique).

Introduction	191
L'occupation de La Tène finale (LT D2b)	193
La phase « ancienne » (vers 60/50 av. J.-C.)	196
Les grandes fosses	196
La route St 2a inf. et ses aménagements bordiers	198
La double palissade	198
Le bâtiment nord	198
Les vestiges datés entre le milieu du I ^{er} s. et 20/15 av. J.-C.	199
La route St 2a sup. et ses aménagements bordiers	199
Une entrée monumentale?	201
Les structures au sud de la route	202
Des constructions singulières sur la route	203
Les grandes fosses de la période augustéenne ancienne (vers 20/15 av. J.-C.)	204
Conclusion	204
Les vestiges de la période romaine	206
La voirie	206
La route St 1 au nord	206
La route St 2b-n au sud	209
Les portiques de rue et les fossés au nord de la route St 2b-n	211
Les portiques de rue et les fossés au sud de la route St 2b-n	212
L'espace intermédiaire entre les deux parcelles	214
L'ensemble oriental	216
Les pièces L 4, L 4' et L 17 à sol de mortier lissé	216
La cour extérieure: aménagements et fosses	216
L'ensemble occidental	217
Le <i>terrazzo</i> Sol 2	217
L'hypocauste L 14	218
Le four St 214	219
La cour extérieure: aménagements et fosses	220
Les réoccupations postérieures aux II^e/III^e s. ap. J.-C.	222
La paroi St 49/104	224
De grandes fosses à remplissage de cailloux	224
Les aménagements au sommet de la route St 2b-n:	
fosses, dépressions, étroits fossés rectilignes et empièvements	224
Résidus d'artisanat du métal et du travail de l'os	225
Conclusion	226
Les fonds de cabane de la période médiévale	227
La cabane St 108	228
La cabane St 50	228
Éléments de datation et d'interprétation	228



Introduction

Un projet immobilier touchant une parcelle de près de 1'000 m² sur le flanc sud de la colline d'Avenches a nécessité une intervention archéologique d'envergure en 2014. Les fouilles, réalisées d'avril à octobre¹, avec une équipe d'une dizaine de personnes en moyenne, ont permis d'explorer, pour la première fois en extension², un secteur excentré des quartiers d'habitat de la ville romaine. Ces travaux ont conduit à la découverte inattendue et remarquable, sous de riches horizons médiévaux et romains, d'une occupation particulièrement dense remontant à La Tène D2b, une période encore peu documentée à l'échelle locale et régionale.

1 Une tranchée exploratoire longue d'une cinquantaine de mètres à l'est de la parcelle avait été préalablement réalisée à la fin du mois de février afin d'orienter les futurs travaux.

2 La construction de deux petits immeubles avec garages souterrains allait en effet toucher pratiquement l'intégralité de la surface de la parcelle.

3 Chroniques des fouilles archéologiques, BPA 43, 2001, p. 276-277; BPA 44, 2002, p. 152; BPA 46, 2004, p. 196-197; BPA 47, 2005, p. 105-108; BPA 49, 2007, p. 232-233; BPA 50, 2008, p. 262-265.

Située au pied du bourg médiéval, la parcelle fouillée (n° 1746) se trouve à environ 150 m de la porte de l'Ouest et en marge de la zone des sanctuaires, dans une région jusqu'alors très peu explorée archéologiquement (fig. 7).

En dépit de plusieurs interventions ponctuelles, menées en 2008 le long de la partie occidentale de cette même parcelle, ainsi que dans les environs proches en 1963 et entre 2001 et 2010, l'occupation de ce secteur reste encore largement méconnue. En effet, la plupart des travaux ont été menés en tranchées étroites, les largeurs et profondeurs étant systématiquement dictées par les travaux d'édilité. En conséquence, les champs d'investigation ont toujours été très limités. Les principales découvertes furent alors la mise en évidence de plusieurs tronçons de la voie principale d'accès à la ville romaine depuis l'ouest et d'une seconde rue montant à flanc de coteau en direction de la zone des sanctuaires, de constructions romaines dont le plan et la datation ne peuvent pour l'instant pas être précisés, ainsi que de quelques murs plus tardifs³.

Les deux seules fouilles de surface menées dans la région, en 1967 et 1968, respectivement

Fig. 7

Extrait du plan archéologique. Situation des secteurs fouillés en 2014 et 2015 et localisation des anciennes interventions.

Fig. 8

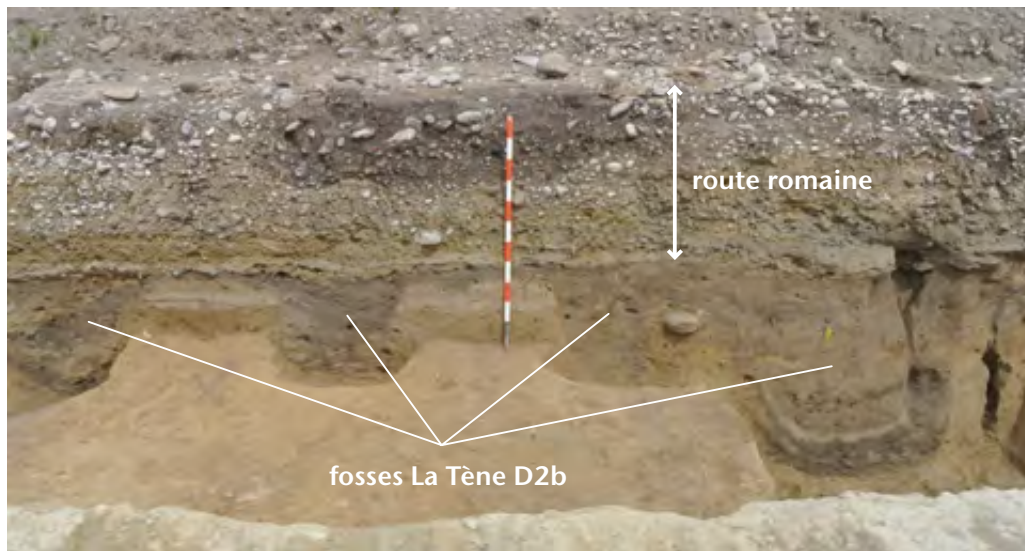
Ci-contre, vue aérienne de 1963 avec situation de la parcelle fouillée en 2014. Ci-dessous, vue générale du chantier au pied de la colline de la ville médiévale.



aux lieux-dits *En St-Étienne* et *En St-Martin* (fig. 7), avaient par contre déjà montré le très riche potentiel archéologique de ce secteur en mettant en évidence une séquence d'occupation très longue, notamment avec la découverte de vestiges d'habitat en bois de l'époque augustéenne, auxquels succèdent des maçonneries romaines, puis des inhumations supposées dater du Bas-Empire, ainsi que l'une des plus anciennes églises d'Avenches, l'église Saint-Martin, dont la construction serait antérieure à l'époque carolingienne⁴.

Non bâtie, la parcelle qui nous a occupés pendant six mois est toujours restée à l'état de champs et de vergers (fig. 8). Aucune construction moderne ni labour profond n'ont perturbé le sous-sol. L'absence de fertilisation intensive explique sans doute l'excellente conservation du petit mobilier, plus particulièrement des objets métalliques qui n'ont pas subi d'actions chimiques destructrices. De plus, la proximité du tissu urbain moderne a de toute vraisemblance réfréné l'activité illégale des détectoristes, ceci se traduisant par une abondance inhabituelle de monnaies dans les niveaux supérieurs médiévaux et romains. Les

⁴ Chroniques des fouilles archéologiques, *BPA* 20, 1969, p. 70-71 et *BPA* 39, 1997, p. 205-206. Voir également M. Grandjean, *Avenches. La ville médiévale et moderne. Urbanisme, arts et monuments*, Avenches, 2007, t. 1, p. 131. En dernier lieu, G. Faccani, *Die Dorfkirche St. Gallus in Kaiseraugst/AG (Forschungen in Augst 42)*, Augst, 2012, p. 152.

**Fig. 9**

2014.01. Route du Faubourg. L'aménagement de la voie romaine peu après le comblement des fosses datées de La Tène finale a permis une bonne conservation de ces vestiges.

vestiges de la période laténienne sont quant à eux également peu perturbés et bien conservés dans la mesure où ils ont été protégés par l'aménagement postérieur de la route romaine.

Près d'un demi-siècle après les premières fouilles de surface menées dans cette partie du site en 1967 et 1968, l'exploration exhaustive et systématique de cette parcelle a révélé, par la richesse et la variété des vestiges et mobiliers archéologiques mis au jour, l'intense activité qu'a connue ce quartier périphérique dès le I^{er} s. av. J.-C., soit avant même la fondation de la ville romaine, et ceci jusqu'au Moyen Âge.

L'élaboration et la préparation à la publication d'une intervention d'une telle envergure nécessite, compte tenu de la masse de documentation récoltée sur le terrain et de l'énorme quantité d'objets à étudier, la mise en place d'un travail post-fouille colossal en collaboration avec de nombreux spécialistes. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 708 structures, 210 couches, 41 murs, 23 sols, 3'977 photographies numériques, 281 dessins, près de mille objets inventoriés, 198 monnaies, 102 cartons de céramique, 110 cartons de faune, 15 cartons de métal à identifier, 10 cartons de scories et environ 70 sacs poubelle de sédiments à tamiser puis à trier... (cf. fig. 3).

Dans la mesure où l'inventaire du mobilier, l'élaboration des données de terrain, le traitement des objets par le laboratoire de conservation-restauration du SMRA (notamment le dégagement pour identification) et les études spécifiques sont à ce jour loin d'être aboutis, la présente chronique se limitera à présenter, par période archéologique, un aperçu des principales découvertes. Nous tenons à avertir le lecteur qu'il ne s'agit en aucun cas d'une synthèse aboutie, mais plutôt du reflet de l'état actuel des travaux en cours. Pour cette raison, nous resterons prudents et ne nous attarderons pas sur les interprétations.

La mise en œuvre de moyens importants devrait rendre possible, à relativement court terme, la publication exhaustive des données concernant l'occupation laténienne. L'étude des horizons romains et médiévaux devrait suivre à plus ou moins longue échéance.

L'occupation de La Tène finale (LT D2b)

Les vestiges antérieurs à la ville romaine se concentrent principalement dans la moitié sud de la parcelle, sur une surface d'environ 400 m². Ils sont apparus au sommet du terrain naturel, directement sous le tracé de la voie romaine qui les a ainsi protégés (fig. 9)⁵. L'occupation est marquée par un ensemble exceptionnel de fosses de très grandes dimensions, de constructions sur poteaux massifs ou parois porteuses, de plusieurs foyers d'argile, ainsi que d'une importante chaussée avec ses aménagements bordiers (palissade et fossés) (fig. 10).

Durant la fouille, la très forte densité des structures sur une épaisseur stratigraphique plutôt faible (entre 10 et 25 cm), leurs innombrables recoupements sur une surface restreinte, ainsi que l'absence de sols construits ont été autant de difficultés pour la compréhension de la chronologie relative de cette période d'occupation (fig. 11). Il en résulte que l'élaboration d'un plan phasé cohérent des structures est particulièrement complexe.

Bien que l'extension du gisement demeure inconnue et que la caractérisation de ce site, de même que la fonction de certaines structures, restent problématiques, on peut déjà affirmer, par la quantité et la nature inédite des vestiges (près de 200 structures documentées), ainsi que par la diversité et l'abondance du mobilier récolté, que l'occupation y est intense durant la deuxième moitié du I^{er} s. av. J.-C. Nonobstant les difficultés d'interprétation, le site présente

⁵ Cf. *infra*, p. 209.



Fig. 10

2014.01. Route du Faubourg. Vue depuis l'ouest de l'ensemble des structures fossoyées (fossés et palissade, fosses, trous de poteau) appartenant à l'occupation laténienne du secteur. Une partie de la route St 2a est visible sur la gauche du cliché. Au premier plan et à l'arrière-plan, on aperçoit la route romaine St 2b-n qui scelle les vestiges gaulois.

assurément un intérêt remarquable puisqu'il n'offre que peu de parallèles en Suisse et devrait notamment permettre, grâce à une telle densité de structures et d'ensembles clos, d'établir un séquençage particulièrement fin du mobilier.

Du point de vue de la datation, un premier inventaire global de la céramique⁶ permet de distinguer clairement une phase « ancienne » vers 60/50 av. J.-C. qui est caractérisée par de grandes fosses, suivie d'une phase d'occupation s'étendant de manière ininterrompue du milieu du 1^{er} s. jusqu'à la période augustéenne

ancienne, vers 20/15 av. J.-C., et au cours de laquelle plusieurs étapes de construction peuvent être mises en évidence.

⁶ Plusieurs milliers de fragments représentant plus de 800 individus ont été décomptés dans ces ensembles par Daniel Castilla, en charge de l'étude de la céramique issue des niveaux laténiens et augustéens.



Fig. 11

2014.01. Route du Faubourg. Les nombreux recoupements entre les fosses rendent difficile la compréhension et l'élaboration de la chronologie relative. Coupe ouest à travers les structures St 397, St 397', St 408 et St 364.

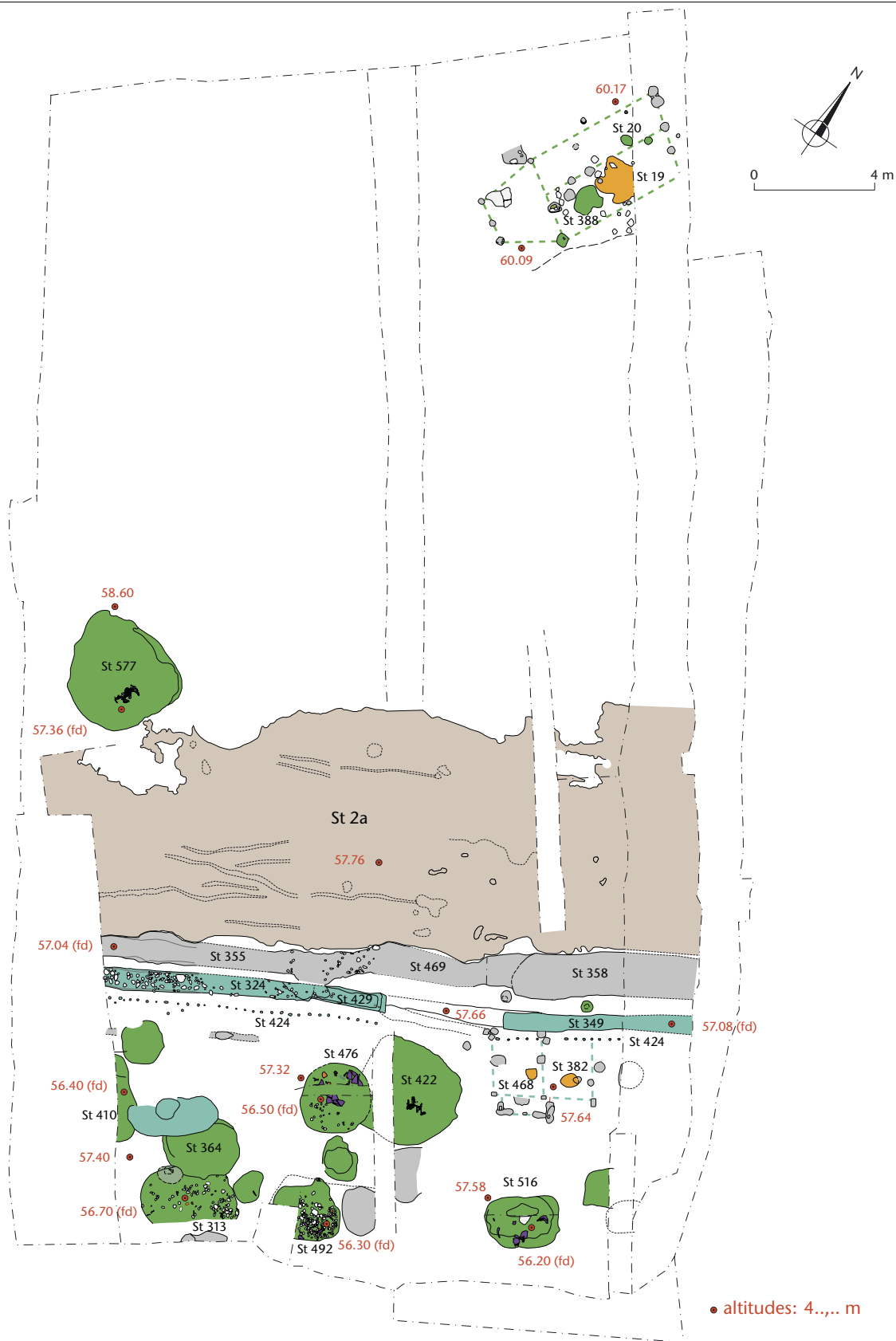


Fig. 12
2014.01. Route du Faubourg.
Les structures datées
vers 60/50 av. J.-C. Plan
archéologique provisoire et
non exhaustif des vestiges
mis au jour en 2014.

- faciès vers 60/50 av. J.-C.
- faciès intermédiaire
- structures associées stratigraphiquement,
faciès non différencié par la céramique
- voirie
- dépôt faune
- foyer



Fig. 13

2014.01. Route du Faubourg. Quelques dépôts singuliers.

- a le squelette en connexion d'un chien au fond de la grande fosse St 422.
- b onze omoplates de bœufs et quatre mandibules au fond de la fosse St 476.
- c deux crânes de bœufs accompagnés de deux mandibules déposés sur le remplissage inférieur de la fosse St 516.
- d un lit de galets rubéfiés associé à de nombreux ossements animaux, dont une forte proportion de mandibules et d'os longs de pattes sur le fond de la fosse St 492.

La phase « ancienne » (vers 60/50 av. J.-C.)

Les grandes fosses

Ce premier horizon se distingue par une quinzaine de très grandes fosses (fig. 12). D'un diamètre de 1,00 m à 3,50 m pour une profondeur atteignant parfois 1,40 m, celles-ci s'ouvrent au sommet du terrain naturel⁷. À l'exception d'une structure isolée (St 577), le regroupement de toutes les fosses au sud de la voie St 2a, leur orientation prédominante NE-SW, ainsi que l'absence de structures en creux sous les galets de la voie semblent conditionnés par l'existence de cette chaussée dès cette phase « ancienne ».

Si les formes de ces fosses sont variées et irrégulières (circulaires, ovales, rectangulaires arrondies), leurs profils marquent toutefois une certaine similarité. Le fond est assez plat ou en faible cuvette, tandis que les parois sont légèrement évasées, avec un effondrement ou un ruissellement, observé dans plusieurs cas, des couches encaissantes vers l'intérieur du comblement. En outre, trois d'entre elles (St 364, St 410, St 516) présentent un replat situé vers le tiers inférieur, vestige d'un palier lié au creusement ou peut-être à l'utilisation de la fosse.

La fonction initiale des fosses reste encore énigmatique. Il est envisageable que la plupart aient été creusées pour l'extraction de matériaux de construction (sable). Un usage comme silo n'est toutefois pas à exclure bien qu'aucune fosse ne présente réellement le profil en « cloche » si caractéristique de ce type de structure de stockage à cette époque⁸. En outre, aucune d'elles n'a révélé de témoin pouvant induire une utilisation comme cellier ou fosse-artisanale : en effet, ni sol

⁷ Le terrain naturel est constitué de sables issus d'une colluvion morainique.

⁸ Les profils des St 492 et St 476 s'en approchent toutefois quelque peu. En outre, le tri des refus de tamis a mis en évidence des graines dans ces deux fosses, de même que deux fragments de meule dans St 476 (inv. 14/16394-08 et 14/16394-10).



aménagé sur le fond, ni trou de poteau dans les angles, ni trous de piquets témoignant d'un renforcement des parois n'ont été observés⁹.

Dans tous les cas, le comblement s'est constitué en plusieurs étapes, alternant des rejets anthropiques et des dépôts naturels sableux liés à l'érosion des parois ou à leur effondrement. Des épisodes de recreusements au sein des remplissages initiaux ont également été observés, par exemple dans les structures St 364 et St 516. Les fosses ont de plus livré un mobilier archéologique extrêmement riche et varié dont la nature paraît multiple, bien que le caractère détritique de plusieurs de ces ensembles s'avère déjà confirmé par le survol de la céramique et de la faune.

⁹ Des prélèvements micromorphologiques ont été effectués dans deux fosses distinctes (St 338 et St 459), ainsi que sur des sols d'occupation (C 142, C 38, C 158). L'analyse de ces échantillons pourrait permettre de détecter des caractéristiques non observables à la fouille et liées au mode d'utilisation des fosses (aménagement au sol, traces de piétement, couverture), ainsi que d'en restituer l'ambiance. En effet, le degré d'humidité peut révéler la pratique de différentes activités, notamment liées au stockage ou à certains types d'artisanat.

¹⁰ Toutes les données préliminaires mentionnées dans ce texte concernant la faune nous ont été communiquées par Nicole Reynaud Savioz (ARIA Investigations Archéologiques SA, Sion), en charge de l'étude des restes fauniques.

En revanche, un certain nombre de fosses ont livré des dépôts (notamment fauniques) beaucoup plus singuliers et qui témoignent de gestes particuliers, possiblement à caractère rituel. À ce stade de l'élaboration, nous pouvons mentionner, entre autres, la déposition de chiens sur le fond des fosses St 422 et St 577, la sélection de mandibules et d'omoplates de bœuf dans la fosse St 476, le dépôt de deux crânes et de mandibules de bœufs au fond de la structure St 516, de même qu'une forte proportion d'os longs et de mandibules associés à des galets rubéfiés au fond des fosses St 313 et St 492 (fig. 13a-d)¹⁰.

L'étude de l'ensemble du petit mobilier sera sans doute déterminante pour la caractérisation de la nature du remplissage de ces fosses car, en plus de la céramique et de la faune, s'y côtoient des éléments aussi variés que des pièces de parure (fibules, anneaux, bagues, bracelets), des éléments de quincaillerie (clous, rivets, crochets, appliques, ferrures, agrafes, ciseau, fiche à anneau, charnière), des éléments d'armement (pointe de flèche, bouterolle, manipule?, clous de soulier), un stylet, une serrure, plusieurs fragments de meule en grès, de même que quelques éléments liés au travail du fer (scories, battitures, chutes), ainsi que plusieurs monnaies celtiques et pièces romaines de la période républicaine.

La datation du comblement de ces structures est pour l'instant donnée par la céramique, mais semble d'ores et déjà confirmée par la typologie

Fig. 14

2014.01. Route du Faubourg. Vue depuis l'est de la route St 2a et de ses aménagements. En arrière-plan à gauche de l'image, la route romaine est visible dans la stratigraphie.

des fibules¹¹. Le mobilier céramique s'inscrit en effet dans le prolongement de celui des deux grandes fosses découvertes non loin de là à *Sur Fourches*, et qui sont datées de LT D2a, soit entre les années 80 et 50 av. J.-C.¹². Celui-ci comprend principalement des céramiques communes grossières et fines, ainsi que des céramiques peintes, soit un faciès encore très « indigène ». Les importations sont presque exclusivement des amphores Dressel 1 « tardives » et de rares céramiques à vernis noir. Parmi les céramiques d'inspiration méditerranéenne, peu abondantes, on recense principalement des plats inspirés du type Lamboglia 5/7 et quelques plats à engobe interne à bord en bourrelet, de production probablement régionale.

La route St 2a inf. et ses aménagements bordiers

Atteignant 8 m de largeur, la route St 2a inf. est indéniablement un axe majeur dès cette époque (fig. 12). Il s'agit d'un empièchement constitué d'une surface de galets et de petits boulets présentant une grande richesse pétrographique, notamment des roches cristallines alpines (quartzites, granites, gneiss, serpentinites, gabbros, olivines) en grande quantité, ainsi que des roches pré-alpines (calcaires noirs, poudingues du Mont-Pélerin) en plus faible proportion¹³, entre lesquelles se sont incrustés des restes fauniques, des tessons de céramique, ainsi que quelques objets métalliques (fig. 14). En regard de la pente douce et régulière du flanc sud de la colline, la chaussée est située sur un replat qui a visiblement été aménagé dans le terrain naturel. De plus, deux états couvrant l'ensemble la période d'occupation, ainsi que des recharges ponctuelles ont pu être distingués.

Installée sur le substrat naturel, cette route ne se superpose à aucune structure et l'on suppose qu'elle conditionne l'occupation, tout comme l'organisation spatiale des fosses, dès la phase ancienne. Cette voie est déterminante dès l'époque LT D2b et le restera pendant toute la période romaine puisque la route (St 2b-n) qui s'y superpose au début du I^{er} s. ap. J.-C. n'est rien d'autre que la voie principale d'accès à la ville romaine, devenant le *decumanus maximus* dès qu'elle atteint la ville proprement dite. Présumé, mais encore jamais mis en évidence à Avenches, cet axe de communication tendant vers Yverdon-les-Bains/*Eburodunum* est en réalité attesté dès 70/69 av. J.-C., voire plus tôt déjà vers 120 av. J.-C., par la découverte d'un pont en bois à une dizaine de kilomètres de là, à proximité de Payerne¹⁴.

La voie est bordée, mais uniquement en aval de la pente au sud, par un fossé (St 355/358/469) large d'environ 90 cm à l'ouverture pour une profondeur conservée de 70 cm au maximum, qui a pu être fouillé sur une longueur de près de 20 m (fig. 12 et 14). Le profil est plutôt irrégulier. Les parois, tantôt verticales, tantôt

évasées selon les tronçons, résultent d'un entretien régulier tout au long de la période d'occupation, nécessitant des curages fréquents, ainsi que des recreusements ponctuels. Cela explique sans doute que le comblement de ce fossé n'a livré quasiment aucun mobilier de la phase « ancienne », mais presque exclusivement de la céramique présentant un faciès homogène daté vers 30/20 av. J.-C.

La double palissade

Le fossé de route est longé par un second fossé parallèle (St 324/429 et St 349), large de 70 cm, profond de 50 cm et dont le fond, à profil en U, présente des « paliers ». Ce fossé (ou sablière) est doublé d'une palissade (St 424) constituée de piquets espacés de 25 à 30 cm (fig. 10). Ces deux structures marquent une interruption d'une largeur de 4 m qui évoque l'existence d'un passage ou d'une porte, que jouxte à l'est une modeste construction sur petits poteaux de section carrée (fig. 12). Cette dernière abrite un foyer (St 382), ainsi qu'une petite fosse circulaire charbonneuse et à parois rubéfiées (St 468).

L'aménagement « palissade/fossé » matérialise clairement une limite, peut-être un enclos, entre la zone d'activité (au sud) et la voirie (au nord). La compréhension et la restitution d'un tel dispositif, associé à un fossé de route, sont malheureusement rendus difficiles en raison d'une fenêtre d'observation restreinte. En outre, le mobilier céramique issu de ce fossé/sablière semble suggérer que son comblement s'est effectué peu après celui des grandes fosses de la phase « ancienne », vers 40 av. J.-C.

Le bâtiment nord

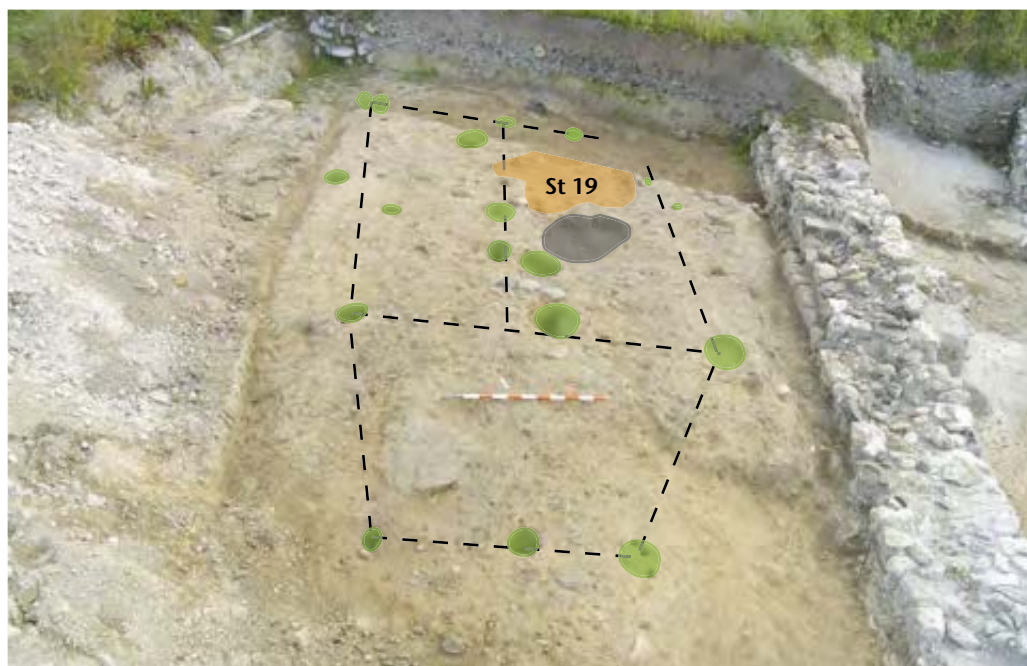
Un petit bâtiment rectangulaire d'environ 3 x 6,50 m a été repéré au nord de la zone fouillée (fig. 12). Situé à flanc de coteau à un emplacement où la pente du terrain naturel se fait un peu plus douce, il est éloigné d'une vingtaine de mètres de la route et de la zone des fosses qu'il

11 Le mobilier métallique fait actuellement l'objet d'un mémoire de master (Denis Goldhorn) à l'Université de Lausanne.

12 S. Bündgen, P. Blanc, A. Duvauchelle, S. Frey-Kupper *et al.*, Structures et mobilier de La Tène finale à Avenches-*Sur Fourches*, BPA 50, 2008, p. 125-126.

13 Étude et rapport géomorphologique réalisé par Carole Blomjous. Remarque p. 8 : « On notera que sous cette structure, le sommet du terrain naturel présente une organisation des particules fines. Elle se caractérise par des stries horizontales centimétriques et des litages verticaux millimétriques. Cette organisation des sédiments indique un stress. Celui-ci est certainement induit par les vibrations liées à l'utilisation de la structure ».

14 D. Castella, F. Eschbach, Le pont celtique des *Avanturies* à Payerne (Vaud/Suisse), in : J. Bullinger, P. Crotti, C. Huguenin (dir.), *De l'âge du Fer à l'usage du verre. Mélanges offerts à Gilbert Kaenel, dit « Auguste », à l'occasion de son 65^e anniversaire* (CAR 151), Lausanne, 2014, p. 207-216.

**Fig. 15**

2014.01. Route du Faubourg. Au sommet du substrat naturel, les trous de poteau formant le petit bâtiment nord et le foyer vidangé se distinguent aisément. Le mur maçonné à droite est une construction d'époque romaine.

domine¹⁵. Il s'agit d'une structure sur poteaux porteurs présentant, tel qu'on l'imagine, un plan à deux « nefs » allongées et une extrémité trapézoïdale, peut-être une sorte d'avant-toit. Au centre de cette construction, un foyer forme une légère cuvette (St 19) au fond de laquelle se superposent, sur une épaisseur d'environ 15 cm, des strates de charbons, des cendres et des liserés argileux (fig. 15). Une petite fosse aux contours irréguliers (St 388) remplie de sédiments cendreux gris clair jouxte cette structure foynère. Enfin, quelques petits trous de piquets et plusieurs galets éclatés au feu semblent accompagner l'installation.

Les trous de poteau appartenant à la structure porteuse présentent un diamètre de 20 à 40 cm pour une profondeur comprise entre 25 et 45 cm. Les comblements ont livré quelques pierres de calage, un fragment de meule¹⁶, mais surtout de la céramique, dont un bord d'amphore Dressel 1 estampillé ART[...], qui associe ce bâti à la phase « ancienne » du milieu du I^{er} s. av. J.-C.).

La position isolée et dominante de ce bâtiment, l'absence de construction clairement identifiée pendant la fouille entre la route et ce dernier, tout comme la divergence d'orientation avec les autres structures restent encore inexplicables et soulèvent évidemment de nombreuses questions quant à la fonction de ce petit édifice¹⁷.

Les vestiges datés entre le milieu du I^{er} s. et 20/15 av. J.-C.

L'occupation qui succède aux grandes fosses de la phase « ancienne » est caractérisée par un ensemble d'une centaine de structures en creux (fosses, trous de poteau, fossés, sablières), ainsi que par plusieurs foyers d'argile qui s'organisent à la fois le long de la route St 2a, mais également sur la moitié nord de cette dernière (fig. 16).

En attendant les résultats définitifs de l'étude de la stratigraphie et de l'abondant mobilier associé, il est pour l'heure difficile de sérier rigoureusement les structures qui se succèdent très rapidement entre 60/50 et 20/15 av. J.-C., de même que d'en préciser systématiquement la nature. En outre, les innombrables recoupements dressent un obstacle supplémentaire à la restitution d'un plan de bâtiment cohérent. C'est pourquoi nous nous limiterons, en ce qui concerne les vestiges de cette période, à une présentation sommaire des structures en évoquant les aménagements les plus évidents ou les plus singuliers.

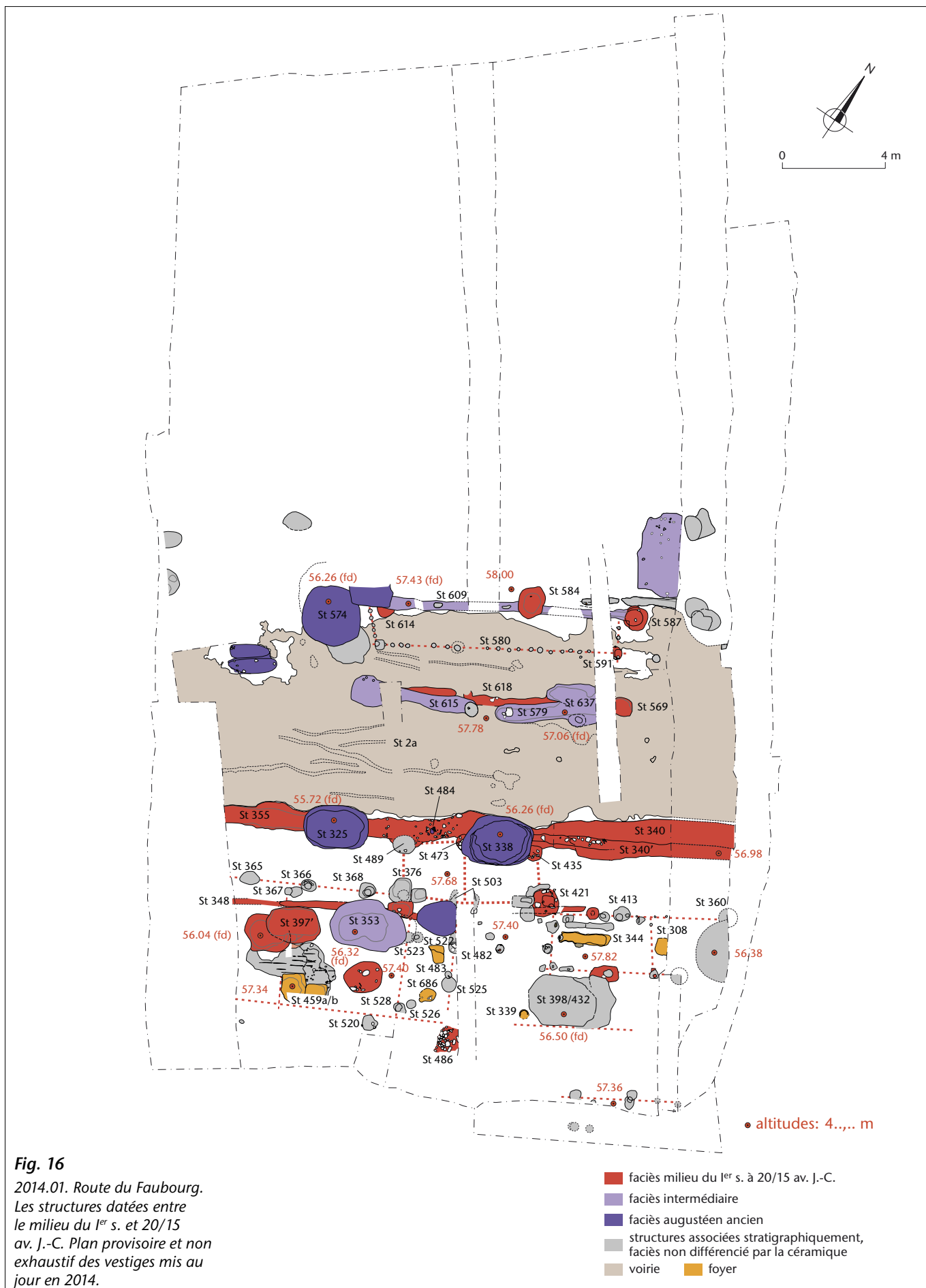
La route St 2a sup. et ses aménagements bordiers

Si le tracé ne change pas (fig. 16), la surface de roulement de la route est entretenue de manière régulière par des recharges de cailloutis (St 2a sup.) pouvant atteindre localement 10-15 cm. Celles-ci sont constituées de galets et de boulets reposant par endroit sur une épaisseur de sable gris assez meuble qui comblait des zones formant des nids de poule. Ces niveaux de chaussées ont livré, entre autres, de nombreux fragments d'amphores, de la faune en très grande quantité, ainsi que plus d'une cinquantaine d'objets métalliques (fer et bronze), très bien conservés sous leur épaisse gangue de corrosion. La céramique

¹⁵ Une différence d'altitude de près de 2,50 m sépare en effet ce bâtiment de la surface de la route St 2a.

¹⁶ Inv. 14/16862-01.

¹⁷ On notera que la route romaine (St 1) qui scelle ce bâtiment reprendra exactement la même orientation. Cf. *infra*, p. 206.



issue de ces horizons couvre l'ensemble de la période et confirme que cette voie a été fréquentée et entretenue dans cet état au moins jusqu'en 30 av. J.-C. Ces considérations chronologiques sont confortées par les trois monnaies découvertes dans les niveaux de route : un as d'Octavien de 36 av. J.-C.¹⁸, un denier républicain de 49 av. J.-C.¹⁹, un petit bronze sénon de 60 av. J.-C.²⁰, qui s'insèrent parfaitement dans la fourchette chronologique admise, tout comme un quinaire (65-35 av. J.-C.) découvert dans le comblement du fossé de route St 340²¹.

Les aménagements bordiers (St 355/340/340') sont aussi entretenus. Si des phases de curage des fossés ont aisément été repérées en coupe, elles sont par contre beaucoup moins aisément identifiables en plan, les recreusements étant en effet des phénomènes assez ponctuels et surtout discontinus. Les remplissages offrent tout de même un faciès céramique homogène daté vers 30/20 av. J.-C. et ont livré un mobilier aussi abondant que varié, témoignant du caractère détritique de ces comblements.

18 Inv. 14/16449-02.

19 Inv. 14/16448-12.

20 Inv. 14/16448-13.

21 Inv. 14/16328-01.

22 Inv. 14/16402-01.

23 Étude anthropologique réalisée par François Mariéthoz (ARIA Investigations Archéologiques SA, Sion) : l'individu serait plutôt de sexe féminin d'après les observations de la morphologie frontale (bosses frontales latérales) et des bords supra-orbitaires. De plus, des hypoplasies linéaires de l'émail (sillons horizontaux qui marquent les dents en formation lors d'un stress important) sont bien visibles sur les deux incisives centrales, ce qui indique que l'individu a vécu plusieurs épisodes stressants (guerre, famine, épidémie...) vers l'âge de 3-4 ans.



Fig. 17

2014.01. Route du Faubourg. Coupe ouest de la structure St 376. L'empreinte du poteau, reconnaissable par son remplissage graveleux et caillouteux, est décalée vers le sud par rapport au centre de la fosse d'implantation qui atteint des dimensions inhabituelles.

Une entrée monumentale ?

Dans le courant de cette période, l'entrée précédemment évoquée semble remplacée par ce qu'on suppose être les vestiges d'une porte « monumentale » (fig. 16) Celle-ci, décalée d'environ 2 m vers l'ouest par rapport à la précédente, est matérialisée par six énormes trous de poteau (St 489, St 473, St 435, St 421, St 503, St 376) dessinant un rectangle, dont l'un au moins désaffecte le fossé St 324/429, ainsi qu'une partie de la palissade St 424. À l'instar des structures St 376 (diam. 80 cm ; prof. 100 cm) et St 421 (diam. 80 cm ; prof. 85 cm), l'empreinte du poteau visible au cœur de leur remplissage qui atteint entre 20 et 30 cm de diamètre souligne l'aspect imposant des parties constitutives de ces structures (fig. 17).

Le crâne humain (St 484)²² d'un individu appartenant à la tranche d'âge 15-20 ans²³ été découvert dans l'un des comblements du fossé adjacent (St 355), à proximité immédiate du poteau St 489. On se plaît à imaginer que celui-ci ait pu être exposé au niveau de l'entrée avant de tomber dans le fossé, face contre terre, bien qu'aucune observation ostéologique ne



Fig. 18

2014.01. Route du Faubourg. Vue depuis l'est de la zone en cours de fouille. Le niveau d'occupation se caractérise par une séquence de fines couches limoneuses indurées (C 141), entres lesquelles s'insèrent les structures fossoyées.



Fig. 19
2014.01. Route du
Faubourg. Le foyer allongé
St 344 présente des parois
rubéfiées et un remplissage
charbonneux.

permette de l'affirmer²⁴. Par ailleurs, deux autres restes humains ont été identifiés à ce jour. Il s'agit de deux fragments de fémur, l'un découvert dans le fossé St 355 et l'autre dans la fosse St 476 de la phase ancienne²⁵.

Les structures au sud de la route

Au sud de la route, l'occupation se caractérise par d'innombrables trous de poteau de forme et de taille très diverses, d'étroites sablières et de quelques grandes fosses qui recoupent les vestiges de la phase ancienne. Même si aucun plan complet de bâtiment ne peut être restitué pour l'instant, ces structures semblent dessiner un ou plusieurs espaces d'activité ou d'habitation s'organisant principalement autour de foyers (fig. 16). De plus, une série de trous de poteau (St 365 à St 368, St 413 et St 360), assez régulièrement espacés et s'alignant avec la porte supposée, pourraient matérialiser une nouvelle limite entre la voirie et le secteur bâti.

La moitié orientale de ce secteur forme une vaste surface plane. Les structures sont associées à un feuilletage très caractéristique de fines

couches d'occupation de couleur grisâtre (C 141) et s'implantent dans différents niveaux de cette couche, ce qui permet de séquencer au moins une partie de ces structures (fig. 18).

Une première construction sur poteaux s'articule autour d'un foyer (St 344) qui présente la particularité d'être de forme allongée et étroite. Il s'agit d'une fosse longue de 1,70 m et large de 30 à 40 cm, pour une profondeur de 30 cm environ. Les parois sont presque verticales, rubéfiées et tapissées de charbon. Le comblement limono-sableux beige-gris a livré une concentration de charbon, de même qu'une forte proportion de micro-faune, ainsi que des graines en quantité (fig. 19). La forme atypique de ce foyer laisse imaginer une fonction particulière que nous ne saisissons malheureusement pas pour l'instant. Un second foyer (St 308) se trouve à proximité. Il s'agit d'une zone rubéfiée d'environ 60 cm de diamètre présentant un litage de couches rubéfiées sur une épaisseur d'environ 8 cm et qui a livré un demi-as de Nîmes²⁶ daté entre 20 av. et 14 ap. J.-C., ainsi qu'une barre de fer ébauchée²⁷.

Bien que l'on ne connaisse ni la forme ni les limites du bâtiment abritant ces foyers, il est tout de même intéressant de noter la persistance d'orientation des constructions selon l'axe de la route, que l'on reconnaît à la fois par l'alignement de certains trous de poteau, mais aussi par celle de la grande fosse St 398/432. La forme rectiligne des longs côtés latéraux de cette structure semble indiquer qu'elle s'inscrivait entre deux parois, d'où l'hypothèse d'une fosse-cellar (dim. 1,90 x 3,20; prof. 1,10 m). À proximité, un troisième foyer (St 339) se présente sous la forme d'une petite fosse circulaire charbonneuse et à profil en U (diam. env. 30 cm; prof. 16 cm). Les parois sont rubéfiées et le remplissage contenait de gros charbons, ainsi que des petits galets rubéfiés (fig. 20).

La moitié occidentale de cette zone construite est, quant à elle, occupée par des vestiges dont l'organisation et les relations sont encore plus confuses en raison d'une multitude de recouvrements entre les structures elles-mêmes, mais également avec les fosses de la phase ancienne, ce qui a engendré quelques confusions lors de la fouille. Une série de trous de poteau (St 520, St 522, St 523, St 526, St 528, St 525, St 482) bien qu'ils ne dessinent aucun alignement évident peuvent, par leurs dimensions relativement importantes (diamètre entre 20 et 50 cm),

Fig. 20
2014.01. Route du Faubourg.
Coupe ouest au travers du
foyer St 339 qui est une petite
fosse circulaire avec le fond
et les parois rubéfiés. Le
remplissage contient des gros
charbons et quelques petits
galets éclatés au feu.



²⁴ En effet, aucune trace anthropique n'est visible. L'excellente conservation de la surface de l'os, la présence de dents qui se déchaussent facilement et d'éléments osseux très fragiles témoignent de condition de préservation optimale, avant et après enfouissement. Ce constat va donc à l'encontre d'une éventuelle exposition.

²⁵ Communication de Nicole Reynaud Savioz.

²⁶ Inv. 14/16321-02.

²⁷ Inv. 14/16321-01.

constituer l'ossature d'un bâtiment auquel on peut associer plusieurs foyers (St 459a, St 459b, St 483, St 686). De forme quadrangulaire ou circulaire, ceux-ci sont constitués d'une chape (sole) d'argile rubéfiée installée sur un radier de petits galets et scellent le comblement des fosses de la phase ancienne (fig. 21). Ils sont associés à une couche d'occupation très charbonneuse (C 168), fortement rubéfiée par endroit, qui n'a été observée que dans cette partie de la zone fouillée, et dont la datation donnée par la céramique correspond bien à la fourchette chronologique de cet horizon. Au contact des foyers St 459a-b a été observée une couche rubéfiée qui présentait en surface de fines « lignes » de sable gris-beige claire, orientées est-ouest (fig. 22). Relativement rectilignes et régulières, celles-ci pourraient constituer l'empreinte d'un plancher ou l'effondrement d'une paroi. Si tel est le cas, l'hypothèse de l'existence d'un bâtiment, auquel on peut également associer l'étroite sablière St 348 (façade?) qui se poursuit vers l'ouest au-delà des limites de fouilles, se verrait confirmée.

Visiblement alignée avec la palissade (St 365 à St 368, St 413, St 360) ou avec la sablière (St 348), la fosse St 397' n'est pas sans rappeler le supposé cellier (St 398/432) mis en évidence à l'est du témoin. De forme grossièrement rectangulaire et arrondie aux angles, cette fosse présente des parois presque verticales à l'exception d'un décrochement ou palier le long de la paroi sud. Celui-ci pourrait être apparenté à une « marche » permettant d'accéder au fond de la structure. De ce fait, une utilisation comme fosse de stockage n'est peut-être pas à exclure.

Enfin, la fosse St 353, de forme grossièrement ovale, présente des dimensions importantes (diam. 1,80 x 2,80 m; prof. 1,10 m). Le fond du remplissage a livré de nombreuses graines, tandis que la partie supérieure du comblement était constituée de couches rubéfiées et charbonneuses correspondant probablement aux rejets d'un foyer (fig. 23). Très abondante, la céramique présente à première vue un faciès compatible avec une datation aux environs de 30 av. J.-C.

Des constructions singulières sur la route

À l'entrée « monumentale » supposée fait face une série d'aménagements très singuliers pour lesquels nous ne connaissons actuellement aucun parallèle. Implantés sur la moitié nord de la route St 2a qu'ils ne désaffectent que partiellement (en effet, une surface de roulement suffisante de 4 m est maintenue entre ces constructions et le fossé bordier), plusieurs fossés ou sablières discontinus associés à de gros trous de poteau (ou recoupés par eux?), ainsi qu'une palissade de piquets dessinant un grand U, forment un ensemble que



l'on juge cohérent, mais dont la forme et la fonction restent encore énigmatiques (fig. 24 et 14).

Ces aménagements témoignent, par les différents recoupements et le mobilier céramique associé, de deux phases de construction successives (fig. 16). En rouge sur le plan, les trous de poteau St 569, St 584, St 587, St 591 et St 614, le fossé St 618, de même que la palissade St 580 présentent des comblements datés sans précision entre 60/50 et 20/15 av. J.-C. Ils montrent un fond relativement plat et des diamètres importants compris entre 50 et 100 cm, pour une profondeur de 50 à 70 cm, et incluent parfois des pierres de calage. En violet, les sablières ou petits fossés discontinus St 615, St 579, St 637 et St 609 appartiennent vraisemblablement à la deuxième phase de construction dans la mesure où leur comblement se situe vers 20/15 av. J.-C. Ils pourraient donc être contemporains des grandes fosses de la période augustéenne ancienne²⁸.

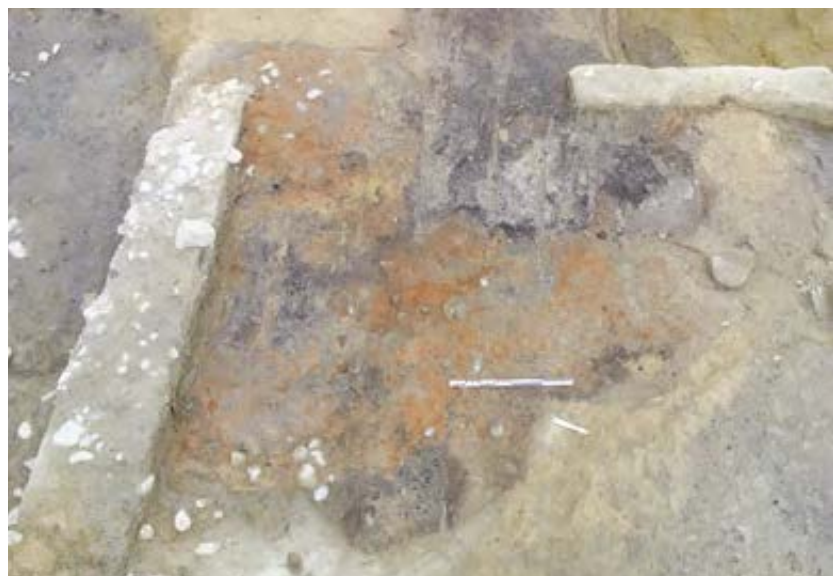
Si ces structures esquissent bien le plan d'un bâtiment, celui-ci présente des dimensions assez importantes de 10 m de long pour 4 m de large. Sa fonction sur la route reste toutefois encore indéterminée. En revanche, il ne faut pas écarter l'éventualité que ces constructions, en particulier

Fig. 21

2014.01. Route du Faubourg. Les deux foyers St 459a et St 459b scellent le comblement de la fosse St 364 qui appartient à la phase « ancienne ». Les niveaux successifs de remplissage se sont tassés progressivement provoquant un affaissement en cuvette des couches supérieures. En surface, les graviers et galets sont ainsi associés au premier niveau de route romaine St 2b.

Fig. 22

2014.01. Route du Faubourg. La couche rubéfiée et charbonneuse, qui scelle les foyers St 459a et St 459b, présente en surface des empreintes rectilignes de sable clair. Celles-ci pourraient constituer le négatif d'un plancher ou d'une paroi effondrée.



²⁸ Cf. *infra*, p. 204.



Fig. 23

2014.01. Route du Faubourg. Coupe est de la fosse St 353. Remplissage différentiel contenant des couches charbonneuses et rubéfiées, sans doute issues de vidanges de foyer.

Fig. 24

2014.01. Route du Faubourg. Vue depuis l'ouest de la route St 2a et des structures fossoyées qui la recoupent sur la moitié nord. On observe les deux phases du fossé discontinu : St 618 est recoupé par St 579/615. À gauche de l'image, la palissade St 580 qui est peut-être contemporaine de ces aménagements. À droite de l'image, un tronçon du fossé de route St 355/340.



les gros trous de poteau bordant la limite nord de la route, puissent également faire partie d'un aménagement de la voirie, de type palissade sur poteau.

Les grandes fosses de la période augustéenne ancienne (vers 20/15 av. J.-C.)

Les activités associées à la période augustéenne ancienne sont représentées, d'une part, par les aménagements observés sur la moitié nord de la route que nous venons d'évoquer et, d'autre part, par une série de grandes fosses mordant sur la bordure de la voie au nord et sur le fossé de route au sud (fig. 16). Le fait que ces ultimes structures évitent manifestement le centre de la route laisse supposer, au demeurant, que cet axe de circulation reste en service tout au long de l'occupation.

Trois structures atteignent des dimensions spectaculaires. Circulaire, la fosse St 574 mesure à l'ouverture 2,30 m et présente une profondeur de 1,55 m. Ovale, les fosses St 325 et St 338 ont respectivement une largeur de 1,60 m et 1,90 m

pour une longueur de 2,50 et 2,70 m. Leur profondeur avoisine pour la première 2 m et pour la seconde 1,50 m. Les parois sont verticales et le fond presque plat. Bien que la fonction initiale ne soit pas encore clairement établie, il est envisageable, au vu de leur taille, qu'elles soient le résultat de l'extraction de matériaux de construction (sable). En outre, une couche de limon à tendance organique observée vers le fond des structures St 325 et St 338 laisse supposer que celles-ci ont, au moins temporairement, servi de latrines (fig. 25)²⁹.

Extrêmement riches en faune et en petits objets, notamment métalliques (par exemple des éléments d'armement, des outils, des pièces de quincaillerie, des objets de parure ou encore des résidus de travail du fer), ces fosses ont de plus livré des ensembles céramiques présentant un faciès augustéen ancien cohérent qui permettent de les distinguer clairement de la phase précédente. Ainsi, la sigillée italique y est présente, en modeste quantité et presque exclusivement représentée par des récipients du service I. On note également que la sigillée de production locale (TSI), qui apparaît massivement dans nos régions vers 15/10 av. J.-C. est encore presque totalement absente des ensembles les plus récents de cet horizon. C'est donc vers 15 av. J.-C. qu'il faut placer l'ultime étape de cette première phase d'aménagement. La découverte, dans la fosse St 574, d'un as de Nîmes (20-10 av. J.-C.)³⁰ conforte cette proposition.

Conclusion

Une fouille de cette envergure portant sur des niveaux laténiens est inédite à Avenches. Faut-il rappeler que les témoignages préromains restaient jusqu'alors peu nombreux et se limitaient souvent à des structures et des trouvailles isolées³¹. C'est pourquoi ces découvertes sont d'une importance majeure. Elles renouvellent nos connaissances sur l'occupation du territoire des Helvètes à la fin de La Tène finale, ainsi que

29 Plusieurs types de prélèvement ont été effectués dans ces deux fosses. Les analyses n'ont pas encore été réalisées (sédiment et palynologie dans la fosse St 325 ; micromorphologie dans la fosse St 338).

30 Inv. 14/16426-04.

31 La fréquentation pré-romaine résonne pourtant sur l'ensemble du site, mais de manière ponctuelle. Elle est attestée, entre autres, par des structures d'habitat et du mobilier du premier âge du Fer dans l'insula 23, par plusieurs incinérations et inhumations, datées entre La Tène ancienne et La Tène finale, principalement localisées sous les temples et sanctuaires gallo-romains, par des fosses (habitat/artisanat) datées de LT D1b/D2a découvertes dans le secteur de *Sur Fourches* (BPA 50, 2008, p. 128–130, fig. 110) et par la découverte toute récente de fosses-dépôts à *Sous-Ville*, non loin de *Sur Fourches*. Cf. *supra*, article H. Amoroso *et al.*, Un habitat gaulois aux origines d'Aventicum, Les fouilles de *Sur Fourches* (2009/2015), p. 7-72.



sur les origines même de la ville romaine qui a longtemps été considérée comme une création *ex nihilo* peu après l'intégration des Helvètes dans l'Empire romain. La nature et l'importance de l'occupation antérieure à l'époque romaine s'éclairent donc peu à peu et les fouilles de *Sur Fourches* effectuées en 2015 le prouvent une nouvelle fois³². On se rend en effet peu à peu compte que l'occupation de ce secteur sud-ouest est intense et continue dès 120 av. J.-C. au moins et qu'elle s'établit le long d'un important axe de communication qui dicte et dictera l'implantation de l'occupation humaine. En effet, cet axe sera repris par la voie romaine dite de l'Ouest, préfigurant ainsi l'établissement d'*Aventicum*, capitale des Helvètes, et de son plan en damier tracé dans les années 15/10 avant notre ère (fig. 26)³³.

De plus, le site du *Faubourg*, qui n'offre que peu de parallèles en Suisse, est sans doute appelé à devenir une référence. Le séquençage fin des structures et du mobilier sur un court laps de temps devrait permettre d'affiner la chronologie et de sérier précisément les différents types de mobilier pour cette période de La Tène D2b et du tout début de la période augustéenne. Les premières données matérielles apportent en effet déjà une multitude d'informations.

L'examen de la céramique, par exemple, met clairement en évidence une évolution progressive des faciès entre le début (vers 60/50 av. J.-C.) et la fin (aux environs de 15 av. J.-C.) de l'occupa-

tion laténienne du site du *Faubourg*. On observe ainsi l'arrivée de productions importées de plus en plus variées (sigillée italique, gobelets à parois fines, amphores) couplée à des influences méditerranéennes dans l'éventail des récipients utilisés (cruches, mortiers, etc.).

Un premier survol d'une partie des ensembles de faune, dont l'étude sera sans doute déterminante dans la caractérisation de l'occupation, montre une représentation importante de la triade domestique, aucune structure n'ayant pour l'instant livré de gibier (à poil et à plume), ni de petits animaux à fourrure. Le porc et le bœuf dominant, formant 30 à 45% des restes déterminés, les caprinés arrivant toujours en troisième position (entre 6 et 17%). S'ajoutent encore le cheval, le chien et le coq, mais avec un pourcentage très faible (jamais plus de 2,5% des restes déterminés). À ce stade de l'étude, la nature des ensembles fauniques paraît multiple. Sans distinction chronologique, des dépôts à caractère rituel, évoqués plus haut, côtoient des ensembles à première vue détritiques, ces derniers se rapportant uniquement à des rejets de boucherie et de consommation. De plus, aucun dépôt de déchets liés à une activité artisanale (tannerie, travail de la corne ou de l'os, etc.) n'a encore été repéré. Enfin, pour ne citer qu'une particularité de taille, la présence d'un cheval robuste (indice de gracilité de 11,5) qui pourrait être un animal d'origine romaine, évoque soit l'aristocratie celte, qui seule pouvait s'offrir de telles montures de prestige, soit la présence de l'armée romaine³⁴.

Enfin, l'artisanat est également attesté par de nombreuses scories de forge, ainsi qu'une discrète présence de battitures, auxquelles s'ajoutent des activités de meunerie dont témoigne la découverte d'une dizaine de fragments de meules. De plus, la qualité et la quantité des autres catégories de petit mobilier (monnaies, fibules, parures, outils en fer et en pierre, quincaillerie, pièces de char et de harnachement, armement) ne font que confirmer une occupation importante et intense.

Fig. 25

2014.01. Route du *Faubourg*. Les deux fosses St 325 (à gauche) et St 338 (à droite), datées de la période augustéenne ancienne, se caractérisent par des profondeurs spectaculaires de 2 m pour la première et de 1,5 m pour la seconde. Leur remplissage, relativement similaire, présente vers le fond une couche organique qu'il reste encore à caractériser. Le tiers supérieur du comblement est constitué par les premiers niveaux de la route romaine qui se sont affaissés en cuvette.

32 Op. cit. n. 31.

33 En dernier lieu, voir *BPA* 55, 2013, p. 277 (2013.08, *insula* 15).

34 L'étude est en cours. Les fragments de faune sont en très bon état de conservation. À ce jour, un peu moins de la moitié des ensembles (sans compter les ossements et la micro-faune provenant du tamisage) ont été analysés. Communication Nicole Reynaud Savioz.



Fig. 26

2014.01. Route du Faubourg. Vue aérienne en direction de l'est avec projection de l'emplacement de la future ville romaine et de ses principaux monuments qui expriment le déplacement d'ouest en est de l'agglomération. La persistance du tracé de la route au fil des siècles et jusqu'à l'époque moderne (route de Berne) marque la pérennité de cet axe de communication majeur.

Les vestiges de la période romaine

Le nombre de vestiges attribuables à la période romaine est spectaculaire. Plus de 500 structures – fosses, fossés, trous de poteau, murs, sols, puits, four, foyers, routes – ont été documentées. Couvrant chronologiquement toute la période romaine, celles-ci occupent l'intégralité de la parcelle investiguée et s'insèrent dans une séquence stratigraphique de 0,60 à 1 m d'épaisseur. D'un intérêt remarquable, ces vestiges apportent de nouvelles données sur les constructions qui se développaient sur le flanc sud de la colline et permettent de saisir, pour une fois en extension, la continuité et la forte densité de l'occupation de ce quartier périphérique (fig. 27).

L'étude des horizons laténiens étant actuellement privilégiée, il va sans dire que l'élaboration des niveaux romains ne fait que commencer. La mise en phase des couches et des structures, de même que l'inventaire et l'étude de la grande quantité de mobilier archéologique – céramique, faune, petits objets (métal, tabletterie, verre, terre cuite, pierre), monnaies, peintures murales, architecture (blocs, éléments en terre cuite), meules, inscriptions – est un travail de longue haleine qui est bien loin d'être achevé. C'est pourquoi nous nous contenterons dans cette chronique d'exposer les découvertes les plus évidentes par secteurs plutôt que par phases chronologiques. Une esquisse de mise en horizon est néanmoins proposée chaque fois que les données fournies à ce jour par la céramique le permettent.

La voirie

La parcelle investiguée est encadrée par deux routes romaines qui, bien que déjà repérées en plusieurs endroits à l'ouest de la ville, n'avaient jamais encore été fouillées en extension. La première (St 1) est située au nord de la parcelle, tandis que la deuxième (St 2b-n) la borde au sud (fig. 28).

La route St 1 au nord

La voie secondaire St 1 avait été repérée en 2004³⁵ au nord-est de la zone fouillée et très furtivement en 2013³⁶ à la rue des Terreaux 3b, ainsi qu'à l'ouest en 2008 dans deux tranchées distantes d'une trentaine de mètres l'une de l'autre (fig. 7). Installée à flanc de coteau, cette route donnait vraisemblablement accès au quartier des sanctuaires, puis à l'amphithéâtre érigé au début du II^e s. ap. J.-C., et sans doute également aux diverses constructions situées sur le flanc sud-est de la colline en contrebas de ce dernier.

Large de 5 m, la chaussée est constituée de 4 à 5 niveaux conservés de graviers et de galets compactés aménagés, dans la partie orientale, directement sur le bâtiment isolé de La Tène

³⁵ Chronique des fouilles archéologiques, BPA 46, 2004, p. 196-197.

³⁶ À cette occasion, l'implantation d'une grande piscine avait été effectuée sans que les archéologues en soient préalablement avisés et les vestiges n'ont par conséquent pas pu être documentés.



D2b³⁷, tandis qu'à l'ouest, les strates de graviers sont posées sur un assainissement d'énormes blocs de pierre (fig. 29). Cette assise (de fondation ?) repose sur un horizon de petits galets posés au sommet du substrat morainique. L'attribution à l'époque romaine de ce premier niveau de galets est encore discutée. En effet, large d'environ 2 m et attesté sur une longueur d'au moins 15 m³⁸, cet empièchement pourrait correspondre à un horizon plus ancien. Bien qu'on manque d'indice chronologique, rien n'empêche en effet que ce puisse être un chemin donnant accès au bâtiment sur poteaux daté de l'époque laténienne et qui sera postérieurement repris par la voie romaine qui se prolonge en direction du haut de la colline.

Sur la base du mobilier découvert en 2004, l'installation de la voie St 1 est située aux alentours de 30/40 de notre ère et son abandon au III^e s. ap. J.-C. Faute de mobilier céramique datant, les fouilles récentes n'apportent guère plus

de précision. Deux arguments chronologiques semblent toutefois conforter cette hypothèse: le premier est donné par le remblai de moraine C 62 sur lequel est installée la route, et dont le mobilier céramique est daté de la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C.; le second par deux monnaies trouvées dans les niveaux inférieurs de la route, à savoir une monnaie de Claude et une monnaie républicaine coupée par la moitié attestant une circulation dans la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C.³⁹

La route est bordée au nord d'un fossé, St 357, remplacé à une époque indéterminée par deux murs discontinus, St 78 à l'ouest et M 1 à l'est (qui forme un angle avec M 6), tous deux suivant exactement l'orientation du fossé initial (fig. 36)⁴⁰. Les niveaux d'occupation associés à ces maçonneries, qui s'apparentent à des murs de terrasse, ont disparu, mais ils devaient probablement se situer en contre-haut de la route.

Faute de preuves évidentes, la présence d'un fossé au sud de la route ne peut être confirmée, même si la pente de ce versant de la colline l'exigerait pour l'évacuation des eaux de ruissellement. L'aménagement du mur de terrasse M 2, ainsi que la construction des bâtiments (L 14, L 9, L 10) bordant directement la route au sud en ont peut-être oblitéré toute trace (fig. 36).

En amont de cette chaussée, l'extension de l'occupation est attestée par une série de vestiges ténus. Il s'agit de deux fosses (St 25 et St 30) et deux trous de poteau (St 31, St 32) documentés au sommet du terrain naturel dans l'angle nord-ouest de la parcelle, mais dont le

Fig. 27

2014.01. Route du Faubourg.
Vue zénithale des vestiges de
la période romaine.

³⁷ Cf. *supra*, p. 198.

³⁸ Une séquence identique a été observée dans les trois sondages effectués dans la partie orientale de la zone de fouille (2014.01, dessins D 105 et 114), ainsi que dans la tranchée de 2008 (BPA 50, 2008, p. 263, fig. 12.2).

³⁹ Dans la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C., on coupait en effet les monnaies par manque de numéraire. Communication orale de Nathalie Wolfe-Jacot.

⁴⁰ De tels aménagements ont également été observés dans la tranchée contiguë de 2008 (BPA 50, 2008, p. 263, fig. 12.3).



niveau d'apparition n'est pas clairement assuré. Antérieurs au mur de terrasse M 6, ils pourraient être associés avec ce qui pourrait être un foyer (Sol 2) observé non loin de là dans la tranchée de 2008⁴¹.

La route St 2b-n au sud

Traversant le sud de la parcelle d'ouest en est, St 2b-n est la voie qui contournait la colline pour s'intégrer ensuite au réseau orthogonal de rues de la ville romaine dont elle constituait l'une des deux artères majeures (*decumanus maximus*) (fig. 28 et 30). Cette chaussée avait déjà été repérée dans cette région dès 1963 à l'occasion de la création de la route de contournement d'Avenches, puis en 2005 et en 2008 lors de la mise en séparatif des écoulements et de l'extension du réseau de chauffage à distance (fig. 7). On était alors loin d'imaginer qu'elle reprenait exactement l'orientation d'un important axe de communication pré-romain.

⁴¹ Sol 2 et C 23, Archives MRA 2008/013.

⁴² L'intégralité du sommet de la route a été dégagée manuellement, ce qui a permis de mettre en évidence sur une vaste surface plusieurs réaménagements postérieurs dont la cabane médiévale (cf. *infra*, p. 224-225 et p. 228). Par contre, faute de temps et de moyens, nous avons procédé à un décapage mécanique de toute l'épaisseur de la voie. Seule une bande large de 3 m, située à l'est de la parcelle, a été fouillée manuellement strate par strate.

⁴³ Rappelons que le mobilier issu du remplissage de ces grandes fosses, comprenant, au niveau supérieur, les niveaux de route romaine affaissés, n'a en effet livré aucun marqueur postérieur à l'époque augustéenne ancienne.



Fig. 29

2014.01. Route du Faubourg. Vue depuis l'ouest (à gauche) et coupe ouest (à droite) de la route St 1.

Composée de strates compactes de galets et de graviers régulièrement entretenues par de nouvelles recharges, elle témoigne de plusieurs phases de développement bien distinctes que l'on peut observer sur une épaisseur d'environ 1 m (fig. 32)⁴².

La date d'installation du premier niveau de chaussée romaine, St 2b, est difficile à appréhender dans la mesure où les indices de datation sont ténus, parfois même contradictoires. Archéologiquement parlant, la continuité ne fait aucun doute. En effet, cette voie, située à cheval sur la moitié sud du tracé de St 2a et sur les aménagements bordiers (fig. 28), est installée sur un niveau sableux hétérogène peu épais qui scelle directement le sommet de la route laténienne. Cet horizon (C 150, C 155, C 144, C 23), qu'on interprète soit comme une phase d'abandon des niveaux antérieurs, soit comme un assainissement pour la mise en place de St 2b, remonte toutefois à la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C. Cette datation met en évidence un court hiatus chronologique entre la fermeture des grandes fosses St 325 et St 338 (considérées comme les ultimes traces d'activités attribuables à la période laténienne) qui est située vers 20/15 av. J.-C.⁴³, et le premier niveau de chaussée romaine qui, faute de données

Fig. 30

2014.01. Route du Faubourg. Vue depuis l'ouest du sommet de la route St 2b-n et du portique nord.







plus précises, est pour l'instant placé sous Tibère/Claude. On ne peut néanmoins pas considérer que cet axe de communication soit abandonné pendant ce laps de temps. Nous pensons par conséquent que la route St 2a continue d'être utilisée et entretenue au cours de cette période de transition durant laquelle, peu avant le début de notre ère, se met en place le réseau viaire des quartiers orthonormés de la ville romaine, avant d'être remplacée par la nouvelle route St 2b. Les fibules perdues au sommet de St 2a tendraient en effet à confirmer cette hypothèse⁴⁴.

La chaussée connaîtra par la suite un développement régulier jusque dans la deuxième moitié du I^{er} s. ap. J.-C., avec plusieurs recharges successives (St 2b-c-d-e-f). Celles-ci forment une surface bombée de plus en plus prononcée qui s'élargit graduellement de 6 m (St 2b) à près de 10 m (St 2e-f) (fig. 32).

Au nord, l'absence de fossé caractérise les premiers niveaux de route. La limite de la voirie y est cependant matérialisée par plusieurs palissades successives (fig. 28). Au sud, par contre, deux fossés ont été reconnus comme appartenant à cette phase initiale, St 352 et St 304 (datés entre 30/40 et 70/80 ap. J.-C.). Les parois verticales et le fond plat de ce dernier laissent en outre imaginer qu'il devait être planchéié.

Dès la période flavienne, et probablement suite à l'accession de la ville au rang de colonie et à la construction du mur d'enceinte et de ses portes monumentales, la voirie connaît dans cette zone un remaniement qui va de pair avec le développement croissant de ce nouveau quartier. On voit alors apparaître de nouvelles unités architecturales. C'est également à cette période que l'aménagement d'un premier portique maçonné bordant la rue au nord et au sud, adjoint de grands fossés de route, fixe définitivement le tracé de la voirie, décalée de quelques mètres au sud par rapport aux chaussées précédentes (fig. 31). Désormais d'une largeur de 8,5 à 9,5 m, celle-ci est rehaussée de manière régulière

jusqu'au III^e s. ap. J.-C. (St 2g-n). Des traces de réoccupations postérieures (fosses, fossés, murs, empièvements et trous de poteau) ont en outre été observées en surface⁴⁵.

Les portiques de rue et les fossés au nord de la route St2 b-n

Au nord de la route, le portique reflète la partition, à l'époque romaine, de la surface fouillée en deux parcelles bien distinctes, comme le suggère également le plan des bâtiments qui s'installent entre les deux chaussées (« bâtiment oriental » et « bâtiment occidental »). La parcelle ouest est dotée d'un trottoir. Dans son premier état, celui-ci est longé du côté de la route par un mur (M 20) d'une longueur de 10 m et qui s'interrompt de manière nette à l'est (fig. 31). Il est suivi, dans le même axe à environ 40 cm, par une pile quadrangulaire (M 37) qui servira postérieurement de base à une amphore (St 316; fig. 33). Ce mur est bordé d'un fossé (St 41 inf.) qui, lui, court au contraire sur toute la longueur de la route (fig. 34). Ce dernier a livré du mobilier datant de la fin du I^{er} s. jusqu'au début du II^e s. ap. J.-C. dans son remplissage inférieur, puis de la céramique datée entre 150-250/300 ap. J.-C.

Fig. 32

2014.01. Route du Faubourg. Coupe ouest dans la route St 2 b-n et ses aménagements bordiers. Les vestiges de la période laténienne apparaissent en plan à la base de la coupe.

Fig. 33

2014.01. Route du Faubourg. Amphore (St 316) servant à récolter l'urine dont se servaient les tanneurs. Elle est installée sur une pile maçonnée (M 37) entre le portique et le fossé de route, à l'angle de la parcelle orientale.



44 Communication de D. Goldhorn.

45 Cf. *infra*, p. 224-225.



Fig. 34

2014.01. Route du Faubourg. Le fossé de route St 41 inf., contemporain du mur M 20, recoupe les niveaux inférieurs de la voie St 2b-n. Il est peut-être associé à la palissade St 290 qui longe le parement sud du mur M 20. On observe que ce mur est recoupé par le réaménagement du fossé de route (St 41 sup.). Au deuxième plan, la fouille du portique nord.

dans les niveaux supérieurs, attestant ainsi une utilisation continue et un entretien régulier.

La limite entre le trottoir et la cour est matérialisée dans un premier état par une colonnade reposant sur de larges bases alternant pierre de grès et très gros blocs fluvio-glaciaires (St 45, St 310, St 396, St 561, St 683). Ces derniers sont fondés sur d'imposants radiers constitués de fragments de calcaire jaune (fig. 35). Au moins deux de ces bases ont été stabilisées par une série de piquets (St 698 sous St 561 ; St 653 sous St 310).

Dans le courant des II^e/III^e s. ap. J.-C., s'opère un remaniement du portique. Un mur de façade maçonné M 8 (conservé uniquement sur ses trois assises de boulets de fondation) se superpose aux bases de pilier tout en respectant les mêmes limites de parcelle, tandis que le mur en bord de route est remplacé par une colonnade sur grosses bases en grès (St 69, St 70, St 168, St 315) (fig. 36). Traversant de part en part le portique, des aménagements vraisemblablement canalisés (St 224, St 255) permettaient d'évacuer les eaux de pluie en direction du fossé de route.

Le trottoir de la parcelle orientale, par contre, ne témoigne d'aucun aménagement maçonné particulier. Tout au plus, la limite avec la rue est-elle à un moment donné marquée par deux fondations carrées en moellons de calcaire jaune et boulets (St 317 et St 286), distantes l'une de

l'autre d'environ 3 m (fig. 31). Il est vraisemblable qu'elles signalent une entrée sur l'espace courant entre les deux bâtiments qui, initialement, permettait de relier les deux voiries⁴⁶. Ces bases semblent avoir été ultérieurement remplacées par deux fondations carrées, St 164 et St 165, de taille plus imposante (env. 1 m de côté), constituées majoritairement de fragments de tuiles et distantes de 2 m l'une de l'autre (fig. 36)⁴⁷. Probablement de construction assez tardive, celles-ci bordent un ultime fossé (St 183) dont seul le fond, rempli de cassons de terre cuite architecturale, est conservé au sommet des vestiges.

La limite entre la zone construite et le trottoir est de ce côté-ci matérialisée, dans un premier temps, par la paroi M 31 qui forme hypothétiquement un angle avec la façade St 246 de la cour, puis à partir du courant des II^e/III^e s. ap. J.-C. par un mur de facture très grossière (M 4). Constitué de matériaux en réemploi, il n'est conservé que sur une seule assise grossièrement parementée et interrompue à l'ouest. Une canalisation (St 255) traverse également le portique de ce côté pour se jeter dans l'un des fossés de route.

Les portiques de rue et les fossés au sud de la route St 2b-n

La situation au sud de la route est plus complexe à saisir car elle se situe en bordure de la zone fouillée. Une première maçonnerie (M 28) limite le fossé de route St 293 sur une longueur de 6 m (fig. 31). Ce mur est conservé sur trois assises de fondation en boulets, au-dessus desquelles s'étagent neuf assises de moellons de grès et calcaire jaune. Il est traversé postérieurement par une canalisation (St 251) couverte d'une dalle de grès (fig. 37) et est flanqué à ses extrémités, à une date incertaine, de deux bases quadrangulaires de grès coquillier : à l'ouest, St 475 repose sur une fondation de fragments de calcaire jaune et, à l'est, St 708 a été retrouvée effondrée dans le remplissage d'un des fossés.

Le fossé de route St 293 associé à ce mur est une structure large et très profonde, présentant plusieurs états d'entretien. Une grande palissade, St 361, sert probablement de renfort aux parois. Le comblement du fossé a livré un mobilier céramique assez homogène daté entre 70/80 et le II^e s. ap. J.-C., tout comme la canalisation St 251 qui s'y jette. Il n'est toutefois pas exclu que ce fossé reprenne le tracé d'une structure antérieure plus étroite, dont les pierres de chant St 356, situées le long de la base des fondations du mur M 28, pourraient être la bordure (fig. 28). À cette phase antérieure, située dans la 2^e moitié du I^{er} s. ap. J.-C., pourraient être asso-

Fig. 35

2014.01. Route du Faubourg. Les deux états de la façade de l'«ensemble» occidental. Le bloc de grès St 310 est fondé sur un épais radier de fragments de calcaire jaune. Il est scellé par le mur maçonné (M 8).



⁴⁶ Cf. *infra*, p. 214-215.

⁴⁷ La pérennité de cet axe d'entrée qu'on observe depuis la période laténienne jusqu'à la période romaine n'est sans doute pas une simple coïncidence.

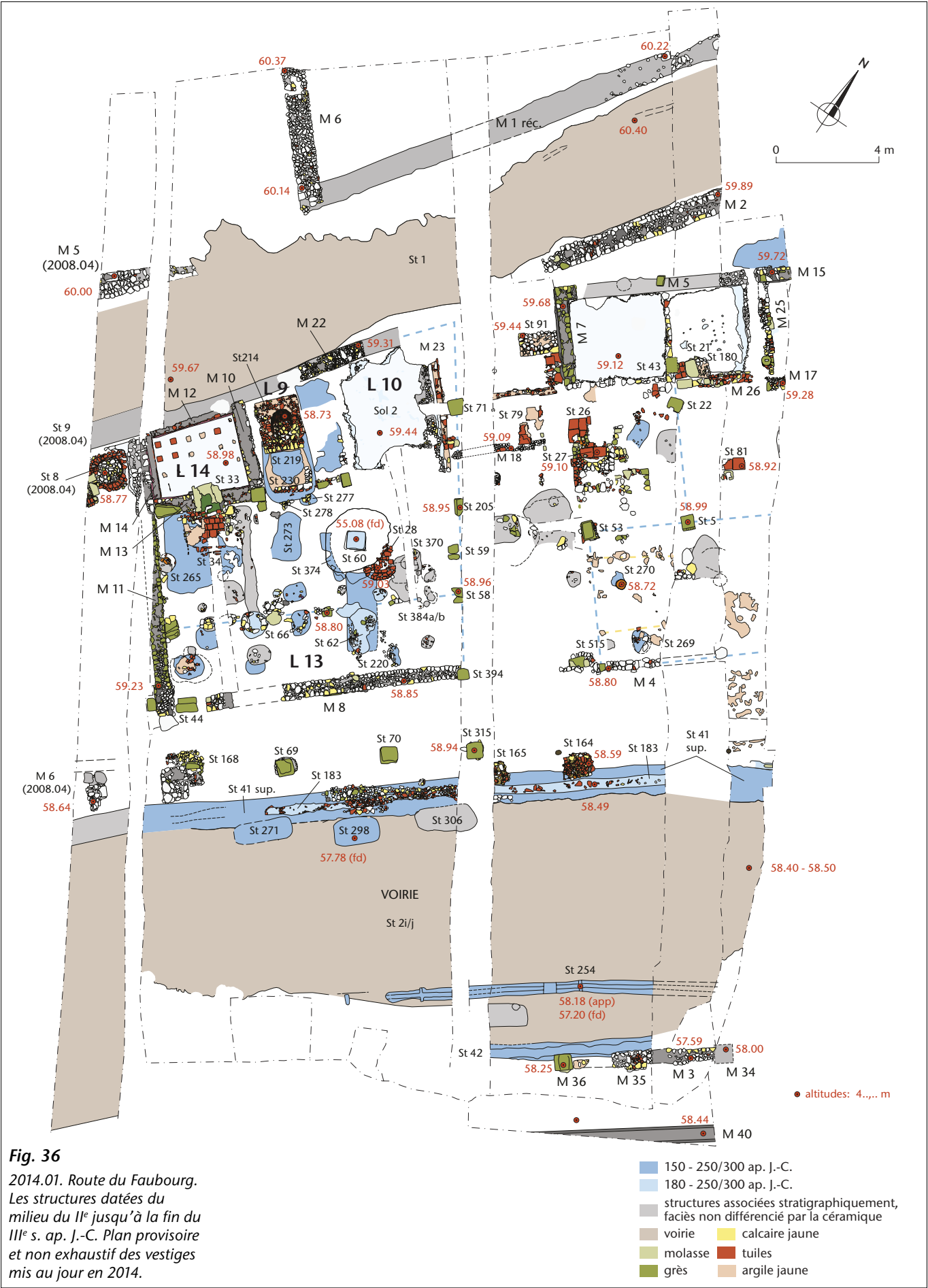


Fig. 37

2014.01. Route du Faubourg.
Vue du parement nord du
mur M 28 qui est traversé
par une canalisation (St 251)
couverte d'une dalle de grès.
Celle-ci se jette dans le fossé
de route St 293. À gauche de
l'image, le merlon coiffant
M 36.



ciés les niveaux précédant la construction du mur M 28 observés dans le portique et auxquels appartient, entre autres, le Sol 19.

À l'instar du côté nord de la route, un remaniement du portique sud, dans le courant du II^e s. ap. J.-C., s'observe avec la construction des murs M 3 et M 40 (fig. 36). Les fondations du premier s'implantent dans le remplissage supérieur du

fossé St 293. D'orientation divergente par rapport au mur M 28, il n'a été observé que dans la moitié est de la parcelle. Il est surmonté de trois piles régulièrement espacées (M 34, M 35, M 36) qui servaient de fondations à des blocs de grès. Le merlon coiffant M 36 présente en outre en surface des traces de taille, correspondant sans doute aux marques d'accroche en vue de la mise en place d'un pilastre de forme quadrangulaire (fig. 37). Le second, M 40, constituant le mur de façade du quartier situé au sud de la route, a été observé sommairement à l'occasion des terrassements du chantier. Profondément fondé, il est conservé sur quatre assises de moellons de calcaire jaune au-dessus du ressaut. Au vu de l'altitude de ce dernier, il appartient vraisemblablement aux phases des II^e/III^e s. ap. J.-C.

Un nouveau fossé, St 42, est également aménagé en partie dans le remplissage du fossé précédent St 293. Beaucoup plus étroit et longeant M 3, il présente des parois verticales et un fond plat qui pourraient avoir été planchéiés. Le remplissage a livré du mobilier situé entre le II^e et le III^e s. ap. J.-C.

À la même époque, la chaussée est équipée d'une amenée d'eau (St 254), qui longe le tiers sud de la route. Il s'agit d'une tranchée étroite recoupant, presque depuis le sommet de la route (St 2h) et sur une profondeur de 1 m, les différentes recharges de galets, jusqu'à l'horizon laténien. Au fond de celle-ci, nous avons mis en évidence l'empreinte d'une canalisation de bois, constituée de tuyaux raccordés par des manchons de jonction (fig. 38).

L'espace intermédiaire entre les deux parcelles

Le plan des vestiges découverts entre les deux chaussées suggère, comme on l'a déjà dit, une partition en deux parcelles, chacune étant dotée



Fig. 38

2014.01. Route du Faubourg.
Fond de la canalisation
St 254 avec l'empreinte du
tuyau et d'un élément de
raccord (flèche).



au nord, à savoir en bordure de la rue secondaire St 1, de locaux d'une dizaine de m² chacun donnant sur une grande cour orientée sur la route principale St 2b-n (fig. 36). Ces vastes aires ouvertes ont livré les témoins de diverses activités domestiques et artisanales, dont certaines devaient être, au moins en partie, abritées par des couverts sur poteaux⁴⁸.

Les limites du parcellaire sont vraisemblablement fixées dans le courant du I^{er} s. ap. J.-C. déjà, avant même la construction des bâtiments maçonnés. En effet, une longue palissade sur piquets (St 634, St 647) d'orientation nord-sud et perpendiculaire à la route St 2, sépare en deux la zone fouillée (fig. 28). Implantée dans un remblai de terrain morainique (C 62) daté de la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C., cette palissade dessine un angle vers l'est le long de la bordure de la route St 1. Dans un deuxième temps, un long fossé à fond plat (St 253, St 36) en reprend exactement le tracé. Son remplissage est daté par la céramique entre 40 et 80/100 ap. J.-C.

Entre les bâtiments et les deux cours, une bande large d'environ 4 m orienté nord-sud (L 5C/D et L 12) semble relier entre elles les deux voiries (fig. 31). L'existence d'une « ruelle » initiale expliquerait l'interruption du mur de terrasse M 2 dans le même axe, permettant ainsi un accès à la route St 1 au nord, de même qu'au sud la présence des fondations de pile St 317 et St 286 déjà évoquées qui se situent également dans l'axe de ce passage.

⁴⁸ La fouille de ces vestiges a malheureusement été fortement entravée par leur mauvais état de conservation, ainsi que par les innombrables réaménagements qui ont fait disparaître presque tous les niveaux de sols, rendant par conséquent très compliquées la fouille, puis l'étude et la compréhension de la succession chrono-stratigraphique des structures.



Si, pendant toute la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C., cet espace reste inoccupé et sert de passage (surface en terre battue Sol 23), des activités y prennent place dès la deuxième moitié de ce siècle, désaffectant cette zone de circulation. Nous avons en effet documenté de nombreuses structures dont le comblement est daté entre la fin du I^{er} et le début du II^e s. ap. J.-C., notamment une série de fosses (St 538 à 540, St 582 à 583, St 617, St 620) qui se concentrent le long de la paroi St 246, limitant à l'ouest la cour du bâtiment oriental (fig. 31). Pauvres en mobilier archéologique, ces fosses ont pu servir à l'extraction de matériaux et ont rapidement été comblées. Par contre, les structures situées au nord, dans le local L 12, témoignent d'une occupation intense, voire peut-être d'activités artisanales. L'élément central est sans doute le grand foyer St 243. De forme quadrangulaire, il mesure environ 1,20 x 1,30 m de côté (fig. 39). La sole, couverte d'une épaisse couche d'argile rubéfiée, est constituée de huit dalles de terre cuite bordées sur trois côtés de tuiles verticales et, au nord, de plaques de molasse posées de chant. Les nombreuses installations contemporaines du foyer sont séparées de celui-ci par une paroi légère dont seul subsiste le solin St 245 (fig. 40). Il s'agit de structures très riches en mobilier, parmi lesquelles on compte un fond d'amphore *in situ* (St 106), une petite fosse circulaire (St 247) qui a livré près de 140 scories, une vidange de foyer (St 491) avec des sédiments rubéfiés, du charbon et beaucoup d'os brûlés,

Fig. 39 (à gauche)
2014.01. Route du Faubourg. La sole du foyer St 243, formant un carré de 1,20 x 1,30 m, est constituée de huit grandes dalles de terre cuite ceinturées par des fragments de tuiles et deux blocs de molasse posés de chant.

Fig. 40 (à droite)
2014.01. Route du Faubourg. Quelques installations artisanales dans le local L 12. À proximité de la paroi St 245, le fond d'amphore St 106 et la fosse charbonneuse St 247, qui a livré près de 140 scories, ainsi que le comblement supérieur de la fosse dépotoir St 500.



Fig. 41

2014.01. Route du Faubourg. Les pièces à terrazzi (de gauche à droite, L 4' - L 4 - L 17) équipant le bâtiment oriental. Le mur de façade nord, M 5, est presque entièrement récupéré, laissant apercevoir à l'arrière le fossé antérieur St 36, de même que le mur de terrasse (M 2) bordant la route secondaire St 1.

ainsi que trois fosses dépotoirs quadrangulaires (St 498 à St 500 et St 517). Les remplissages de ces dernières, assez similaires, recelaient, entre autres, des récipients céramiques probablement entiers, de nombreux fragments d'amphore, des dalles de *opus spicatum*, de la faune (beaucoup d'os de pattes encore en connexion), des os brûlés, du verre, ainsi qu'une semelle dont la présence est attestée par d'innombrables clous de chaussure. D'un point de vue chronologique, toutes les structures sont datées par leur comblement entre 70/80 et 100/120 ap. J.-C. Les différents recoupements et les sols d'argile successifs (Sol 7, Sol 13-15) permettent en outre de distinguer au moins deux états.

Les structures postérieures à ces aménagements sont peu nombreuses et encore mal datées. La seule qui mérite d'être mentionnée ici est un soubassement ou banquette (St 91) de forme quadrangulaire adossé à la façade ouest du bâtiment M 7 (fig. 36). D'une largeur de 1,60 m, cette structure soigneusement parementée de petits moellons de calcaire jaune, contre lesquels s'appuient, vers l'intérieur, deux rangées de petits boulets est recoupée tardivement par une grande fosse remplie de cailloux⁴⁹. Sa fonction reste encore indéterminée.

L'ensemble oriental

Le bâtiment situé dans la partie orientale de la zone fouillée est composé d'au moins trois pièces contigües d'une dizaine de mètres carrés chacune, donnant sur un espace ouvert au sud, c'est-à-dire une vaste cour qui borde la route (fig. 31). Il est intéressant de relever que l'orientation générale des locaux est dictée non pas par la rue secondaire St 1 que le bâtiment borde, mais au contraire par l'axe du fossé St 36 au nord, ainsi que par la voie principale St 2 au sud.

Les pièces L 4, L 4' et L 17 à sol de mortier lissé

Les murs extérieurs nord (M 5, M 15) et ouest (M 7) du bâtiment sont constitués majoritairement de moellons de grès bien parementés, tandis que la façade sud (M 33, M 26, M 39) semble être une paroi plus légère, dont seul le solin de boulets et galets est conservé au sommet du terrain naturel. Les pièces sont toutes dotées d'un sol de mortier lissé, Sol 1, Sol 8 et Sol 12 (fig. 41). Si les deux premiers ne présentent aucun aménagement particulier dans leur état initial, un foyer est par contre installé dans l'angle nord-ouest du local L 17. Celui-ci est constitué de deux dalles de molasse rubéfiées en surface (St 182 et St 182') qui ont été intégrées au *terrazzo* Sol 12.

Des vestiges antérieurs à ce bâtiment ont été documentés sous l'emprise des Sols 1 et 8. Il s'agit d'une série de trous de poteaux (St 564a/b/c à St 567), de fosses (St 560, St 562, St 556), ainsi qu'une vidange de foyer (St 558) fortement arasés (fig. 28). Observés au sommet du terrain naturel, ils sont peu profonds et non datés. La très faible épaisseur stratigraphique conservée dans toute la zone et particulièrement sous les sols semble montrer que le terrain a été terrassé, sans doute pour amoindrir la pente avant la construction du bâtiment. Un remblai de nivellement (C 183), qui a fourni de la céramique datée entre le tournant de notre ère et 20/30 ap. J.-C., a ensuite été installé pour asseoir le radier des *terrazzi*. C'est pour l'heure l'unique repère chronologique datant la construction du bâtiment dans la mesure où les niveaux d'occupation des sols ne fournissent aucun indice complémentaire.

À une date incertaine, la cloison entre les locaux L 4 et L 17 est reconstruite avec un léger déplacement de ce mur (M 25 ; fig. 36) vers l'est. On note également dans le local L4, un aménagement énigmatique constitué d'une grande dalle de molasse (St 180), installée dans une fosse qui recoupe le *terrazzo* Sol 1 et qui est accompagnée d'une *tegula* complète (St 21) recouverte d'une chape d'argile jaune.

La cour extérieure, aménagements et fosses

L'espace s'ouvrant devant le bâtiment est limité à l'est par une paroi récupérée (St 158) qui prolonge le mur M 21 et à l'ouest par une base de paroi de type solin constituée de gros boulets (St 246) dans la continuité du mur M 7 (fig. 31). Au sud, un mur presque intégralement récupéré (M 31) constitue la limite avec le trottoir. Celui-ci sera repris postérieurement par une seconde maçonnerie (M 4), de même orientation, mais légèrement décalée vers le sud, dont seuls subsistent quelques gros boulets et galets de fondation (fig. 36).

⁴⁹ St 95 ; cf. *infra*, p. 224.

Les premières traces d'occupation de ce vaste enclos, dans lequel aucun vestige daté de la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C. n'a été identifié, sont caractérisées par plusieurs foyers successifs (St 12: sole d'argile rubéfiée, St 4 et St 81: sole de *tegulae*, St 427: âtre semi-circulaire), ainsi que par quelques grandes fosses ovales (St 458, St 450, St 451), dont la plus grande atteint une profondeur de 1,40 m (fig. 31). Ces fosses, dont la nature reste encore indéterminée, sont contemporaines par leur comblement des structures découvertes dans l'espace intermédiaire entre les deux zones bâties et remontent donc à la fin du I^{er} ou au début du II^e s. ap. J.-C.

Dans une fourchette chronologique située entre la deuxième moitié du II^e et le III^e s. ap. J.-C., la cour est restructurée. Un couvert est installé afin de protéger diverses activités, peut-être à caractère artisanal. Les poteaux porteurs, qui reposent sur de grosses bases quadrangulaires (St 43, St 53, St 5 et St 22), reprennent l'orientation des parois du bâtiment, ainsi que celui de la cour à l'ouest et semble marquer un angle avec le mur M 4 en limite du trottoir (fig. 36). Les bases sont constituées de dalles de grès coquillier en réemploi, St 5 et St 22, faisant par ailleurs partie du même bloc chanfreiné réutilisé. Sous cet espace abrité, deux grands foyers se succèdent. Ils sont installés sur un remblai (C 48) dont la datation n'est pas antérieure à 150 ap. J.-C. et qui scelle la paroi initiale de la cour (St 246). St 27 est un grand foyer doté d'un âtre semi-circulaire fait de petits moellons de calcaire jaune rubéfiés sur leur face intérieure et se terminant à chaque extrémité par une dalle de molasse posée de chant (fig. 42). À côté, le foyer St 26, de forme quadrangulaire, est aligné sur la façade de la cour. La sole est constituée de quatre *tegulae* assises sur un lit d'argile, dont deux en très mauvais état de conservation.

Enfin, dans la partie sud de la cour, plusieurs fosses attestent du travail du métal, avec des remplissages contenant de fortes proportions de battitures, scories et charbons (notamment les St 270, St 515, St 269).

L'ensemble occidental

Le plan général du bâtiment situé dans la partie ouest de la zone fouillée est très similaire à l'ensemble voisin. Il est également constitué de trois locaux contigus s'ouvrant au sud sur une vaste cour qui borde la route (fig. 36). Une pièce est chauffée par hypocauste (L 14), une autre est dotée d'un sol de mortier lissé (L 10) et la dernière abrite un grand four (L 9). Seule l'orientation des pièces diffère quelque peu du bâtiment voisin.



En effet, l'axe de la façade nord est dicté ici par la rue secondaire St 1, tandis que la façade sud et la cour sont orientées sur la route principale St 2.

Le *terrazzo* Sol 2

La pièce L 10, située dans l'angle nord-est du bâtiment, est la plus grande pièce. D'une surface proche de quinze mètres carrés, elle est dotée d'un sol de mortier de chaux lissé (Sol 2) reposant sur un radier de galets de rivière de taille moyenne, de belle confection, mais assez mal préservé car plusieurs fosses postérieures le recoupent (fig. 36). Il est limité au nord par la façade du bâtiment M 22 donnant sur la rue St 1. Il s'agit d'un mur relativement large (env. 70 cm), mais dont seule une partie des fondations en hérisson serré constitué de fragments de grès est conservée. Les autres parois sont également presque intégralement récupérées. Seule la base du solin M 23 qui constitue la façade donnant sur l'espace intermédiaire à l'est, faite d'une semelle de gros fragments de tuiles posés à plat et bordée d'éléments de chant, est conservée. La récupération de ce mur a de surcroît provoqué l'effondrement d'une partie du *terrazzo* (fig. 43). En outre, quelques fragments de torchis ont été mis au jour dans la démolition couvrant le sol laissant ainsi supposer que les parois étaient faites de matériaux légers.

Plusieurs petites fosses (St 226, St 627, St 654) ou trous de poteaux (St 599, St 623, St 624, St 648, St 684, St 685, St 693), un épandage de fragments d'amphore (St 597) et une zone rubéfiée (St 654) ont été découverts sous le *terrazzo* Sol 2 (fig. 28). Très pauvre en mobilier, ces vestiges sont datés avec précaution du I^{er} s. ap. J.-C.⁵⁰. Le Sol 2 quant à lui pourrait avoir été construit au II^e s. ap. J.-C. au plus tôt, voir au milieu de ce siècle dans la mesure où une monnaie d'Antonin le Pieux datée de 145-161 ap. J.-C. a été découverte au-dessous⁵¹. À la surface du Sol 2, un trou de poteau d'une profondeur de 50 cm avec pierres de calage (St 24), ainsi qu'une série de trous de piquet dont certains présentent un axe oblique

Fig. 42

2014.01. Route du Faubourg. Le foyer semi-circulaire St 27 et le foyer quadrangulaire St 26 qui lui est accolé.

⁵⁰ Cette datation attend confirmation, puisque les trous de poteau St 623 et St 624, ainsi que la fosse St 654 pourraient contenir du matériel présentant un faciès laténien.

⁵¹ Inv. 14/16651-01.



Fig. 43

2014.01. Route du Faubourg. Le solin M 23, bordant à l'est le terrazzo Sol 2, est constitué d'une semelle faite de gros fragments de tegulae posés à plat et de chant. Dans la coupe sont visibles les dalles de grès (St 241 surmontée de St 71) appartenant à deux états du bâtiment occidental.

Fig. 44

2014.01. Route du Faubourg. Le fond de l'area de l'hypocauste L 14.

suggèrent une installation postérieure, mais de nature indéterminée (fig. 50). Enfin, deux objets bien conservés méritent d'être mentionnés. Il s'agit d'un fléau de balance et d'une clé-bague en bronze⁵² qui ont été trouvés dans la démolition scellant le sol (couche datée par la céramique entre 180 et 250/300 ap. J.-C.).

L'hypocauste L 14

La pièce L 14 située dans l'angle nord-ouest du bâtiment était chauffée par hypocauste (fig. 36). Les murs extérieurs (M 10, M 11, M 12, M 13) sont des maçonneries assez imposantes, larges de 55 à 60 cm, conservées sur cinq à huit assises et enduites sur le parement interne de mortier de

tuileau. Le mur sud M 13 est en outre renforcé dans les angles par de gros blocs de grès superposés, dont l'un porte une inscription grossière de deux ou trois lettres difficilement lisible⁵³. Sur le fond de l'area sont conservés les restes de cinq pilettes, tandis que plusieurs galettes de mortier jaune, ainsi que des lignes gravées à la surface du sol indiquent l'emplacement des autres piles. À l'ouest, une étroite banquette M 14 sans revêtement (largeur entre 30 et 40 cm) s'appuie contre l'enduit de tuileau du mur M 11. Sur cette banquette, des carreaux de terre cuite (St 48) ont soigneusement été empilés, témoignant du démantèlement postérieur systématique de l'hypocauste (fig. 44).

L'hypocauste est alimenté par un foyer situé du côté sud, dans la cour. Deux états de foyers ont été observés. Le premier, St 34', très mal conservé, était sans doute en molasse et associé à un sol de terre battue (Sol 18) rubéfié en périphérie du foyer, tandis que le second St 34 présente une sole constituée de dalles quadrangulaires de terre cuite, conservées sur une surface d'environ 90 cm de côté. Sur le pourtour, des fragments de tegulae posées de chant encadrent l'air foyère sur une surface totale d'environ 1,70 m sur 2,20 m. L'alandier St 33, qui traverse le mur

52 Fléau inv. 14/16648-04; clé-bague inv. 14/16648-03.

53 Bloc en grès coquillier, avec inscription [CLI]?, inv. 14/16867-01.



M 13, est composé de blocs de molasse formant un canal en U d'une largeur de 55 cm et d'une hauteur conservée de 30 cm, en dépit de la forte érosion liée à l'utilisation de l'hypocauste. La couche de démolition à l'intérieur du local a livré des carreaux de pilettes, des fragments de *tubuli*, des morceaux de *terrazzo*, ainsi qu'un abondant mobilier céramique daté entre la fin du II^e et le III^e s. ap. J.-C., ainsi qu'une grande quantité de mobilier post-romain.

La fonction d'une telle pièce chauffée dans un secteur à caractère plutôt artisanal ou utilitaire reste encore énigmatique. Il est toutefois intéressant de rappeler qu'une autre pièce chauffée avait déjà été découverte en 2008, à une trentaine de mètres à l'ouest, de l'autre côté de la route St 1⁵⁴.

Peu de vestiges antérieurs à cette pièce chauffée étaient préservés, sans doute oblitérés par l'excavation de l'*area* de l'hypocauste. À cet endroit, l'unique structure observée est un solin (St 622) d'orientation nord-sud qui s'insère dans un remblai de moraine (C 192). Il est composé de pierres espacées de 20/25 cm, dont un fragment de meule de grès en réemploi (fig. 28)⁵⁵. À défaut de datation, il pourrait être associé, au vu de son insertion stratigraphique, à quelques-unes des structures en creux se trouvant sous le local L 10 voisin.

Le four St 214

Entre la pièce chauffée par hypocauste L 14 et la pièce à *terrazzo* L 10, se trouve un grand

four (St 214) ouvert au sud, du côté de la cour (fig. 36). Construite dans une grande excavation rectangulaire, la base maçonnée qui sert d'appui à la chambre de cuisson présente un plan quadrangulaire de 1,40 par 2 m (fig. 45). Elle est essentiellement composée de matériaux en réemploi liés au mortier pauvre (moellons, boulets et gros fragments de *tegulae*), disposés sans agencement particulier contre les parois de la fosse d'implantation. Seule la partie avant du four est parementée de moellons de calcaire jaune. Largement démantelée, la chambre de cuisson est conservée sur une hauteur d'environ 30 cm. De forme grossièrement circulaire (env. 0,90 m de large pour 1 m de long), elle est construite en retrait de façon à ménager un espace en avant de la bouche pour le plan de travail, large ici d'environ 60 cm. La sole, très épaisse, est constituée de carreaux de pilettes d'hypocauste en réemploi posés à la verticale les uns contre les autres sur un radier de cailloux et disposés en rang avec orientation alternée. Les parois de la chambre de cuisson sont composées de fragments de *tegulae* placées à plat les unes sur les autres, rebords vers l'intérieur et liées à l'argile, chaque assise en léger décalage afin de créer une voûte en encorbellement (fig. 46). Sur la sole se trouvaient encore les cendres de la dernière cuisson et le long de la base des restes de charbon.

Devant le four, s'ouvre une grande fosse quadrangulaire (longueur 1,60 m; largeur 1,70 m) correspondant à l'aire de chauffe (St 219). Le niveau de circulation est situé 40 cm plus bas que la sole du four et un petit muret (St 230) de moellons de calcaire jaune et de fragments de tuile conservé sur trois assises limite au sud et à l'est les parois de cette fosse. Le comblement inférieur de



Fig. 45
2014.01. Route du Faubourg.
Le four St 214 et son aire de travail St 219 limitée par un petit muret (St 230), vue depuis le sud.

⁵⁴ Chroniques des fouilles archéologiques, BPA 50, 2008, p. 164, fig. 12, n° 5.

⁵⁵ Inv. 14/16859-01.

Fig. 46

2014.01. Route du Faubourg. Coupe dans l'axe longitudinal du four St 214. La sole est constituée de carreaux de pilettes posés de chant sur un radier de gros galets. Les fragments de tuile constituant les parois de la chambre de cuisson sont étagés de manière à former une voûte.



cet espace de travail est directement lié au fonctionnement du four, alternant des dépôts cendro-charbonneux issus de ses vidanges avec de fins horizons de piétinement argileux (C 111).

Le four et son aire de chauffe pourraient avoir été protégés par un couvert puisque plusieurs trous de poteau ont été observés, dont St 277 et St 278 situés à l'entrée de la fosse, ainsi qu'éventuellement St 57 implanté dans le mur de l'hypocauste voisin.

En ce qui concerne la fonction, nous écartons l'hypothèse d'une structure liée à des activités de potiers, de métallurgistes ou de verriers car on ne rencontre aucune caractéristique ni aucun déchet correspondant à ces artisanats. C'est pourquoi nous proposons une utilisation comme four à pain. La question de la destination de la production, mais aussi celle du statut du bâtiment se pose puisque la capacité de la chambre de chauffe de ce four semble en effet trop importante pour être un four domestique, tout en restant inférieure à celle d'autres fours de boulangerie connus en Gaule. En effet, le diamètre moyen de ces installations est compris entre 1,3 et 2 m et dépasse même les 2 m en milieu urbain⁵⁶. La proximité de cette structure avec la rue St 1 laisse toutefois imaginer une fabrication de pains ou d'autres préparations culinaires vendus dans une échoppe ayant pignon sur rue. Le matériel céramique découvert dans l'aire de travail plaide par ailleurs pour une telle utilisation culinaire puisqu'on a été retrouvés de nombreuses écuelles à revêtement argileux et micacé, un plat à engobe interne et un bol à marli, tous marqués en surface par des traces de feu.

Enfin, ce four n'est pas isolé puisqu'à l'ouest du local hypocausté (L 14) avait déjà été mise au jour en 2008, une structure de cuisson similaire, aménagée dans le sol de *terrazzo* d'un local plus ancien. Il n'avait pas été reconnu que cette structure, interprétée alors comme un foyer, était, tout comme le four St 214, dotée d'une imposante sole

faite de carreaux de pilettes dont seuls quelques éléments étaient encore conservés le long des parois⁵⁷. Il s'agit donc d'un deuxième four à pain en bord de route. Les données céramiques, relativement peu abondantes, permettent de situer la construction et l'utilisation de ces deux fours dans une fourchette chronologique commune assez large, soit entre 150 et 250/300 ap. J.-C.

La cour extérieure : aménagements et fosses

L'espace ouvert entre le bâtiment et la chaussée principale St 2 occupe une surface de près de 80 m². Pour l'heure, il est encore difficile d'imaginer ce qui se passe dans cette cour durant le 1^{er} s. ap. J.-C., puisque seules quelques rares structures en creux (fosses et trous de poteaux) appartenant à la deuxième moitié du 1^{er} s. ap. J.-C. ont pour l'heure été identifiées⁵⁸. On peut notamment évoquer, dans la partie ouest de la cour, une fosse (St 630) et deux structures foyères à sole de *tegulae* (St 628 et St 639) associées à un sol en terre battue (argile jaune C 154) qui forment un petit ensemble cohérent antérieur à la construction de l'hypocauste (fig. 31).

Au cours de cette phase initiale, la cour est limitée au sud par la colonnade établie sur les grosses bases de grès susmentionnées⁵⁹ et qui se prolonge ensuite à angle droit du sud au nord le long de la limite orientale de la parcelle. Cette galerie, qui marque la limite orientale du bâtiment et de la cour, est également dotée de bases de

⁵⁶ J. Vial, Un établissement rural antique et son four à pain à Naucelle (Aveyron), in : S. Mauné, N. Monteix, M. Poux (dir.), Cuisines et boulangeries en Gaule romaine, *Gallia* 70.1, 2013, p. 223-231.

⁵⁷ Ces carreaux de pilettes avaient été interprétés comme faisant partie d'un habillage de paroi servant à assurer une bonne étanchéité de l'ensemble. *BPA* 50, 2008, p. 264-265, fig. 15.

⁵⁸ Rappelons que la mise en phase n'est à ce jour pas encore achevée.

⁵⁹ Cf. *supra*, p. 212.

grès de grandes dimensions (St 90, St 204, St 241, St 553). Celles-ci s'alignent sur la bordure orientale du fossé St 253, qui marquait antérieurement la limite entre les deux parcelles⁶⁰. La colonnade se poursuit peut-être également au nord, matérialisée par deux très gros blocs fluvio-glaciaires (St 75 et St 76) qui seront postérieurement intégrés dans les fondations de la façade (M 22) du bâtiment. Enfin, à l'ouest, la cour est limitée par un mur maçonné (M 11) d'une longueur de 10,50 m qui est l'unique mur, avec M 7 (bâtiment oriental), à être majoritairement constitué de fragments de grès et boulets de calibre moyen, ce qui laisse supposer qu'ils sont contemporains (fig. 36).

La plus grande partie des vestiges qui ont été documentés dans la cour, datés par la céramique des II^e et III^e s. ap. J.-C., sont manifestement contemporains des activités liées au bâtiment. Malheureusement, la compréhension des structures est fortement entravée par leur mauvais état de conservation et l'érosion des niveaux de circulation, si bien que les relations stratigraphiques entre chacune d'elles sont difficiles à préciser. Les nombreux recouvrements et les divers réaménagements successifs permettent néanmoins de percevoir plusieurs états.

Au cours de cette période, la colonnade donnant sur le trottoir est remplacée par une maçonnerie (M 8), à l'extrémité ouest de laquelle est intégré l'escalier St 44A/B (fig. 36). Cet accès, qui permettait de pénétrer dans la cour depuis la rue, facilitait entre autres l'approvisionnement en bois des foyers alimentant l'hypocauste du local L 14 (fig. 47). La galerie ouverte du côté oriental est



Fig. 47

2014.01. Route du Faubourg. Vue depuis l'est de l'escalier (St 44a/b) permettant d'accéder depuis le portique à l'intérieur de la cour L 13. Les marches sont constituées de deux grandes dalles rectangulaires de grès coquillier fondées sur un radier d'éclats de calcaire jaune.

également réaménagée et voit l'installation de nouvelles bases de grès, soit exactement sur les précédentes (St 58, St 71), soit un peu décalées (St 59, St 205). Comme dans la cour voisine, un couvert à poteaux permettant d'abriter diverses activités est installé à une date indéterminée et plusieurs fois remanié. En effet, près d'une quinzaine de poteaux et bases plus massives se succèdent sur le même axe est-ouest, parallèle à la route St 2 (fig. 48). Les soubassements de ces poteaux sont constitués majoritairement de matériaux en réemploi, notamment un très beau chapiteau de calcaire blanc⁶¹.

⁶⁰ Cf. *supra*, p. 215.

⁶¹ Inv. 14/16861-01.

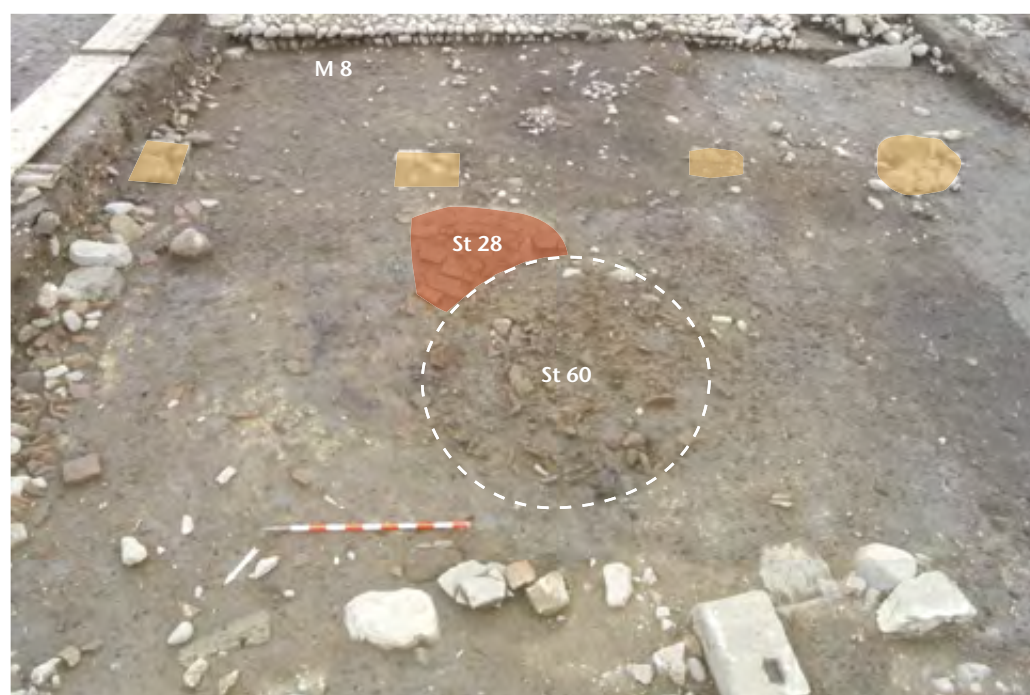


Fig. 48

2014.01. Route du Faubourg. La cour L 13 et ses installations, vue depuis le nord. Au centre, le foyer St 28 est recoupé par le puits St 60 dont le comblement apparaît nettement sous la concentration de fragments de tuiles. Derrière ces structures, on distingue plusieurs bases de poteau qui constituaient un couvert. En arrière-plan, le mur de façade (M 8) ferme la cour au niveau du trottoir.

Dans l'attente de l'étude exhaustive du mobilier, il est encore délicat de caractériser les activités qui prennent place dans cette cour, leur organisation et leur évolution chronologique, exception faite de l'alimentation et de l'entretien du foyer de l'hypocauste. Toutefois, et de manière générale, la proportion de résidus se rapportant au travail du métal domine largement dans le comblement de nombreuses fosses. Scories, charbons, battitures et parois de four caractérisent notamment les remplissages des fosses-dépotoirs St 62a/b, St 62 beta, St 370 et St 384 (fig. 36). En outre, de fines barrettes de fer (en forme d'étroites tiges aplaties de quelques centimètres de long) ont été découvertes par dizaine dans plusieurs structures, notamment les fosses St 374 et St 273. Ce sont vraisemblablement les témoins (déchets ou ébauches) d'une production d'un type d'objets bien particulier, qui reste encore aujourd'hui énigmatique. De plus, le remplissage de la fosse St 273 était tout à fait particulier, car outre une très grande quantité de déchets de métallurgie, il a livré pas moins de cinq bijoux en bronze – une bague à incrustation, un bouton émaillé, un anneau, une fibule, un médaillon circulaire – et une perle en pâte de verre⁶².

Le grand foyer St 28, situé dans la partie orientale de la cour, n'est peut-être pas sans lien avec ces dépotoirs. Fortement perturbé par le puits postérieur St 60⁶³, il présente une structure faite de fragments de *tegulae* tout à fait particulière : au centre, les fragments de *tegulae* sont disposés de manière à constituer une sole de forme carrée de 60 cm de côté, autour de laquelle d'autres fragments forment une couronne en arc de cercle (fig. 48).

Le puits St 60, de forme quadrangulaire et dont il ne reste aucune trace du cuvelage de bois, occupe le nord-est de la cour L 13 (fig. 48). Il recoupe le foyer St 28, plusieurs fosses (St 548, St 549, St 374) et le terrain naturel jusqu'à une profondeur d'au moins 4 m, la base n'ayant pas pu être atteinte en raison de l'instabilité des sables encaissants. Si une monnaie⁶⁴ trouvée dans le chemisage permettra éventuellement

de dater son installation, son abandon peut être situé dans le courant du III^e ap. J.-C., voire plus tard, par la céramique. Le comblement pourrait, en outre, être contemporain du démantèlement des bâtiments voisins. Il est en effet essentiellement composé d'éléments de construction, dont de très nombreux fragments de tuiles, des moellons de calcaire jaune et de grès, quelques fragments de calcaire blanc taillés, mais surtout de plusieurs éléments de *suspensura*. Ces derniers, en particulier, pourraient provenir du démantèlement du local chauffé par hypocauste (L 14).

Enfin, on peut encore évoquer le fait que les couches d'occupation ont livré, outre la céramique, la faune et les très nombreuses monnaies, un mobilier varié associé à de nombreuses catégories, parmi lesquelles on peut signaler la parure avec plusieurs fibules, des épingles en os et une perle-melon; le petit *instrumentum* avec plusieurs lames de couteau, un manche en bois de cervidé, un aiguiseur en pierre, une cuillère en os, une clé en fer, des maillons de chaîne; le travail du textile avec un peson et une aiguille en os; la quincaillerie avec une multitude de clous, des ferrures, des rivets, des attaches en fer; le jeu ou le commerce avec de nombreux jetons en os, en céramique et en pierre. Enfin, deux objets plus exceptionnels méritent d'être mentionnés, il s'agit d'une petite tête humaine en bronze (fig. 49) et un petit autel en calcaire⁶⁵. Pour finir, plusieurs céramiques découvertes en place (St 66, St 67, St 220, St 265) complètent cet inventaire non exhaustif. Sans doute revêtaient-elles une fonction particulière, peut-être en lien avec de l'artisanat, voire éventuellement avec des gestes plus singuliers, comme le laisse penser l'écuelle St 265 qui était accompagnée d'une fibule en oméga⁶⁶.

Les réoccupations postérieures aux II^e/III^e s. ap. J.-C.

Nombreuses sont les structures (fosses, parois, sol, foyer, puits, trous de poteau, canalisations, aménagements de voirie, empièvements) qui recoupent ou scellent les vestiges des II^e et III^e s. ap. J.-C. précédemment évoqués (fig. 50). Malheureusement, sans l'apport des données chronologiques fournies par les monnaies et le mobilier céramique (relativement pauvre), il est encore difficile de les situer dans le temps, le seul *terminus* étant donné par les cabanes St 108 et St 50 dont l'utilisation a été située au XIII^e s. ap. J.-C. par le radiocarbone⁶⁷.



Fig. 49

2014.01. Route du Faubourg. Petite tête humaine en bronze découverte dans une des couches d'occupation (C 46) de la cour L 13. Hauteur 3,8 cm; larg. 3,1 cm.

62 Inv. 14/16752-03 à -06, -12, -13.

63 Cf. *infra*.

64 Inv. 14/16731-05.

65 Inv. 14/16790-03 et inv. 14/16790-07.

66 Inv. 14/16750-01.

67 Cf. *infra*, p. 227.



La paroi St 49/104

Les fondations de ce qu'on considère être une paroi (St 49/104) reprend exactement l'orientation de la limite orientale du bâtiment occidental (fig. 50). Une des caractéristiques de cette construction d'environ 70 cm de large est d'être constituée de matériaux en réemploi, principalement des moellons de calcaire jaune, des morceaux et moellons de molasse, des éclats de *tegulae* et *imbrices* dont une forte proportion porte les traces de l'action du feu, mais aussi d'une meule en basalte, ainsi qu'un amas de tuiles fondues et vitrifiées, empilés sans agencement particulier. Cette construction grossière désaffectée en outre la paroi orientale limitant le *terrazzo* Sol 2, ainsi que les grandes dalles en grès du portique précédant. La présence de l'élément de meule hydraulique, ainsi que les fragments d'une seconde meule⁶⁸ dans la structure perpendiculaire St 680 est à retenir, dans la mesure où cela implique le démantèlement d'un moulin qui devait vraisemblablement se situer dans un proche environnement.

Il est pour l'instant difficile d'associer cette paroi à d'autres vestiges, ainsi que de la dater précisément dans la mesure où elle s'implante

dans les niveaux de démolition romaine de la fin du II^e s. ap. J.-C. et qu'aucun niveau de sol contemporain n'est conservé. Elle est toutefois recoupée par la fosse St 96⁶⁹.

De grandes fosses à remplissage de cailloux

Deux grandes fosses présentant des caractéristiques assez similaires, St 95 et St 96, recoupent l'une la banquette maçonnée flanquant M 7 et la seconde l'angle du local L 10 (fig. 50). De forme respectivement quadrangulaire et rectangulaire, à parois verticales et fond plat, elles atteignent des dimensions importantes (St 95: dim. 1,90 x 2,20 m, prof. 60 cm; St 96: dim. 1,40 x 2,95 m, prof. env. 1 m). Si pour l'instant leur fonction reste énigmatique, leur comblement, constitué presque exclusivement de cailloux, est par contre plutôt singulier. Dans St 95, il est constitué essentiellement de galets et boulets de rivière dont les modules augmentent vers le fond de la fosse, tandis que St 96 contient des moellons de calcaire jaune, des boulets et des fragments de terre cuite architecturale (fig. 51). La pauvreté du mobilier archéologique ne livre aucun indice sur la nature de ces fosses.

Deux autres structures, St 152 et St 217, qui recoupent les niveaux supérieurs de la démolition romaine (C 1 et C 42), ont été observées dans le sud-est de la zone fouillée. Ni l'une ni l'autre n'ont été documentées en intégralité, mais toutes deux partagent les mêmes caractéristiques, à savoir un plan visiblement rectangulaire, des parois verticales, un fond plat et un remplissage constitué majoritairement de moellons de calcaire jaune rubéfiés. La nature et la chronologie de ces structures ne sont pas encore déterminées, mais leur situation aux abords de la route, ainsi que les trous de poteau et les trous de piquet mis au jour au fond de la fosse St 152, dont plusieurs semblent former un alignement nord-sud, suggèrent que cette dernière au moins puisse être une construction similaire aux deux cabanes d'époque médiévale découvertes l'une (St 108) sur les niveaux supérieurs de la route et l'autre (St 50) à cheval sur le portique et le mur de façade du « complexe oriental ».

Les aménagements au sommet de la route St 2 b-n : fosses, dépressions, étroits fossés rectilignes et empièvements

Les niveaux supérieurs de la route St 2b-n étaient scellés par une couche de démolition (C 42) fouillée manuellement dans son intégralité. Il s'agit d'un des rares horizons qui a clairement livré du mobilier post-romain et dont la datation sera

Fig. 51

2014.01. Route du Faubourg. La fosse St 95 (en haut), qui recoupe la banquette St 91 et s'appuie contre le mur M 7, est essentiellement comblée de moellons de calcaire jaune, boulets et fragments de tuile, tandis que la fosse St 96 (en bas; coupe sud) contient presque exclusivement des galets et des boulets de rivière.



⁶⁸ Inv. 14/16652-06 et inv. 14/16874-01.

⁶⁹ Cf. *infra*.

éventuellement vérifiée par plusieurs monnaies trouvées dans le même contexte⁷⁰. Le décapage a permis de mettre en évidence différentes anomalies implantées à la surface de la route romaine (fig. 50). Une multitude de fosses ou de dépressions, dont il est toutefois difficile de préciser s'il s'agit de perturbations ou de véritables trous de poteau (St 206, St 218, St 236, St 667 et St 668 pour celles qui sont déjà numérotées), recoupent en effet les niveaux supérieurs du cailloutis de la chaussée et côtoient d'étroits fossés rectilignes (entre autres St 99, St 100, St 110, St 166, St 239 ou St 676) dont l'orientation respecte l'axe de la voirie aussi bien le long de la bordure nord qu'au sud de cette dernière (fig. 52).

S'il est encore impossible de conclure à la contemporanéité de chacune de ces structures et d'en identifier la fonction, certaines similitudes méritent d'être mentionnées, notamment pour les fossés : une largeur moyenne d'environ 40 cm et un profil peu profond en cuvette ou à fond plat. Par contre, la structure St 100 peut éventuellement être identifiée comme une canalisation dans la mesure où des excroissances ovales ont été observées à intervalles plus ou moins régulières. Celles-ci font en effet penser à des négatifs de manchon en bois.

De plus, un empierrement (St 101) de forme grossièrement rectangulaire (dim. env. 0,90 x 2,80 m) composé de gros et moyens galets avec présence discrète de mortier, forme une sorte d'îlot au sommet de la route du côté est (fig. 53). Au centre, une zone comprenant du mortier de tuileau, des tufs, des éclats de calcaire jaune et de tuile pourrait s'apparenter à un soubassement. Une structure assez similaire (St 185), également installée sur les niveaux supérieurs de la route, a été documentée à l'ouest (fig. 31). De forme générale rectangulaire (env. 1 m x 2 m), cet empierrement de gros et moyens galets présente, en limite de fouille, deux « lacunes » (trous de poteau ?), ainsi qu'un autre aménagement limité par deux gros fragments de grès coquillier et un moellon de calcaire jaune qui pourrait également s'avérer être un calage de poteau.

Enfin, le mur M 29, associé à aucune autre structure ou niveau cohérent, n'est pas sans rappeler les vestiges découverts dans la tranchée Tr 1 réalisée non loin de là en 2005, où plusieurs « murs » postérieurs à l'époque romaine avaient été dégagés dans les niveaux d'abandon de la chaussée romaine⁷¹.

Résidus d'artisanat du métal et du travail de l'os

D'intéressantes informations, révélatrices d'activités artisanales particulières, sont livrées par les remplissages des étroits fossés implantés dans les niveaux supérieurs de la route. Elles concernent, d'une part, le travail du métal puisque les fossés St 166 au nord et St 110 au sud sont comblés de plus de 200 scories⁷². D'autre part, le travail de l'os est attesté par de nombreux déchets (épiphyes sciées) et des ébauches dans les St 166, St 100, St 676, révélant notamment la fabrication d'objets fins et allongés tels que des aiguilles ou des épingles. De plus, une quantité considérable de fragments d'os longs, d'éclats (petits et moyens modules), ainsi que d'esquilles d'os ont été récoltés à la fois pendant la fouille, mais aussi lors du tamisage de quelques sacs de sédiments provenant des fossés C 86, St 239 et St 676 (fig. 53). L'étude de ces déchets d'os confirmera, on l'espère, qu'il s'agit de rejets associés à une activité de tabletterie (liés à la sélection et à la préparation de la matière première, de même qu'aux premières étapes d'enlèvement de la

Fig. 52

2014.01. Route du Faubourg. Les aménagements au sommet de la chaussée St 2b-n sont nombreux et divers – fossés/sillons rectilignes, fosses, trous de poteau – mais encore difficilement datables, à l'exception du fond de cabane de l'époque médiévale (St 108; en haut à droite). Vue depuis l'ouest.



70 Inv. 14/16505-16 à -24. Ces monnaies n'ont pas encore été déterminées.

71 Chroniques des fouilles archéologiques, BPA 47, 2005, p. 105. L'unique indice de datation est un tessan provenant de l'un d'entre eux daté du IV^e s. ap. J.-C.

72 Il reste encore à étudier ces scories pour déterminer s'il s'agit de résidus de réduction ou de forge.

Fig. 53

2014.01. Route du Faubourg. Sur la moitié est de la zone fouillée, un empierrement de forme rectangulaire (St 101) a été aménagé au sommet de la chaussée St 2b-n. Les couches qui scellaient la route et les fossés au sud ont livré une grande quantité de scories et de déchets d'os laissant supposer des activités artisanales proches.



matière et de façonnage)⁷³ ou qu'il s'agit plutôt d'un autre type d'artisanat utilisant des os concassés, éventuellement la préparation de colle.

Pour finir, il faut retenir que ces déchets, qui s'apparentent à des épandages au sommet de la voirie et qui comblent les structures en creux, sont des témoins indirects du travail de l'os et du métal puisqu'aucune structure d'atelier n'a clairement été identifiée sur la zone fouillée. Ces dépôts secondaires sont vraisemblablement liés à quelques ateliers proches. La datation de ces activités n'est pas encore clairement assurée dans la mesure où l'ensemble des horizons supérieurs se rattache à une large période comprise entre 150/180 et 250/300 ap. J.-C., si l'on en juge par le premier survol de la céramique. Quelques monnaies apporteront peut-être des précisions sur ce point⁷⁴.

Conclusion

Pour la première fois dans cette région d'Avenches et de manière étendue, les fouilles de 2014 apportent un nouvel éclairage sur l'occupation d'une zone périphérique encore très mal connue. L'étude de l'abondant mobilier associé aux vestiges romains devrait préciser davantage la nature de cette occupation, de même que sa chronologie qui couvre toute la période romaine dès la fondation de la ville, peu avant le début de notre ère.

Le fait le plus marquant est la présence pérenne de la voie principale depuis La Tène D2b, qui deviendra la *decumanus maximus* dès son entrée dans le cœur de la ville romaine. Après une intense occupation remontant à cette période

gauloise, la zone est temporairement délaissée et les activités se déplacent vers l'est, sans doute le temps de la fondation d'*Aventicum* et de la mise en place de son plan orthogonal en damier. On ne constate un véritable retour de l'occupation qu'à partir du milieu du I^{er} s. ap. J.-C., puis une intensification des activités dès la période flavienne et jusqu'au III^e s. ap. J.-C. au moins, avec un aménagement définitif de la voirie principale (fossés bordiers, portiques de rue) au sud et d'une route secondaire au nord. Ce retour des activités voit également la construction de deux ensembles de bâtiment avec cour extérieure respectant un parcellaire dont les limites semblent être fixées dans le paysage dès la début de la période romaine et orienté différemment au nord et au sud selon la trame viaire. Les bâtiments, caractérisés par une série de petites pièces, dont une est chauffée par hypocauste, semblent plutôt tournés vers des activités à vocation commerciale (boutiques sur rue) ou artisanales, plutôt que d'habitat, hypothèse que confirment la plupart des vestiges mis au jour dans les deux cours partiellement couvertes – grands foyers, fosses dépotoirs, fosses à battitures, fonds d'amphore *in situ*, grand four à

⁷³ À Chartres, par exemple, un atelier de tabletier, situé dans un bâtiment en bordure de la voie antique n° 4 et daté dans le courant du III^e s. ap. J.-C., a livré des rejets très similaires. Cf. D. Canny, J.-H. Yvenec, Un atelier de travail de l'os à Chartres au III^e s. ap. J.-C., in : I. Bertrand, *Le travail de l'os, du bois de cerf et de la corne à l'époque romaine : un artisanat en marge ?* Actes de la table ronde *Instrumentum* (Chauvigny, Vienne, F ; 8-9 décembre 2005), Montagnac, 2008, p. 65-84.

⁷⁴ C 83: inv. 14/16511-01, -02, -03; St 183: inv. 14/16484-03, -04, -05; St 110: inv. 14/16481-04.

pain –, ainsi qu’une partie du mobilier, riche et très diversifié, qui a livré des témoins d’activités de métallurgie, de boulangerie, de tabletterie ou encore du travail de la corne.

À l’heure actuelle, les nombreuses réoccupations et activités artisanales qui leur sont associées ne sont pas encore datées précisément. L’étude permettra sans doute de déterminer si l’occupation de ce quartier se prolonge au-delà de la fin de la période romaine, avant la construction des cabanes médiévales qui viendront s’implanter au XIII^e s. ap. J.-C. dans les niveaux d’abandon de la voirie romaine⁷⁵.

Les fonds de cabane de la période médiévale

La fréquentation du secteur au Moyen Âge est attestée par des vestiges de constructions connues sur plusieurs sites du nord-ouest de la Suisse mais jusqu’alors inédites à Avenches. Il s’agit de fonds de cabanes partiellement implantées dans le sol, toutes situées dans le secteur de la voirie romaine, au sud de la parcelle fouillée (fig. 50). Seules deux de ces constructions ont été clairement identifiées (St 50, St 108). L’interprétation



de deux autres fosses d’aspect et d’insertion stratigraphique semblables, partiellement observées en limite de fouilles à l’est (St 152) et au sud (St 217), n’est pas assurée⁷⁶.

Fig. 54
2014.01. Route du Faubourg. Le fond de la cabane en fosse St 108 implantée dans les niveaux de chaussée romaine (decumanus maximus). Au premier plan, la petite fosse St 112 qui pourrait marquer l’emplacement du pédalier d’un métier à tisser.

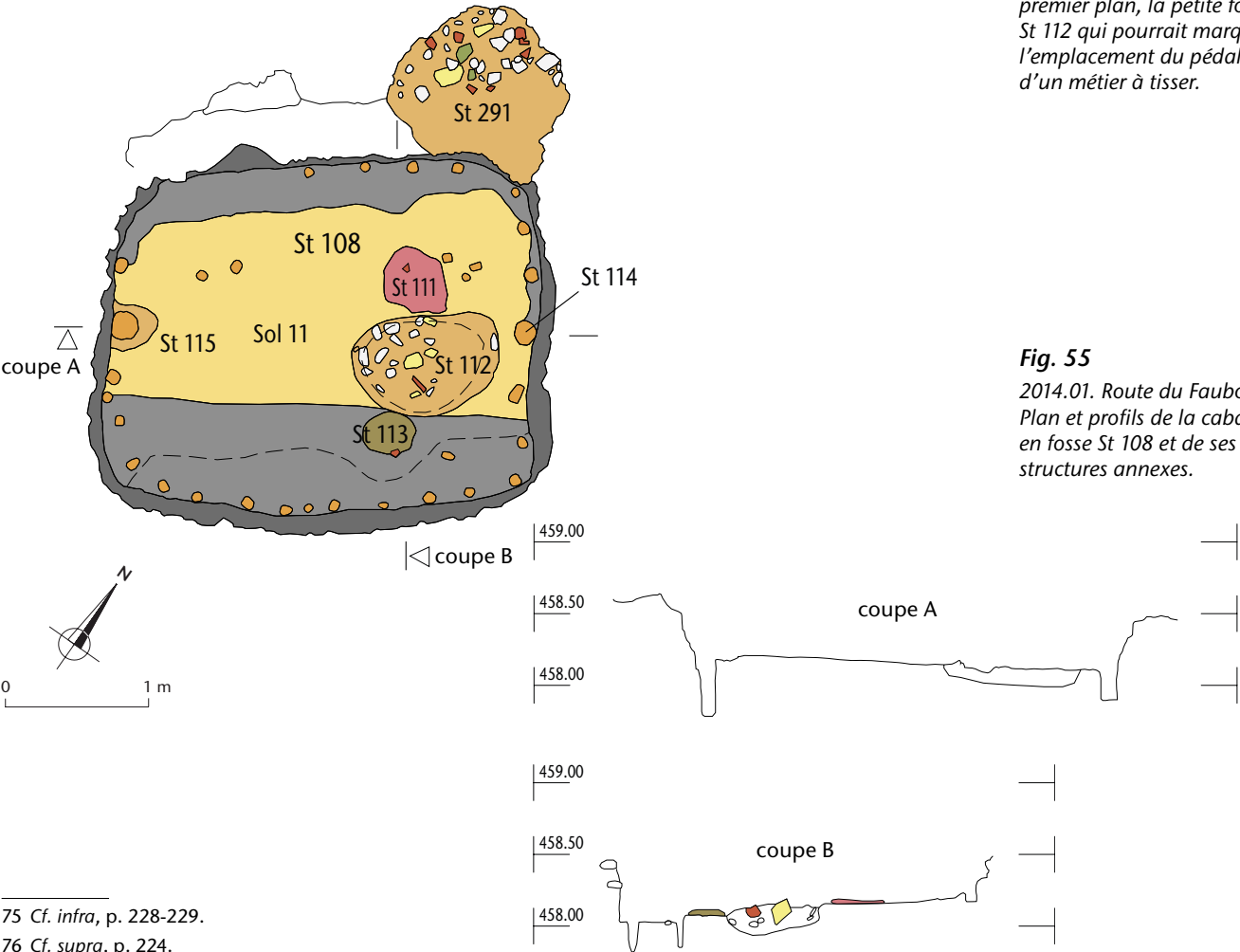


Fig. 55
2014.01. Route du Faubourg. Plan et profils de la cabane en fosse St 108 et de ses structures annexes.

75 Cf. infra, p. 228-229.
76 Cf. supra, p. 224.

La cabane St 108

Cette cabane est apparue lors du dégagement des niveaux supérieurs de la voie romaine St 2b-n dont elle a conservé l'orientation (fig. 54-55). De 3 x 2,60 m, sa fosse quadrangulaire aux angles arrondis atteint une profondeur de 30 à 40 cm à partir de la surface de la chaussée. Les logements à fond plat et de 20 cm de diamètre (St 114 et 115) destinés à recevoir les deux poteaux verticaux qui supportaient l'armature en chevron de la couverture, se situaient à chaque extrémité de l'axe longitudinal de la construction. Une série pratiquement continue de trous de piquets disposés à intervalle régulier sur le pourtour intérieur de la cavité laisse supposer la présence, à la base du toit à deux versants, d'une paroi basse en clayonnage. L'entrée de la cabane pourrait s'être située à son angle nord-ouest où l'on constate l'absence de négatif de piquet. Sur le même côté, la fosse St 291, d'env. 1 m de diamètre, pourrait lui être contemporaine. Le fond plat de la cabane est creusé dans sa partie est et en son centre d'une fosse en cuvette profonde de 30 cm et de forme ovale (0,70 x 1 m, diamètre à la base env. 80 cm), encadrée de quelques négatifs de piquets, d'une petite plaque de rubéfaction (St 111) et d'une concentration résiduelle de sédiment brun-noir charbonneux (St 113).

La cabane St 50

Cet aménagement a été mis au jour sur le mur marquant la limite entre la voirie romaine et les aires d'activités situées en amont (fig. 56-57). Son axe longitudinal reprend d'ailleurs très exactement celui de la maçonnerie romaine qui devait être encore visible à ce moment-là, étant toujours conservée de part et d'autre (M 8 et M 4). À chaque extrémité de cet axe, espacées de 3 m,

deux fosses circulaires à fond plat, profondes d'env. 40 cm et d'un diamètre d'une dizaine de centimètres à la base (St 210a et c), marquent l'emplacement des pieux verticaux soutenant la panne faitière de la cabane. Celui situé à l'ouest (St 210c) semble s'appuyer sur l'une des dalles de grès (St 90) formant tête de mur à l'extrémité est de M 8. La situation est moins claire sur le côté opposé, occupé par un amas relativement désordonné (St 51) de divers matériaux récupérés (dalles de calcaire jaune, gros galets, fragments de *tegulae* et morceaux de dalles de *suspensura*) faisant le lien entre la cabane et le mur préexistant M 4.

La fouille fine de la fosse a permis de repérer sur le pourtour de la construction de nombreux trous de piquets (St 213) dont une partie est sans doute liée à la présence de parois basses en clayonnage, le restant correspondant soit à des aménagements internes, soit, et c'est plus probablement le cas, à de simples perturbations d'origine naturelle (racines).

Les dimensions de la fosse elle-même, de forme quadrangulaire aux angles arrondis et à fond plat, sont de 3,40 m en longueur pour une largeur de 3 m, soit légèrement plus que celle de la cabane St 108. Les niveaux de circulation contemporains n'ayant pas été stratigraphiquement identifiés à l'extérieur de la construction, la profondeur d'origine de la fosse reste hypothétique (au moins 40 cm). L'accès à la cabane semble s'être fait sur son côté est, où ont été mis en évidence deux petits paliers larges de 50 cm et hauts de 10 cm (St 211). À l'intérieur, associée à des galets et à une chape argileuse jaunâtre, une zone de rubéfaction (St 212) occupant la partie nord de la fosse sur un demi-mètre carré de surface, signale la présence d'un foyer. Il pourrait toutefois s'agir aussi des restes d'un des nombreux foyers d'époque romaine présents dans ce secteur, détruit lors de l'implantation de la fosse.

Éléments de datation et interprétation

Les cabanes d'Avenches s'inscrivent dans une série de constructions attestées à partir du VI^e s. ap. J.-C. et jusqu'au début du XIII^e s., et qui sont notamment bien documentées dans les cantons de Bâle (Reinach, Lausen, Oberdorf)⁷⁷ et de Soleure (Egerkingen, Oberbuchsiten)⁷⁸ pour ne parler que du territoire suisse. Avec deux poteaux

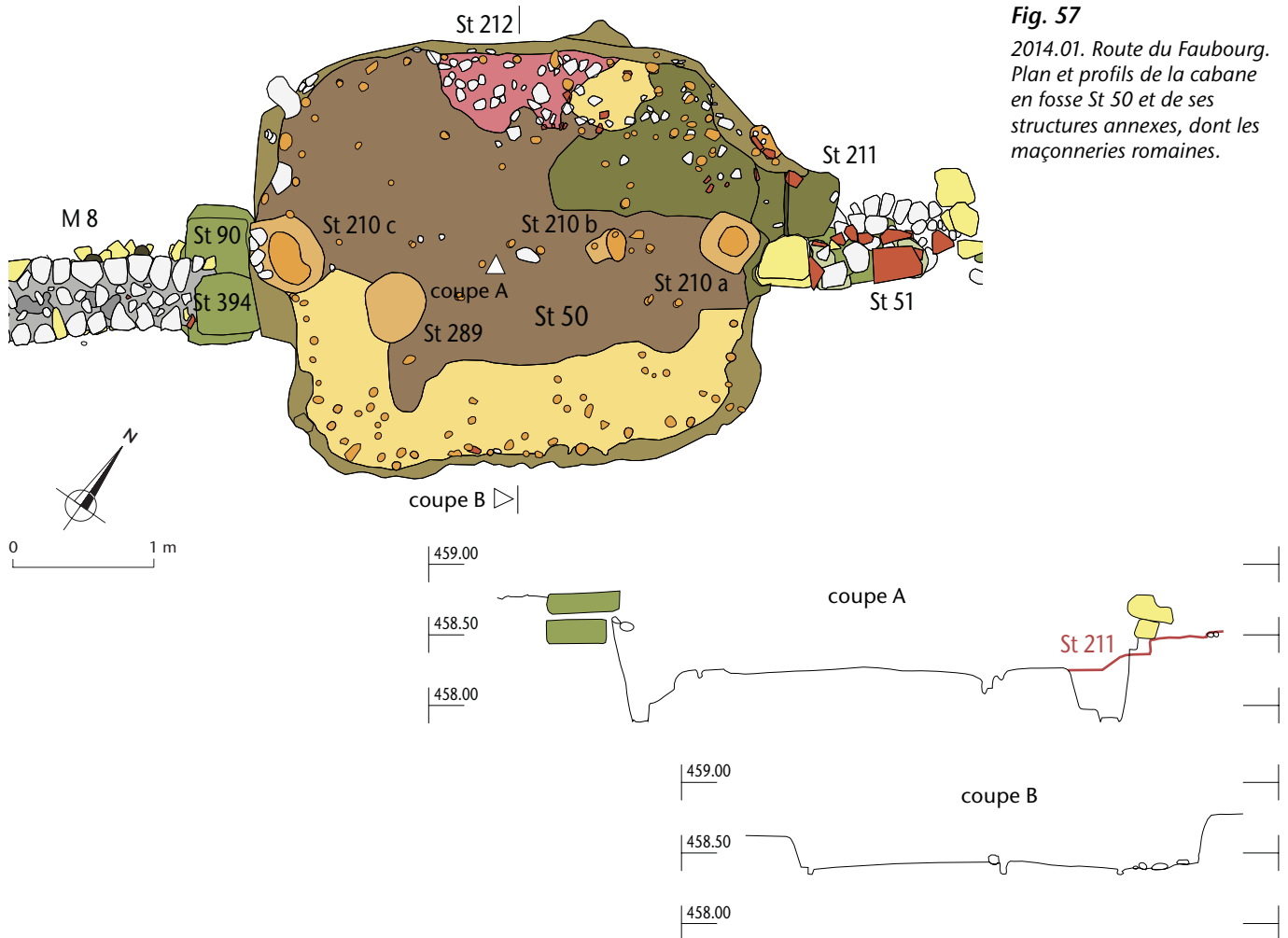
Fig. 56

2014.01. Route du Faubourg. Les vestiges de la cabane en fosse St 50 mise en évidence en limite nord de la voirie romaine.



77 R. Marti, Grubenhaus bis Wohnturm. Siedlungsbe-funde im ländlichen Raum des Nordwestschweiz, in: *SPM VII. Habitat et mobilier archéologiques de la période entre 800 et 1350*. Actes du Colloque « Archéologie du Moyen Âge en Suisse » (Frauenfeld, 2010, 28-29.10.2010, Bâle, 2011, p. 11-16.

78 A. Nold, Mittelalterliche Grubenhäuser in Egerkingen und Oberbuchsiten, *Archäologie und Denkmalpflege im Kanton Solothurn* 15, 2010, p. 33-39.

**Fig. 57**

2014.01. Route du Faubourg. Plan et profils de la cabane en fosse St 50 et de ses structures annexes, dont les maçonneries romaines.

porteurs, elles s'apparentent plus précisément aux installations datées entre le IX^e et le début du XIII^e s.⁷⁹. Cette chrono-typologie a été validée par l'analyse par radiocarbone de charbons prélevés dans un trou de piquet (St 287) et une petite fosse charbonneuse (St 111) de la cabane St 108 et qui en situe l'utilisation dans le courant du XIII^e s.⁸⁰, soit précisément à l'époque de la fondation de la ville neuve d'Avenches sur la colline⁸¹.

En l'état actuel de la restauration et de l'inventaire du mobilier, seuls des éléments d'époque romaine ont été identifiés dans le comblement de ces cabanes, issus du terrain encaissant et de l'abandon général du secteur, dont quelques tessons de céramiques tardives (IV^e-V^e s. ap. J.-C.).

L'abaissement du niveau de sol de ces constructions visait à y maintenir une atmosphère fraîche et humide, favorisant le stockage des denrées périssables. L'utilisation en tant qu'atelier pour le travail des fibres végétales (filage, tissage) peut être également envisagée pour les structures dont le fond présente des anomalies telles que dépressions ou trous de poteaux sans lien logique avec le système de couverture mais pouvant signaler les points d'ancrage d'un métier à tisser tels que l'iconographie médiévale les représente⁸². Tel est peut-être justement le cas de la cabane St 108 dans laquelle plusieurs négatifs de piquets ont été observés de part et d'autre de la fosse ovale St 112 qui pourrait correspondre à l'emplacement du pédalier d'un métier à tisser (fig. 55). Bien que ne provenant pas directement du comblement de cette structure, deux petits objets en os (fig. 58) trouvés à proximité de St 108 dans les niveaux

79 R. Marti, *op. cit.*, Abb. 2, Grubenhäuser G12-S13, p. 12.

80 Rapport du 09.04.2015, The Angström Laboratory, Uppsala Universitet. Prélevés dans la seconde cabane (St 50), d'autres fragments de charbon, certainement issus du terrain encaissant, ont été datés de l'époque romaine. Faute de mobilier datant associé (du moins en l'état actuel de l'élaboration des fouilles), on admet donc à titre d'hypothèse que les deux structures sont contemporaines.

81 À quelque 150 m de là en direction de l'Est, le mur dit «des Sarrasins», visible sur une quarantaine de mètres à l'angle sud-ouest du cimetière d'Avenches et qui remonte vraisemblablement aussi au XIII^e s., pourrait avoir marqué la limite du bourg de cette période: cf. BPA 51, 2009, p. 93-95.

82 Cf. A. Nold, *op. cit.*, Abb. 6, p. 35.

Fig. 58

2014.01. Route du Faubourg. Objets en os liés au travail du textile trouvés aux abords de la cabane St 108 (en haut, inv. 14/16505-26, en bas, inv. 14/16505-30).



d'abandon de la chaussée romaine et ayant pu servir d'ustensiles de tissage pour sélectionner et tasser les fils parlent en faveur de cette interprétation⁸³.

Quelle qu'ait été leur fonction, ces abris à vocation artisanale ou domestique n'étaient pas des installations isolées: elles constituaient généralement les annexes de maisons d'habita-

tion dont seuls témoignent le plus souvent des trous de poteaux dont il n'est pas toujours aisé d'identifier l'organisation; ce sont peut-être de telles constructions qui sont à l'origine de certaines des anomalies (étroits fossés rectilignes, fosses, dépressions) apparues à la surface de la chaussée romaine St 2 (fig. 50 et 59) comme ailleurs sur le site fouillé⁸⁴.

A. Schenk, H. Amoroso, P. Blanc

Fig. 59

2014.01. Route du Faubourg. Vue de la chaussée romaine marquée de plusieurs anomalies pouvant correspondre à des aménagements contemporains de la cabane St 108, visible au premier plan à droite.



⁸³ Voir à ce propos et pour d'autres parallèles E. Frangin *et al.*, Une succession d'habitats ruraux médiévaux (VI^e-XII^e s.) sur la commune de Les Trois-Do-maines (Lorraine, Meuse), *Revue archéologique de l'Est* 63, 2014, p. 380-382.

⁸⁴ Cf. *supra*, p. 224-225.

2014.02 – Rue du Pavé 4, palais de *Derrière la Tour*

Habitat.

Surveillance, tranchée pour conduite électrique. 11 avril 2014.

Investigations et documentation : P. Blanc, L. Francey.

CN 1185, 569 820/192 534
Altitude env. 450 m
Rue du Pavé 4
Parcelle 508
Carré L 11

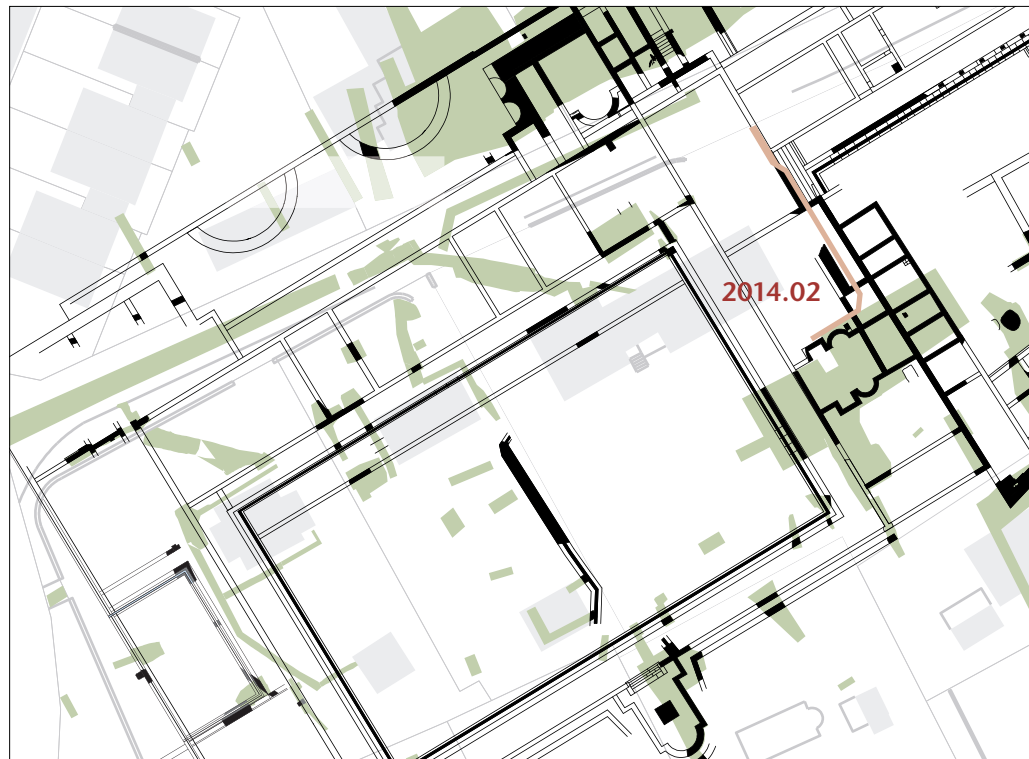
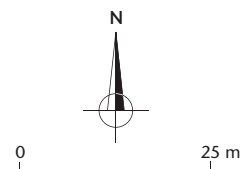


Fig. 60

2014.02. Rue du Pavé 4, Palais de Derrière la Tour. Extrait du plan archéologique. Situation de la tranchée de 2014.



orange fouilles 2014
vert fouilles avant 2014

La mise en terre d'une ligne électrique jusqu'alors aérienne a nécessité l'ouverture d'une étroite tranchée (80 cm) traversant sur une quarantaine de mètres l'aile est du bâtiment principal du palais de *Derrière la Tour* (fig. 60). L'impact réduit de ces travaux de faible profondeur (env. 60 cm) n'a permis d'observer que le niveau d'arase de quelques maçonneries figurant déjà sur le plan de cette partie de l'édifice : il s'agit, à quelques mètres seulement de la rue du Pavé, des murs encadrant, à l'ouest et au sud, la

rampe d'escalier donnant accès à la partie orientale du palais, aménagement repéré lors des fouilles de 1861-1862 déjà. Plus loin, la tranchée s'est exactement superposée au *praefurnium* d'une pièce hypocaustée fouillée en 1971. Si elle n'a apporté aucun nouvel élément au plan du bâtiment, cette intervention a permis de confirmer le calage topographique de ces constructions qui remontent toutes à la dernière grande phase de développement du palais au début du III^e s. ap. J.-C.⁸⁵.

P. Blanc

85 J. Morel, *Le palais de Derrière la Tour à Avenches*, vol. 1. *Bilan de trois siècles de recherches – Chronologie, évolution architecturale, synthèse* (Aventicum XVI; CAR 117), Lausanne, 2010, p. 151-222.

CN 1185, 569 208/191 857
Altitude env. 447 m
Sur Fourches
RC 601, parcelles 1172, 4508
Carré A 11

2014.03 – Sur Fourches / giratoire du Paon

Surveillance, tranchée pour canalisations. 14 novembre-15 décembre 2014.

Ensemble MRA : 14/16886 : métal, monnaie.

Suivi des travaux : A. Schenk, L. Francey.

Fig. 61

2014.03. Sur Fourches – giratoire du Paon. Vue des travaux en cours le long du chemin de Pré Mermoud.



En marge de la création d'un giratoire à la croisée de la route de Lausanne et de la route de Villars-le-Grand, une tranchée pour la pose de nouvelles canalisations a été ouverte sur près de 100 m le long du chemin conduisant à la ferme du *Pré Mermoud* (fig. 5). Un suivi de ces travaux s'imposait puisqu'ils se situaient à une dizaine de mètres seulement d'un secteur de la nécropole de la porte de l'Ouest où des ossements humains et animaux avaient été exhumés en hiver 1885-1886 par l'Association Pro Aventico⁸⁶.

La surveillance de ce chantier n'a toutefois donné lieu à aucune découverte en lien avec ce cimetière ou toute autre fréquentation du secteur à l'époque romaine (fig. 61). Le suivi en 2004 de l'extension du réseau de distribution de gaz dans cette région du site avait d'ailleurs conduit à un constat identique⁸⁷.

P. Blanc

⁸⁶ E. Secretan, *Aventicum. Son passé et ses ruines*, Lausanne 1919, p. 114.

⁸⁷ P. Blanc, *Chroniques des fouilles 2004*, BPA 46, 2004, p. 202.

2015.01 – *Insulae* 22, 23, 28, 29, 34, 35, 40 et 41

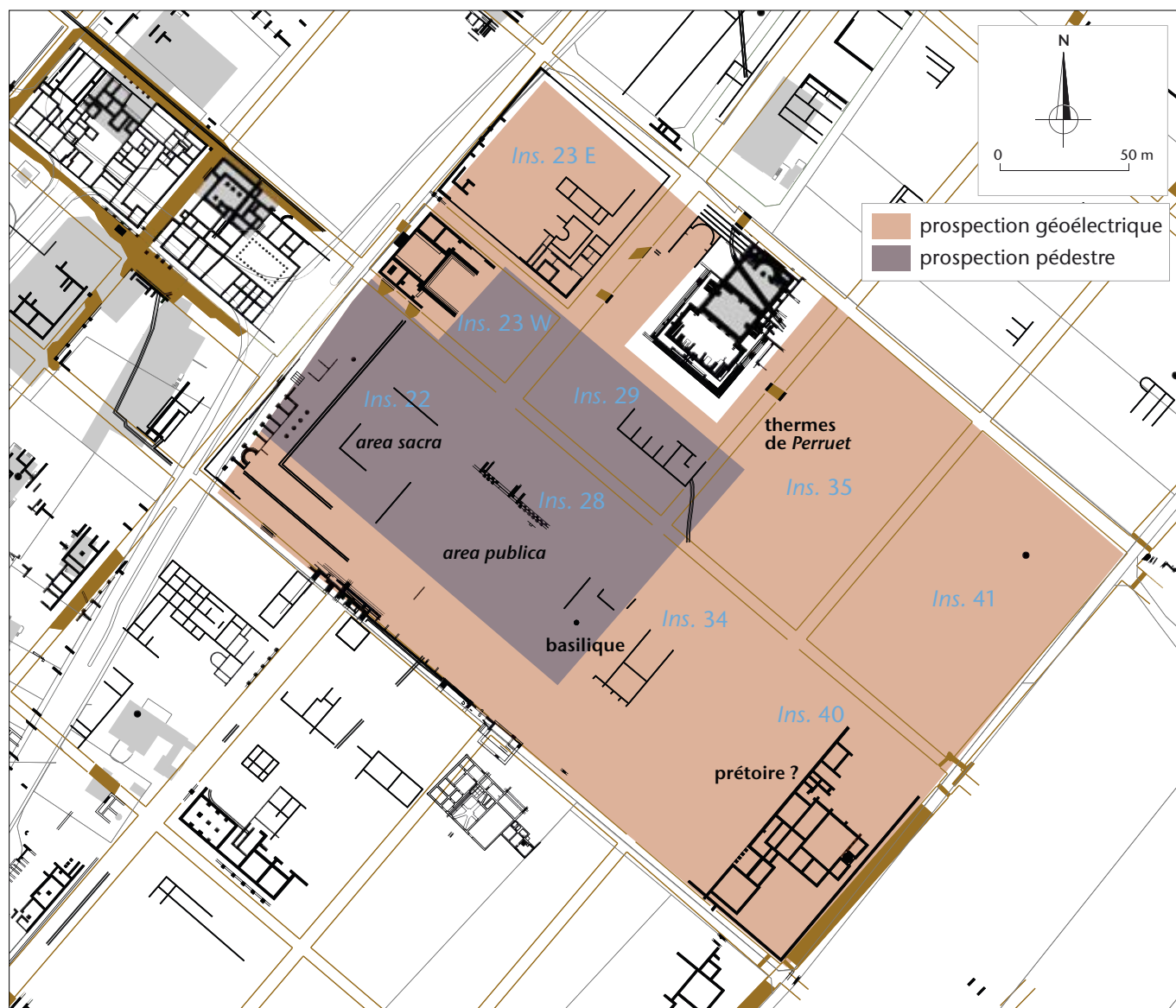
Quartiers du forum.

Prospection au sol, prospection géophysique, photographie aérienne. Mars-décembre 2015.

Ensembles MRA : 15/15943-15950 : métal, architecture, épigraphie.

Investigations et documentation : H. Amoroso, A. Schenk, L. Francey, E. Rubin, M. Buess, P. Blanc, L. Andrey, S. Bärtschi, S. Bosse Buchanan, G. Cambioli, D. Castella, P. Chaignat, S. Chaignat, A. Dorthe, M. Flück, S. Gillioz, C. Kneubühl, M. Krieg, O. Presset, S. Romanens, A. Spühler.

CN 1185, 570 330/192 740
Altitude env. 446 m
Insulae 22, 23, 28, 29, 34,
35, 40 et 41
Parcelle 2764
Carrés P-Q 13-16



De février à décembre, selon l'accessibilité des terrains cultivés, le secteur du *forum* a fait l'objet de différentes campagnes de prospection dont les résultats croisés sont très prometteurs pour notre compréhension de l'organisation du centre monumental d'Aventicum.

Après une phase de test réalisée en février, un mandat a été confié à Manuel Buess, doctorant à l'Université de Cologne et spécialiste des questions d'urbanisme romain, pour la réalisation durant l'automne d'une prospection géophysique sur l'entier des quartiers du *forum* (*insulae* 22, 28, 34, 40) et dans les parcelles contigües aux

thermes voisins de Perruet dont on espère mieux comprendre l'organisation générale (*insulae* 23, 29) (fig. 62). Ces mesures ont été complétées au printemps 2016 dans les *insulae* 35 et 41. Le terrain s'étant avéré propice à cette méthode de prospection en termes de conductivité et de profondeur des vestiges, les premières données analysées ont révélé de manière très claire le tracé de constructions maçonnées jamais observées jusqu'alors.

Dans le secteur du *forum*, le plan et l'agencement des bâtiments situés aussi bien à l'est des aires sacrées et publiques du *forum*, en bordure

Fig. 62

2015.01. *Insulae* 22, 23, 28, 29, 34, 35, 40 et 41. Extrait du plan archéologique. Surfaces couvertes en prospections géoélectrique et pédestre durant l'année 2015.

Fig. 63

2015.01. Insulae 22, 23, 28, 29, 34, 35, 40 et 41. Vue aérienne des quartiers du forum mettant en évidence les vestiges du centre monumental d'Aventicum.



de rue, que dans le secteur présumé de la basilique et de la curie, voire plus au sud (*insula* 40), pourront être comparés aux images spectaculaires obtenues en juillet 2015 lors de la couverture photographique aérienne du site mandatée à P. Nagy (Archéologie Cantonale, Zürich) (fig. 63).

Dans la foulée, une vaste opération de prospection au sol a été entreprise en novembre dans les *insulae* 22 (*area sacra*) et 28 (*area publica*) avec le concours d'une quinzaine de collaborateurs du SMRA (fig. 64). Plusieurs centaines de morceaux de placage, parfois moulurés, princi-

palement en calcaire, plus rarement en marbre, de nombreuses tesselles et quelques fragments de mosaïques, ainsi qu'une vingtaine de fragments d'inscriptions sur calcaire, le plus souvent des caractères uniques et/ou incomplets, ont été récoltés et précisément localisés sur le terrain. S'y ajoutent une trentaine de divers petits objets et fragments métalliques, essentiellement en bronze et en plomb (anneaux, boucle de ceinture, applique de harnais, fragments indéterminés) issus de la prospection menée sur ces mêmes parcelles à l'aide d'un détecteur de métaux.

P. Blanc

Fig. 64

2015.01. Insulae 22, 23, 28, 29, 34, 35, 40 et 41. Les collaborateurs du SMRA en action lors de la journée de prospection au sol réalisée dans les *insulae* 22 et 28.



2015.02 – Théâtre

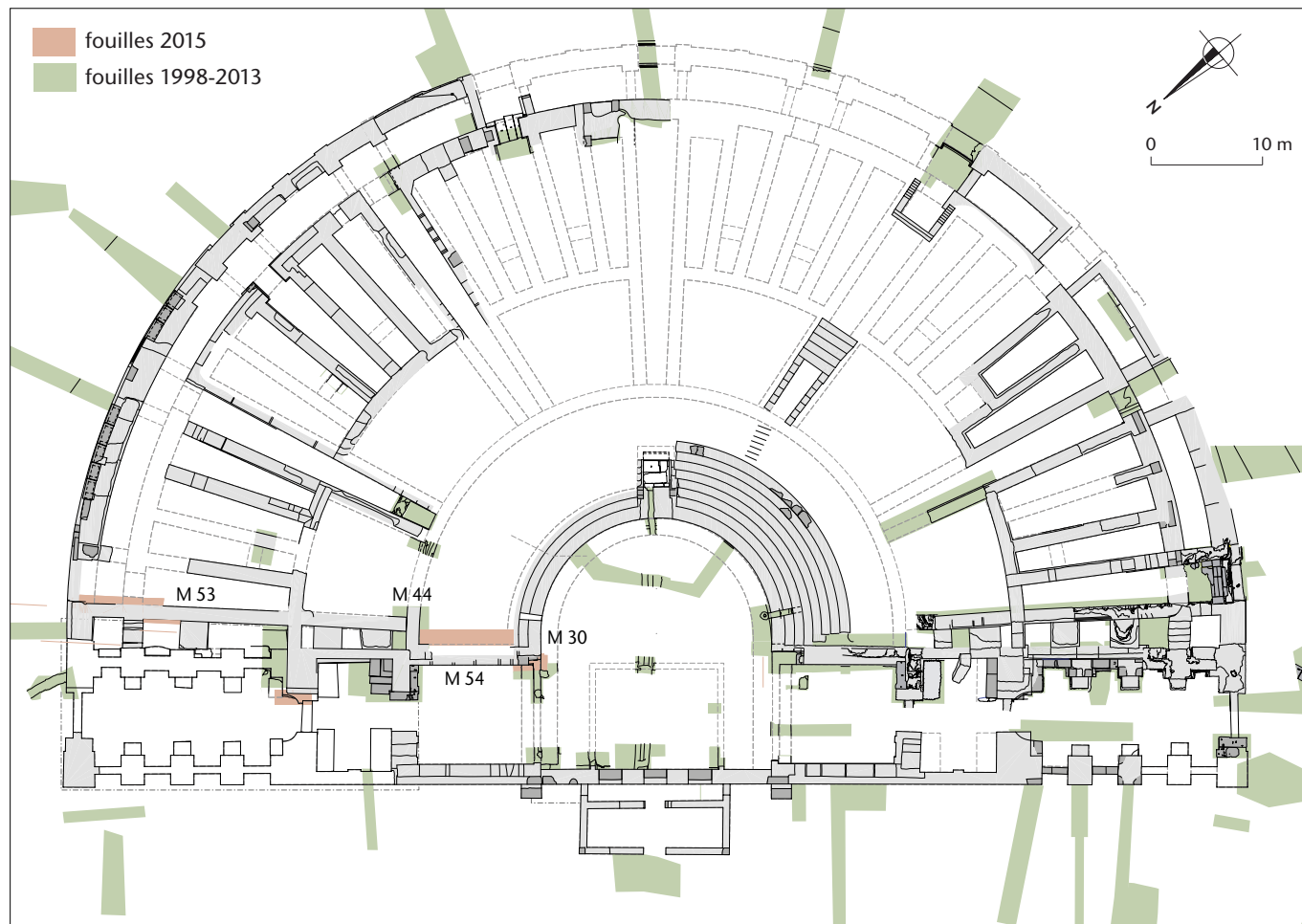
Théâtre

Sondages, documentation des vestiges avant restauration. Avril-septembre 2015.

Ensembles MRA : 15/16994 : céramique, métal.

Investigations et documentation : H. Amoroso, L. Francey, A. Schenk.

CN 1185, 570 295/192 240
Altitude env. 455 m
En Selley
Parcelle 2787
Carré LM 19



Les travaux de restauration entrepris dans le secteur de l'aditus nord-est du théâtre antique ont donné lieu à une nouvelle collaboration entre restaurateurs et archéologues lors du dégagement de quelques maçonneries originales de l'édifice (fig. 65). Alors qu'une première phase de construction du bâtiment a été documentée au niveau du mur de soutènement de la cavea M 53, différentes étapes de chantier ont été observées

à la jonction du mur sud de l'aditus M 54 et du mur de précinction M 44. Le démontage des anciennes restaurations à l'extrémité ouest de M 54 a en outre permis de repérer la relation de ce mur avec l'amorce des fondations de la rangée inférieure des gradins de la cavea (M 30), ainsi que, pour la première fois, l'empreinte en négatif d'un bloc de gradin indiquant la position approximative et la hauteur de celui-ci⁸⁸.

Fig. 65

Théâtre. Extrait du plan archéologique. Situation des sondages effectués en 2015.

P. Blanc

⁸⁸ Ces quelques résultats sont présentés en détail *supra*, p. 161-169.

CN 1185, 569915/193060,
570550/193370,
570980/193020,
571033/192972
Altitude env. 436, 438 et
490 m
Parcelles 9, 1928, 2775,
2798
Carrés P 7, W 11, W 19-20

2015.03 – Mur d'enceinte, porte de l'Est, fossé défensif, porte du Nord-Est

Mur d'enceinte

Sondages, fouilles programmées. Mars-juin 2015.

Ensembles MRA : 15/16887-16964 : céramique, faune, métal, monnaies, verre, tabletterie, architecture, peinture murale.

Investigations et documentation : M. Flück, H. Amoroso, L. Francey, A. Schenk.

Inventaire et étude du mobilier : D. Castella et M. Flück (céramique), I. Liggi Asperoni (numismatique).

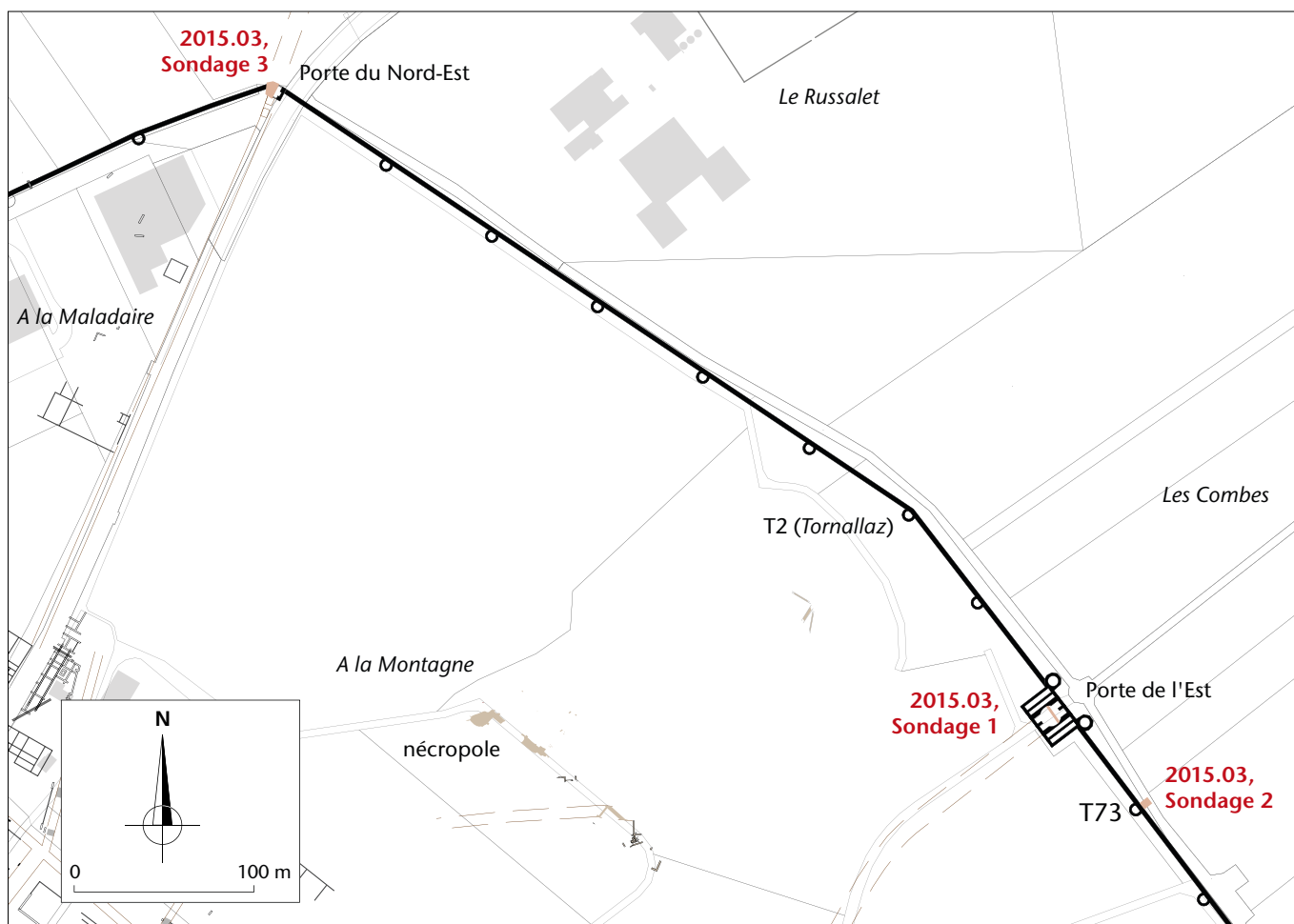


Fig. 66
2015.03. Mur d'enceinte, porte de l'Est, fossé défensif, porte du Nord-Est. Extrait du plan archéologique. Situation des sondages ouverts en 2015
Échelle 1:4000.

Sujet d'une thèse de doctorat à l'Université de Lausanne, l'étude archéologique et architecturale de l'enceinte romaine d'Avenches a débuté en janvier 2014⁸⁹. Menées sous la direction conjointe du Site et musée romains d'Avenches et de l'Université de Lausanne et financées par la Société de tir des Bourgeois d'Avenches, les recherches orientées visant à préciser certaines questions concernant le mur d'enceinte prévoyaient l'ouverture en 2015 de trois sondages archéologiques⁹⁰.

Pour l'analyse des différentes parties constitutives du mur d'enceinte (courtines, portes, tours et fossé), trois secteurs apparaissaient comme prioritaires : la porte de l'Est, la porte du Nord-Est et le fossé défensif à l'avant de la muraille à la hauteur de la dernière tour intermédiaire (T 73) (fig. 66). Ces différents secteurs ont été parti-

lement fouillés à plusieurs reprises déjà au cours des cent dernières années, en particulier au début du XX^e s.⁹¹. La documentation issue de ces

⁸⁹ Cf. *supra*, p. 172-173.

⁹⁰ Les sondages n'auraient pas pu être effectués dans les délais sans l'aimable autorisation de la Commune d'Avenches et des propriétaires des parcelles concernées.

⁹¹ J. Mayor, *Aventicensia II. La Porte de l'Est, fouilles et restaurations*, *Indicateur d'antiquités suisses*, nouvelle série 1, 1899, p. 2-10; A. Naef, *Avenches. Revue historique vaudoise* 2, 1929, p. 37-45, en particulier p. 43-45; G. Th. Schwarz, *Aventicum – neue Beobachtungen zu Stadtmauer und Toranlagen. Mit einem Exkurs über Teichographie*, *ASSPA* 51, 1964, p. 63-70; J.-P. Dewarret, *L'enceinte romaine d'Avenches*, mémoire de licence en archéologie gallo-romaine, Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne, 1984 (manuscrit déposé au SMRA).

**Fig. 67**

2015.03. Sondage 1, porte de l'Est. Vue générale du sondage dans la cour centrale de la porte. La tranchée se situe entre les deux murs latéraux de la cour (M 3 au nord et M 6 au sud, respectivement à droite et à gauche de l'image). Dans le sondage, les deux bordures en moellons de calcaire jaune sont bien visibles de part et d'autre de la route St 1. Vers l'ouest et l'est, les deux piliers centraux (M 4, M 5), restaurés à l'aide de pierres artificielles au début du XX^e s., marquent les deux passages de l'état original de la porte.

anciennes interventions ne répond toutefois pas aux nombreuses questions qui se posent encore dans le cadre des recherches en cours.

Porte de l'Est (sondage 1)

Les travaux à la porte de l'Est consistaient en la réouverture d'une tranchée profonde d'env. 1 m pratiquée en 1999 dans la partie centrale de la cour de la porte⁹², complétée par la fouille en extension d'une bande témoin de 1,5 m de largeur immédiatement à l'est de ce sondage (fig. 67). Au moins quatre phases d'occupation ont été distinguées dans l'emprise de cette fouille.

Phase 1 : premières influences anthropogènes

À la cote de 488,90-489,00 m, immédiatement sur la moraine en place, les traces ténues d'une première fréquentation du secteur ont été observées sous la forme d'une couche de limon jaune très argileux (cf. fig. 69, C 1). Il pourrait s'agir d'une préparation du terrain en vue de l'établissement du bâtiment de la phase suivante.

Phase 2 : présence d'un établissement rural ?

Les négatifs de quatre parois (St 6, St 15, St 16, St 19) associées à plusieurs trous de poteaux esquissent pour cette deuxième phase le plan d'un bâtiment mesurant au minimum 11,80 m d'extension nord-sud et au moins 1,4 m d'est en ouest. Son orientation diverge d'environ 15° vers le sud-est de celle de la future porte de l'Est. Les vestiges mis au jour parlent en faveur d'une construction en colombage dont les poutres verticales étaient profondément implantées dans le sol. Le comblement des négatifs des parois et surtout la couche de démolition qui scellait le tout (C 5) recelaient de nombreux fragments d'enduit mural, indiquant que quelques-unes d'entre elles étaient ravalées voire même couvertes d'un revêtement peint. Une transformation partielle du bâtiment est signalée par l'installation d'un petit foyer (St 3) à l'emplacement de l'une de ses sablières (fig. 68). La fonction du bâtiment n'est pas définie (habitat, édifice à vocation artisanale?).

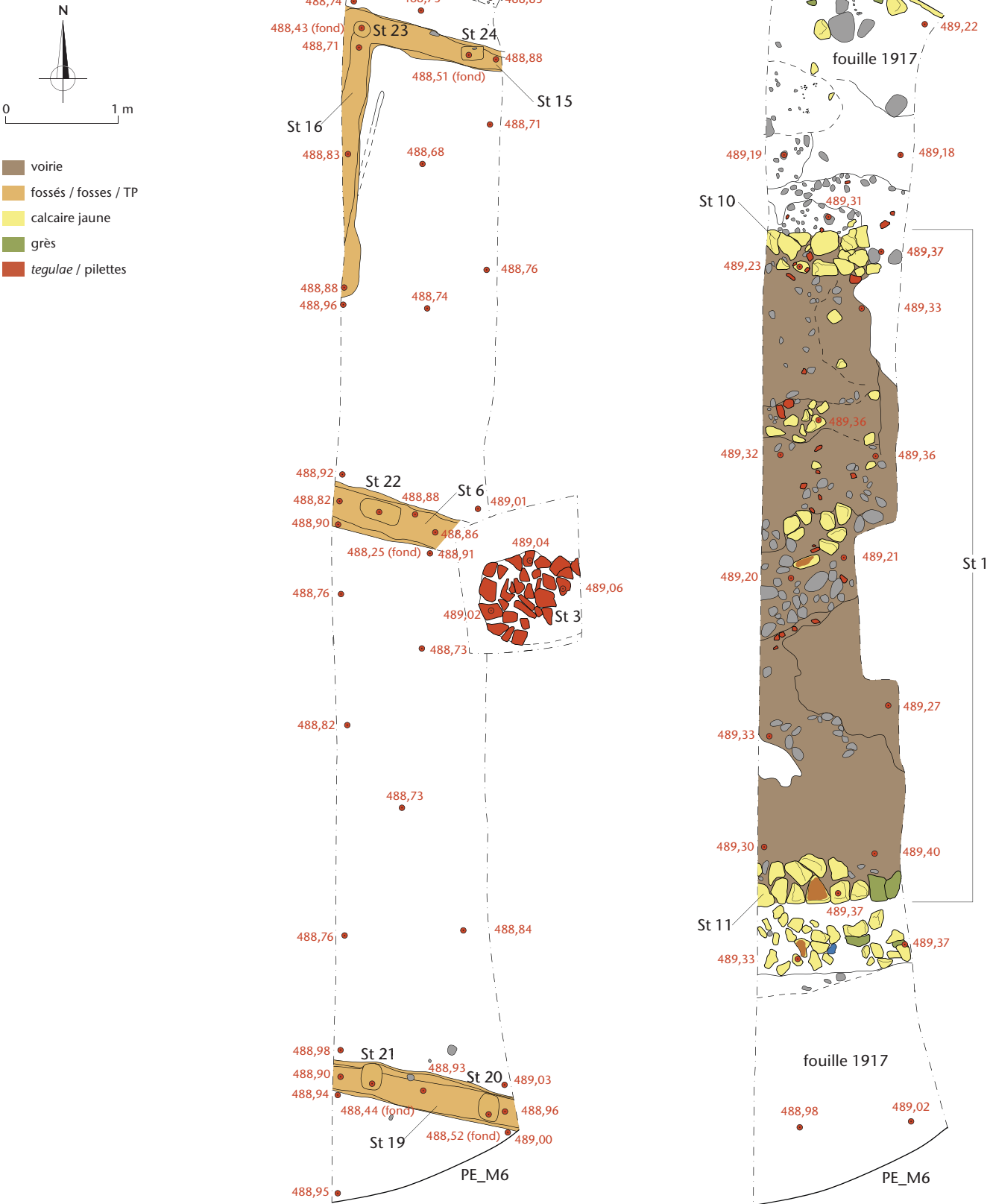
Les rares tessons récoltés⁹³ tendent à dater cette construction dans la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C. Comme l'avaient déjà conclu les fouilles de 1999, il apparaît donc que l'emplacement où sera érigée la porte de l'Est et la chaussée qui la traversait était occupée à l'époque tibéro-claudienne par un ou des édifices en terre et bois dont l'importance nous échappe encore. À ce moment-là, ceux-ci étaient en outre situés hors la ville *stricto sensu*, comme l'indique la présence 250 m plus à l'ouest d'une nécropole fréquentée durant la même période⁹⁴. S'agit-il dès lors d'un établissement rural ?

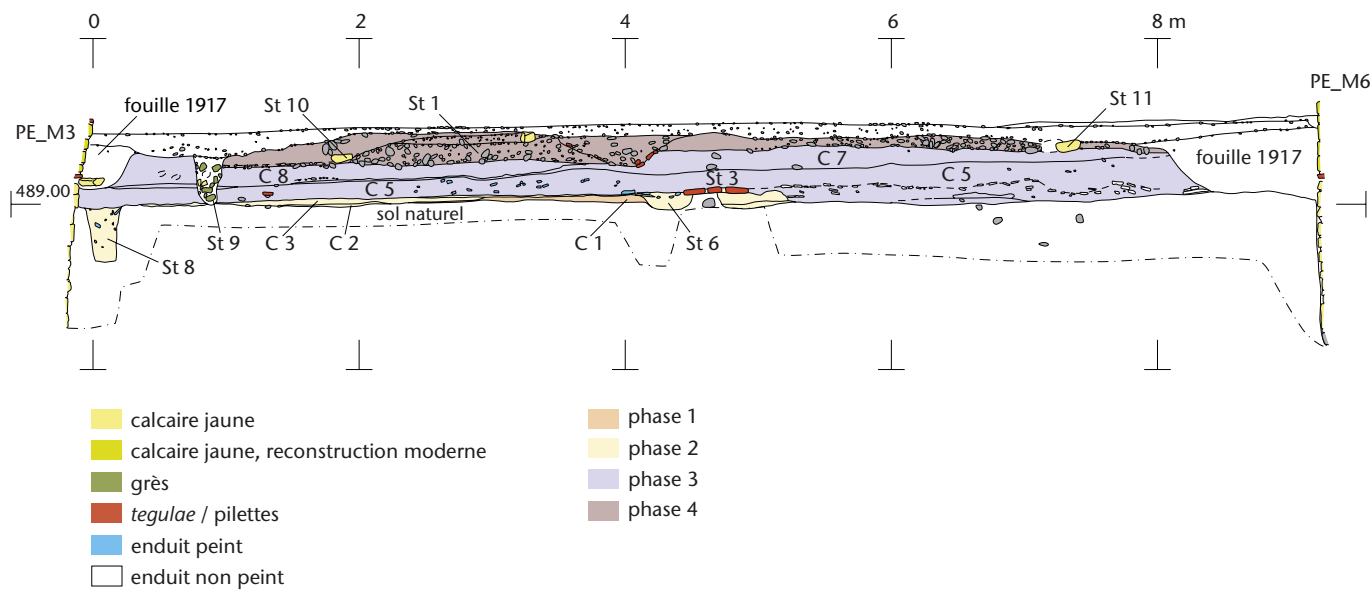
⁹² BPA 41, 1999, p. 228–229 (intervention 1999.04).

⁹³ Fig. 69, C 2; K 16888: imitation de sigillée à pâte claire; bol Drack 9/10; pâte commune claire.

⁹⁴ Nécropole À la Montagne; cf. BPA 44, 2002, p. 152-158. Étude d'E. Sauter (à paraître).

Fig. 68
 2015.03. Sondage 1, porte
 de l'Est. Plan des vestiges
 des phases 2 (à gauche)
 et 4 (à droite). Échelle 1:50.





Phase 3 : démolition de l’habitat et préparation pour la construction de la porte de l’Est

La désaffectation du bâtiment de la phase 2 intervient au plus tard au début des années 70, sous le règne de Vespasien, au moment où débute la construction de la porte de l’Est. Ses niveaux d’abandon et de démolition (fig. 69, C 5) sont en effet directement scellés par les matériaux (C 7, C 8) issus des tranchées de fondation des deux murs (PE_M 3 et PE_M 6) encadrant l’espace central de la porte. L’aplanissement de ce remblai précède la construction en élévation de ces deux maçonneries avant la probable mise en place d’un dallage dans la cour intérieure circulaire de l’édifice.

Phase 4 : nouvelle chaussée et remaniement de la porte

Cette nouvelle phase est marquée par le démantèlement du dallage de la cour centrale auquel se substitue une chaussée de gravier large de 6 m qui était bordée de part et d’autre d’un alignement de calcaires jaunes (fig. 68 et 69, St 10 et 11). La stratigraphie relevée lors de cette intervention a en effet démontré que cette voie n’était pas contemporaine des deux murs latéraux PE_M 3 et PE_M 6, du moins dans leur fonction d’origine (fig. 67).

La documentation des fouilles d’A. Naef et L. Bosset en 1917 et les observations faites cette année conduisent à un constat identique : au moment où la route St 1 était en fonction, les deux piliers centraux PE_M 4 et PE_M 5 ainsi que les murs de façade PE_M 9 et PE_M 10 (fig. 67) avaient probablement été abattus, induisant un remaniement complet de la porte. La forme architecturale sous laquelle se présentait alors ce point de passage reste incertaine. Par sa présence, cette large chaussée n’en démontre pas

moins que cet axe de transit à travers le site a conservé toute son importance et ceci jusqu’au milieu du IV^e s. ap. J.-C., sur la foi des monnaies trouvées lors des fouilles de 1999.

Fossé défensif (sondage 2)

L’endroit jugé le plus favorable à des observations portant sur le fossé défensif se situait à env. 50 m au sud de la porte de l’Est, à la hauteur de la dernière tour intermédiaire (T 73) (fig. 66). Les travaux effectués ont tout d’abord consisté en l’ouverture à la pelle mécanique d’un sondage de 4,5 m de longueur pour une largeur de 1 m jusqu’à la base du fossé. La partie nord de la tranchée a ensuite été décapée couche par couche à la même profondeur (fig. 70).

La courtine du mur d’enceinte (fig. 71 et 72, T 73–PE_M 1) présente ici une fondation en grès et mortier de chaux d’env. 1,15 m d’élévation

Fig. 69
2015.03. Sondage 1, porte de l’Est. Coupe Est.

Fig. 70
2015.03. Sondage 2, fossé défensif. Situation du sondage ouvert à l’extérieur de la muraille, une cinquantaine de mètres au sud de la porte de l’Est.



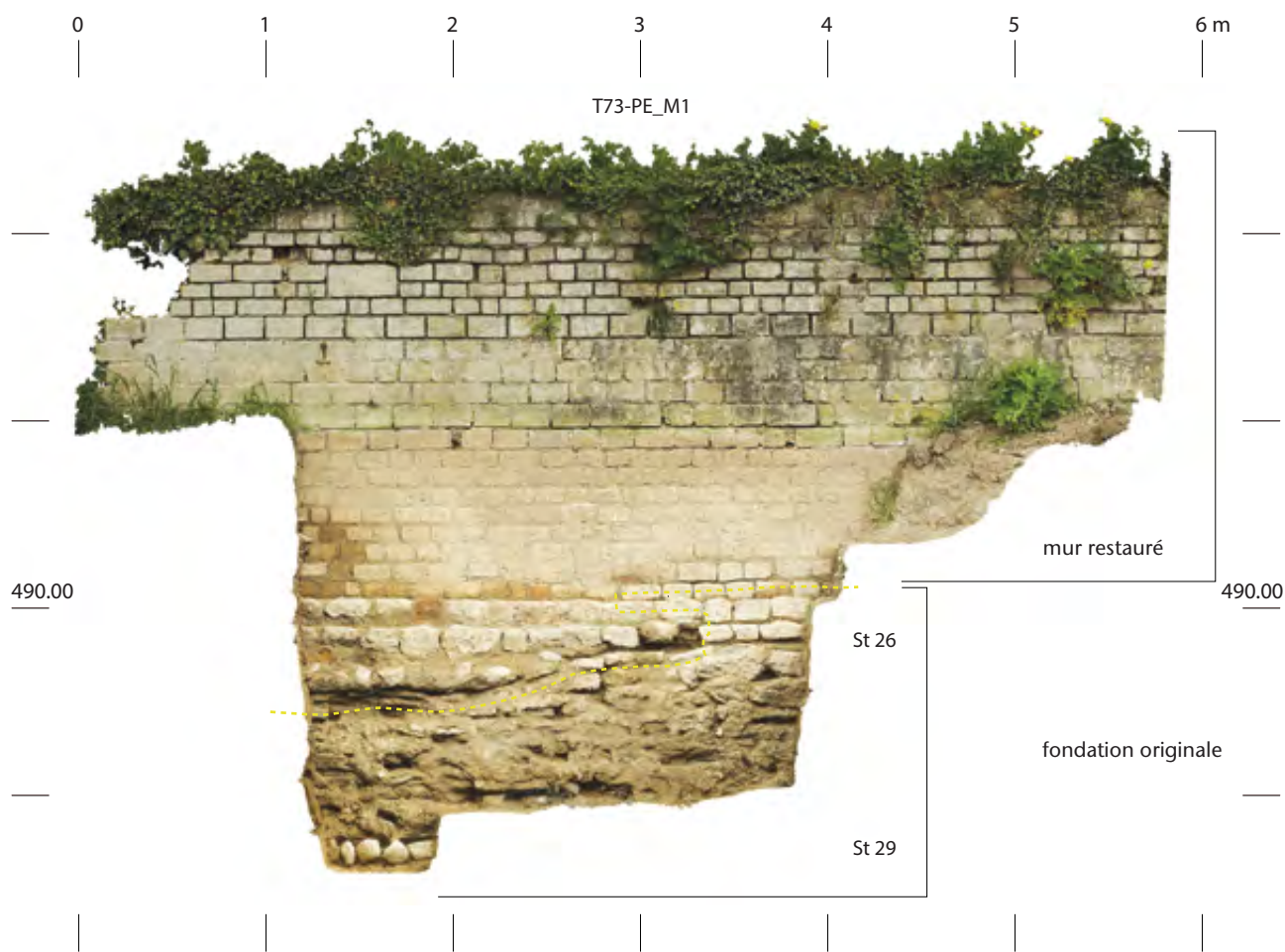


Fig. 71

2015.03. Sondage 2, fossé défensif. Orthophotographie du parement est de la courtine vis-à-vis du fossé défensif, avec indication des maçonneries originales et des restaurations du XX^e s. Échelle 1:40.

(St 29), posée sur un lit de boulets maçonnés à sec. La transition entre la fondation et les parties apparentes de la muraille est marquée par un ressaut de fondation en moellons de calcaire jaune construit sur trois assises décalées (St 26). Les restaurations modernes (1934, 1964) sont visibles dès le sommet de la fondation.

Un étroit fossé (largeur 25 cm, profondeur 15 cm) a été observé au niveau des fondations de la muraille. Le comblement limoneux de cette structure a livré quelques tessons de céramique, ainsi que des fragments de tuile et de *tubulus* (fig. 72, St 30). Ce mobilier fournit pour son abandon un *terminus post quem* du milieu du II^e s. ap. J.-C.⁹⁵. La présence à la base de la muraille d'époque flavienne d'une structure de cette période n'est pas sans poser problème. Son insertion stratigraphique implique en outre un aménagement du fossé défensif à une date relativement tardive, puisque plus d'un demi-siècle après la construction de la muraille ! Il y a visiblement là une anomalie dont il faut sans doute chercher l'origine dans un événement de plus ou moins grande ampleur intervenu dans ce secteur du mur d'enceinte. À ce stade des réflexions, on avancera à titre d'hypothèse la mise en œuvre d'une réfection partielle de la muraille impliquant la mise à nu de ses fondations puis

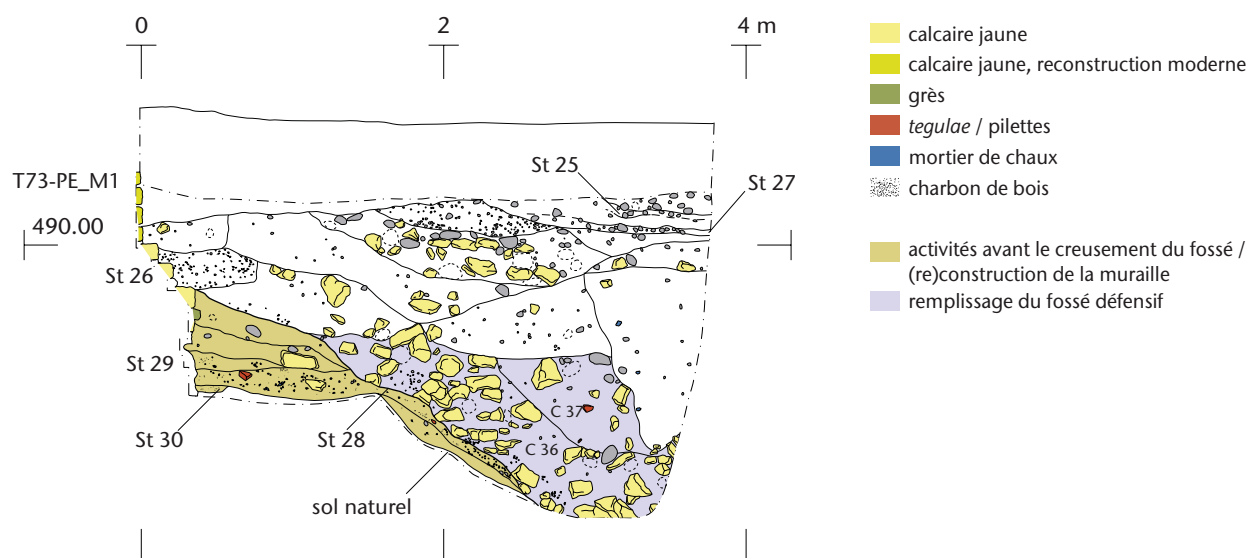
le réaménagement du fossé défensif à l'issue du chantier.

Celui-ci n'a pas été recoupé dans son intégralité du fait de la présence de conduites électriques implantées sur son côté est. Sa largeur peut être restituée à au moins 3,2 m avec une profondeur d'environ 1,6 m (base à env. 488,05 m). Son profil interne suit un angle de 30 à 35°. Rien n'indique que sa bordure ait été consolidée par exemple à l'aide des mottes de gazon, comme on l'a observé sur d'autres sites⁹⁶. L'absence de sédiments à sa base, immédiatement sous ses niveaux d'abandon, laisse supposer un entretien régulier de l'ouvrage.

Le comblement du fossé (C 36, C 37) est constitué de débris de pierres calcaires jaunes non taillées, de mortier de chaux et de quelques fragments de tuiles, apparemment les gravats de la muraille démolie. L'absence presque totale

95 K 16909 : gobelets à revêtement argileux, mortier de type rhétique.

96 J. Trumm, M. Flück, *Am Südtor von Vindonissa. Die Steinbauten der Grabung Windisch-Spillmannwiese 2003-2006 (V.003.1) im Süden des Legionslagers (Veröff. Ges. Pro Vindonissa 22)*, Brugg, 2013, p. 124; p. 130, Abb. 12; p. 136-137.



de moellons taillés montre qu'il s'agit-là de la démolition non pas du mur tout entier, mais plutôt de son noyau en *opus caementicium*. Les fragments de tuiles⁹⁷ appartiennent tous à des petits modules de forme conique et proviennent très probablement de la toiture de la tour intermédiaire T 73 située sur l'autre côté de la muraille (fig. 73). Le comblement du fossé semble avoir été intentionnel: son remplissage était en effet immédiatement scellé de différentes autres couches de nivellement puis de deux chaussées successives en gravier (St 25, St 27) relevées à l'altitude d'env. 490,10 m (cf. fig. 72). S'agissait-il de créer une surface suffisamment plane pour l'établissement d'un chemin carrossable le long de la muraille ou fallait-il tout simplement pouvoir accéder plus facilement à celle-ci pour en récupérer les matériaux de construction? Quoi qu'il en soit, le manque de mobilier datant dans le remplissage du fossé ne permet pas de situer précisément ces événements. Le *terminus post quem* du milieu du II^e s. ap. J.-C. pour le creusement du fossé défensif vaut donc également pour son comblement et la destruction de certaines parties de la muraille.

La datation des deux routes en gravier mentionnées plus haut (St 25 et St 27) et qui sont sans aucun lien stratigraphique avec les niveaux contemporains du mur d'enceinte, reste très incertaine. Dès le XVIII^e s., un chemin est indiqué sur les cartes et les plans anciens le long de la muraille en direction de Donatyre⁹⁸. Il est dès lors possible que les chaussées St 25 et 27 correspondent à ce chemin dont on peut toutefois exclure que le tracé remonte bien à l'époque romaine.

⁹⁷ K 16911.

⁹⁸ Fornerod 1747, Ritter 1786, Aubert Parent 1805.

⁹⁹ P. Blanc, D. Castella, Le moulin hydraulique gallo-romain des *Tourbières* à Avenches/Aventicum, *BPA* 53, 2011, p. 7-62, en particulier p. 8-11 et 46-47.

Porte du Nord-Est (sondage 3)

D'une surface d'env. 50 m², avec une stratigraphie conservée sur 2 m de hauteur, le sondage 3, situé à la sortie d'Avenches sur le bas-côté nord de la route cantonale en direction de Berne au débouché de la route Industrielle, visait à dégager la partie nord de la porte du Nord-Est, sa partie sud, sous la route cantonale, étant inaccessible (fig. 74). Pas moins de six phases d'occupation ont été observées pour l'époque romaine.

Phase 1 : une route précoce

Le plus ancien aménagement relevé dans le secteur fouillé est une couche de gravier épaisse de 5 à 10 cm (St 83) relevée à l'altitude de 436,45 m. Ce niveau de circulation correspond (très vraisemblablement) à la route dite « du Nord-Est », qui sortait de la ville en direction de la zone *extra muros* du complexe funéraire et cultuel d'*En Chaplix*⁹⁹. Le rare mobilier en lien avec cette chaussée ne permet pas de la dater précisément. La chronologie des phases suivantes permet néanmoins



Fig. 72

2015.03. Sondage 2. Fossé défensif. Coupe nord.

Fig. 73

2015.03. Sondage 2. Fossé défensif. Tuile conique provenant du remplissage du fossé défensif (K 16911). Échelle 1:4.



Fig. 74

2015.03, Sondage 3, porte du Nord-Est. Situation des vestiges de la porte du Nord-Est et de la courtine adjacente immédiatement au nord de la route cantonale (derrière les barrières). Vers le sud, à l'arrière plan, la rangée d'arbres marque le prolongement de la muraille vers la Tornallaz (tour T 2).

d'en situer l'établissement vers le début du I^{er} s. ap. J.-C., conformément à la datation tibérienne établie *En Chaplix*.

Phase 2 : construction du mur d'enceinte et aménagement d'une nouvelle chaussée

Cette phase correspond à la construction du mur d'enceinte : s'y rapporte une couche de fragments de calcaire jaune et de mortier de chaux épaisse de 10 à 20 cm (fig. 75, C 65), présente sur une bande large d'env. 1,4 m au sud de la courtine à la cote de 436,60 m. Ce niveau de chantier achève le comblement du fossé de fondation de la muraille (St 53), fouillé sur une longueur d'env. 2,3 m.

Un réseau de pieux de 10 à 15 cm de diamètre et longs d'au moins 40 cm (435,00-435,40 m), implantés dans le sable naturel (C 69) à env. 10 cm de distance les uns des autres, est apparu au fond de ce fossé. Le bois n'étant pas conservé, seule la trace des pieux était encore visible sous la forme d'un limon très sableux et meuble brun-foncé comprenant quelques fibres de bois.

Reposant directement sur ce réseau de pilotis, les fondations du mur d'enceinte (St 45), conservées sur une hauteur de 1,15 m et larges de 3 m, comprennent une à deux assises de boulets maçonnés à sec surmontées de sept assises régulières de moellons non taillés de calcaire jaune liés au mortier de chaux. Suivent trois ressauts de fondation en paliers (fig. 75, St 41, St 43). À 436,60 m, le ressaut inférieur correspond parfaitement au niveau de chantier mentionné plus haut. Le parement sud de la courtine (St 42) était conservé sur un maximum de cinq assises (436,95–437,55 m).

Le noyau du mur est constitué de calcaires jaunes bruts et de quelques boulets. À l'amorce de ses parements en élévation, la courtine présente une largeur de 2,40 m (fig. 76).

Les restes d'une seconde chaussée sont apparus au sud de la courtine sous la forme d'une couche compacte de gravier fin et moyen de 10 à 15 cm d'épaisseur (St 51, cf. fig. 75). Celle-ci reposait sur un lit de boulets en position horizontale (C 107, St 82) qui en constituait le radier. Elle était bordée au nord-ouest par un fossé latéral (C 91) profond de 30 cm et large de 50 cm. Après l'abandon de la route, le fossé a été comblé par du limon brun-foncé sableux contenant divers éléments de mobilier (céramique, fer, stylet en bronze¹⁰⁰).

Le mobilier provenant du remplissage du fossé de fondation St 53 et celui, légèrement plus récent, trouvé dans le contexte de la route St 51 situe cette deuxième phase d'occupation au début de l'époque flavienne¹⁰¹.

Phase 3 : transformation de la courtine et construction d'une tour

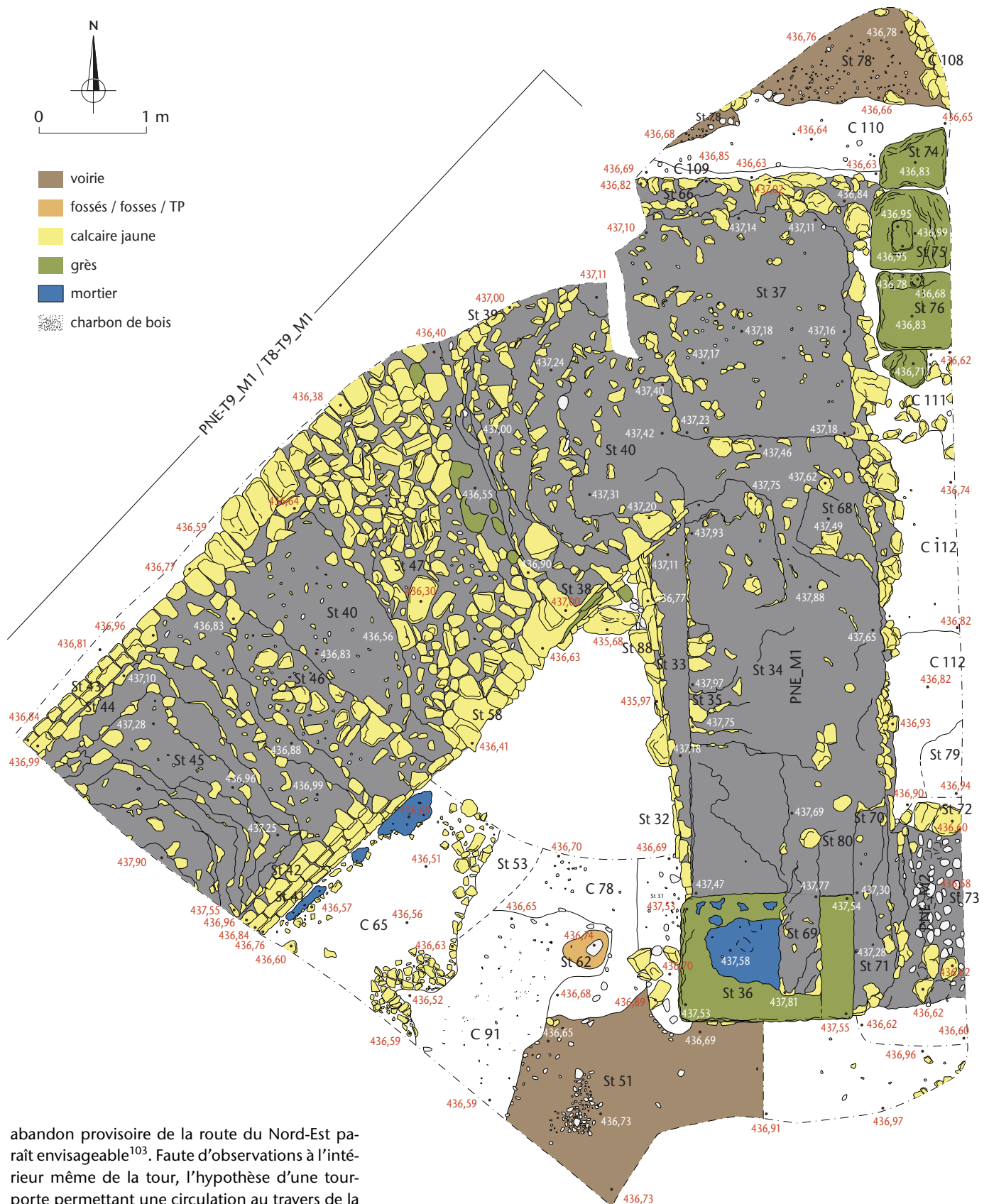
Cette nouvelle phase est marquée par l'adjonction à la muraille d'une tour intermédiaire dont les larges fondations, de plan circulaire, (fig. 76, St 49) sont liées à celles de la courtine, partiellement démontée puis reconstruite à cette occasion (fig. 77). Il s'agit de la tour n° 8, identifiée lors des fouilles de 1921 et de 1960 déjà¹⁰². Là également, un réseau de pilotis a été implanté à la base des fondations maçonnées.

Alors qu'aucune nouvelle chaussée n'est venue se superposer à la voie précédente, un

¹⁰⁰ Inv. 15/16943-01.

¹⁰¹ L'absence d'éléments flaviens parle en faveur d'un comblement du fossé au cours des deux premiers tiers du I^{er} s. ap. J.-C. Le matériel céramique de la route St 51 (C 64, K 16929) qui comprend notamment un bol Drag 30 ou des récipients à revêtement argileux (p. ex. le gobelet AV 10), suggère une datation légèrement plus récente. Le remblai de nivellement établi sur le niveau de chantier C 65 (K 16938) contient un bol Drag. 37, élément clairement flavien.

¹⁰² 1921 : DF VI, archives SMRA ; 1960 : G. Th. Schwarz, Les fouilles topographiques de 1959/1960, BPA 18, 1961, p. 40-76, en particulier p. 72-76.



abandon provisoire de la route du Nord-Est paraît envisageable¹⁰³. Faute d'observations à l'intérieur même de la tour, l'hypothèse d'une tour-porte permettant une circulation au travers de la muraille ne peut cependant pas être totalement écartée. Le mobilier associé, provenant d'une

¹⁰³ Voir à ce sujet: D. Castella, L. Flutsch, Sanctuaires et monuments funéraires à Avenches-En Chaplix VD, AS 13.1990.1, en particulier p. 26-27. Cf. aussi BPA 53, 2011, p. 48.

Fig. 75

2015.03. Sondage 3, porte du Nord-Est. Plan des vestiges mis au jour en 2015. Échelle 1:50.

Fig. 76 (ci-contre)

2015.03. Sondage 3, porte du Nord-Est. À gauche, la courtine des phases 2 et 3; à droite en arrière plan, le mur nord de la porte du Nord-Est (PNE_M1) venu se superposer à la fondation semi-circulaire de la tour T 8 (St 49, derrière le jalon).



Fig. 77 (ci-dessous)

2015.03. Sondage 3, porte du Nord-Est. Parement sud de la fondation de la courtine (vue vers le nord). Joint vertical marquant les deux phases (2 et 3) de la courtine et les deux différents niveaux de pilotis au-dessous de la fondation maçonnée.



Fig. 78 (ci-contre)

2015.03. Sondage 3, porte du Nord-Est. Mur nord de la Porte du Nord-Est (PNE_M1) vu depuis le nord. Au premier plan, le négatif d'une grande dalle restituée en volume; à gauche, trois dalles encore en place (St 74, 75, 76) d'un état postérieur de la porte (phases 5 et 6).

couche de gravier recoupée par la fondation de la tour tend à situer l'édification de cette tour dès le milieu du II^e s. ap. J.-C.¹⁰⁴.

Phase 4 : transformation de la courtine et construction de la porte du Nord-Est

Lors de cette nouvelle phase de développement, la tour n° 8 est arasée jusqu'au sommet de ses fondations (cf. fig. 76) pour être supplantée par une porte dont les maçonneries ont été partiellement dégagées sur son côté nord-ouest (PNE_M 1, cf. fig. 75). Le mur mis au jour présente en ses deux extrémités une architecture en grand appareil tandis que sa partie intermédiaire est en petit appareil (*opus vittatum*) avec un jointoyage en *pietra rasa* (fig. 78). Le niveau de circulation contemporain peut être restitué à une altitude d'env. 437,20 m d'après l'empreinte en négatif de plusieurs grandes dalles de grès (St 37, St 70, St 80) et un bloc conservé *in situ* (St 36).



Dégagés avec d'autres blocs de grès lors des fouilles de 1921 puis de 1960, les trois dalles mises au jour à l'est du mur PNE_M 1 (St 74, 75 et 76) marquent l'entrée proprement dite de la porte (cf. fig. 75 et 78). Il ne s'agit toutefois pas du dispositif d'entrée contemporain de ce

¹⁰⁴ K 19630: Ce mobilier comprend un bon spectre des récipients en TS: les coupes Drag 24, 35/36, et les bols Drag. 37, 38 et Hof. 12 sont attestés. De plus on remarque des bols Drack 21 (formes tardives), des fragments de récipients à revêtement argileux, des bols AV 209 et des gobelets/tonnelets AV 10.



premier état de la porte : divers indices, notamment altimétriques, laissent en effet supposer la présence à l'intérieur de celle-ci d'un dallage entièrement récupéré. Comme nous l'indique un Antoninien de Claude II le Gothique¹⁰⁵, issu des couches de démolition (C 111) présentes à l'intérieur de la porte (altitude 436,67 m), ce démantèlement est intervenu après 268 ap. J.-C. Cette monnaie constitue en même temps un *terminus ante quem* pour la construction de la porte du Nord-Est que l'on peut ainsi situer sans plus de précision entre le milieu du II^e s. et le dernier tiers du III^e s. de notre ère.

Phases 5 et 6 : modifications successives de la porte

Mise en relation avec les observations de cette année, l'étude attentive de la documentation des fouilles de 1921 laisse deviner plusieurs modifications architecturales du dispositif d'entrée de la porte (fig. 79). En témoignent notamment d'épaisses couches de matériaux caractéristiques d'un démontage de maçonneries et, sans doute, de la récupération de dalles de sols. Si l'importance et la nature de ces transformations nous échappent, la porte en tant que telle continue toutefois d'exister : espacées de 2,50 m, les deux dalles munies des trous de crapaudine (fig. 80)

montrent en effet que ce point de passage au travers de la muraille pouvait au besoin être fermé par une porte à deux battants.

Celle-ci est remplacée par la suite (phase 6) par une porte à un seul battant pivotant sur le bloc à crapaudine St 75 (cf. fig. 75, 79 et 80). Comme l'attestent les ornières visibles dans les dalles encore in situ, le passage, large de 2,7 m, continue alors d'être fréquenté par un trafic régulier de chars.

Faute de mobilier, les transformations que l'on constate lors des phases 5 et 6 ne sont pas précisément datées. Une fois encore, on ne peut donc se référer, pour ces événements, qu'au *terminus post quem* de 268 ap. J.-C. donné par l'antoninien de Claude II le Gothique précédemment mentionné. Si elle ne constitue pas une preuve en soi, l'absence de tout mobilier du IV^e s. tend par ailleurs à situer l'abandon de la porte vers la fin du III^e s. ap. J.-C. déjà.

Phase 7 : le creusement du fossé St 47

Le seul aménagement postérieur à l'époque romaine observé dans l'emprise du sondage consiste en un fossé à fond plat (St 47), large de 1 à 1,2 m et attesté sur une longueur d'environ 7,6 m (cf. fig. 75). Se prolongeant de part et d'autre de la muraille, ce fossé d'orientation sud-ouest/nord-est, présente une légère pente en direction du nord-est. Sa datation repose sur la présence, dans son remplissage, d'un tessou de bouteille d'eau minérale Selters¹⁰⁶, importation

Fig. 79

2015.03. Sondage 3, porte du Nord-Est. Plan cumulé des vestiges mis au jour en 1921, 1960 et 2015. Échelle 1:100.

¹⁰⁵ Inv. 15/16922-01.

¹⁰⁶ K 16936.

Fig. 80

2015.03. Sondage 3, porte du Nord-Est. Vue des fouilles de 1921. Au premier plan, les dalles en grès dotées de trous de crapaudine des derniers états de la porte (phases 5 et 6). À droite, les dalles St 75 et 76 redégagées en 2015.



du Duché de Nassau, un ancien État de la Confédération du Rhin annexé au royaume de Prusse en 1866. L'estampille d'un lion visible sur ce fragment de bouteille en situe la fabrication entre

1836 et 1866¹⁰⁷. Il s'agit vraisemblablement de l'un des fossés de drainage creusés vers le milieu du XIX^e s. pour faciliter l'exploitation agricole de ces terrains inondables.

M. Flück

¹⁰⁷ U. Wieland, Mineralwasserkrüge aus Selters, *Der Mineralbrunnen* 10, 1980, p. 286–292, en particulier p. 290–291.

2015.04 – Au Lavoëx

Voirie.

Surveillance pour canalisation. Tranchée. 27 avril 2015.

Ensembles MRA : 15/16996-16998 : céramique, faune, métal, architecture, anthropologie.

Investigations et documentation : H. Amoroso, L. Francey, A. Schenk.

Inventaire et étude du mobilier : D. Castella (céramique), Th. Hufschmid (architecture), G. Perréard (anthropologie).

CN 1185, 570070/192110
Altitude env. 456 m
Au Lavoëx
Parcelle 2785
Carré I 17

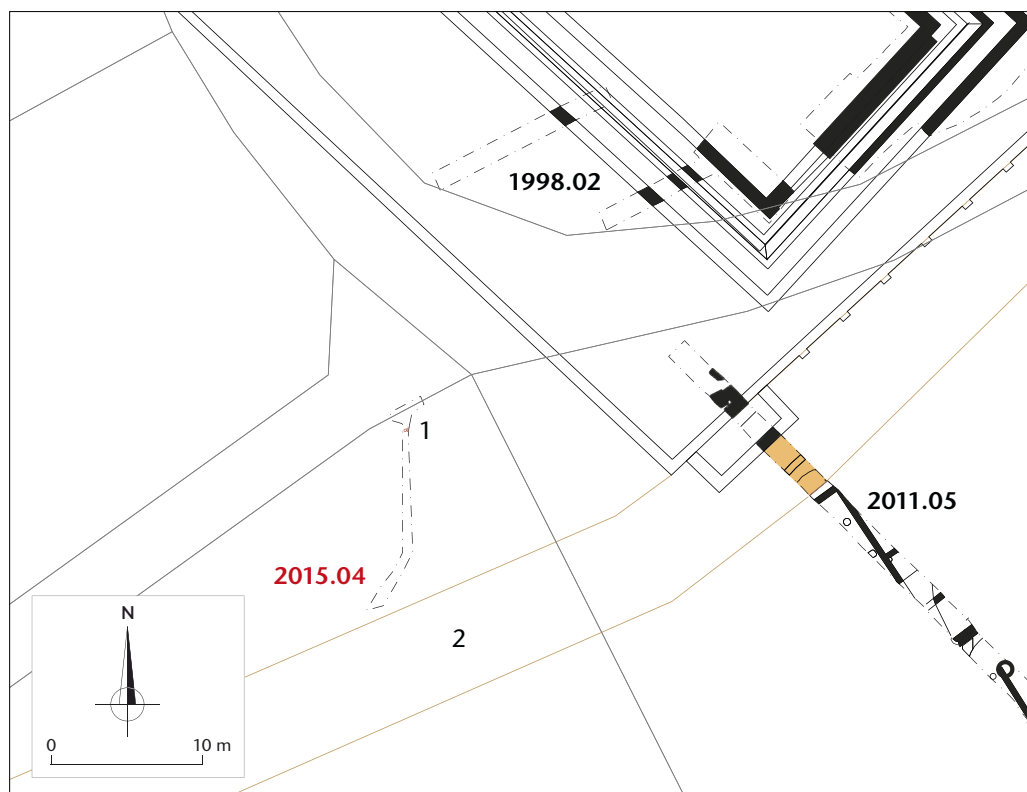


Fig. 81

2015.04. Au Lavoëx. Extrait du plan archéologique. Situation de la tranchée de 2015 et localisation de la tombe à inhumation mise au jour (1), avec le tracé hypothétique de la chaussée repérée en 2011 (2).

La réfection d'une conduite d'eau potable alimentant un abreuvoir sur une parcelle voisine du complexe sacré du *Lavoëx* a permis quelques observations très ponctuelles quant à la nature du sous-sol archéologique de ce secteur encore relativement peu connu du site (fig. 7).

L'ouverture à partir du chemin du Selley et sur une quinzaine de mètres, d'une tranchée large de 50 cm à peine (fig. 81) a ainsi révélé la présence d'une chape compacte de gravier et de galets épaisse d'env. 25 cm (apparition à 455,50 m) s'apparentant à un niveau de circulation dont on ne peut dire s'il s'agit d'une simple aire empierrée ou d'une véritable chaussée. Cet

aménagement jouxte la prolongation théorique dans ce secteur (fig. 81, 2) d'une voie repérée à 200 m vers l'ouest en 1986 et dont le mur sud de l'actuel cimetière d'Avenches a repris le tracé¹⁰⁸. La liaison de cette voie avec la chaussée relevée en 2011 au sud du grand enclos occidental du sanctuaire du *Lavoëx* (fig. 81, 2011.05) reste indéterminée. La datation des niveaux en place se situe, d'après le rare mobilier céramique prélevé, entre la fin du I^{er} s. de notre ère et le milieu du III^e s. ap. J.-C.

À l'extrémité nord de la tranchée, soit à 5 m à peine du chemin du Selley, se trouvait une tombe à inhumation qui n'a pu être que partiellement dégagée (fig. 81, 1). Seule la partie supérieure du corps, inhumé en pleine terre en position dorsale, a été prélevée jusqu'à la hauteur du sternum (fig. 82). L'examen de ces quelques ossements tend à les attribuer à un individu de 30-40 ans, de sexe indéterminé¹⁰⁹. L'analyse par le radiocarbone de cette sépulture la situe avec une probabilité de 95,4 % entre les années 710 et 900 ap. J.-C.¹¹⁰. Antérieure aux cimetières médiévaux de *Sur Fourches* et de la *Grange des Dîmes*, fréquentés aux X^e et XI^e s. ap. J.-C.¹¹¹,

108 J. Morel, Nouvelles données sur l'urbanisme d'*Aventicum*. Les fouilles « St-Martin » et « Mur des Sarrazins » de 1986, *BPA* 30, 1988, en particulier p. 42-76.

109 Détermination anthropologique effectuée gracieusement par Geneviève Perréard Lopreno.

110 Rapport du 18.03.2016, The Angström Laboratory, Uppsala Universitet.

111 *BPA* 51, 2009, en particulier fig. 32, p. 108.



Fig. 82

2015.04. Au Lavoëx. La partie dégagée de l'inhumation du VIII^e s. ap. J.-C. mise au jour.

cette tombe constitue le premier témoin funéraire avéré pour le VIII^e s. ap. J.-C. à Avenches. À mi-distance du théâtre antique, près duquel sont recensées d'autres sépultures tardives non précisément datées, et de l'emplacement où s'élevait peut-être déjà au V^e s. ap. J.-C., l'église paroissiale de Saint-Martin, détruite en 1660 et fouillée en 1967-68 sous le cimetière actuel¹¹², cette tombe n'est probablement pas isolée et laisse espérer la découverte alentour d'autres inhumations contemporaines.

Trois éléments d'architecture issus de cette intervention sont en outre à signaler. Un moellon de tuf taillé¹¹³ qui correspond, d'après sa forme et ses dimensions (hauteur 23 cm, largeur 12 cm, épaisseur 19,5 cm), à la clef de voûte d'une petite niche ou d'un aqueduc; un bloc de calcaire blanc urgonien¹¹⁴ partiellement conservé (largeur 60-70 cm, hauteur env. 30 cm, longueur indéterminée): bombé en sa face supérieure, ce bloc s'apparente à d'autres pièces trouvées non loin de là en 2011, et que l'on avait interprétés comme les dalles de couverture du mur de l'enclos occidental du sanctuaire du Lavoëx¹¹⁵; enfin, un élément très fragmentaire, de calcaire blanc urgonien également¹¹⁶, qui pourrait appartenir à la frise sans décor d'un édifice indéterminé (temple ou éventuellement bâtiment quadriportique de l'enclos voisin).

P. Blanc

CN 1185, 569 306-327/
191 776-800
Altitude 448-449 m
Sur Fourches
Parcelle 4508
Carré B 12

2015.05 – Sur Fourches

Habitat laténien.

Fouille programmée. 28 mai-21 août 2015.

Ensembles MRA: 15/16965-16993: céramique, faune, métal, verre, monnaies, lithique, torchis.

Investigations et documentation: H. Amoroso, Ch. Ansermet, P. Blanc, L. Francey, A. Schenk.

Inventaire et étude du mobilier: D. Castella (céramique), A. Duvauchelle (métal) N. Reynaud Savioz (archéozoologie), I. Liggi Asperoni (numismatique).

Des sondages effectués en 2009 dans le secteur *Sur Fourches* avaient mis au jour des structures et du mobilier archéologiques datés de La Tène D1 (150-80 av. J.-C.). L'extension de la construction du quartier d'habitation a motivé la fouille en surface de ces vestiges.

Une présentation détaillée de cette intervention et du mobilier qu'elle a livré figure dans cet ouvrage¹¹⁷. Elle renouvelle considérablement notre connaissance des origines celtiques d'*Aventicum*.

H. Amoroso

112 BPA 20, 1969, p. 70-71; G. Faccani, *Die Dorfkirche St. Gallus in Kaiseraugst/AG (Forschungen in Augst 42)*, Augst, 2012, p. 152.

113 Inv. 15/16998-01.

114 Inv. 15/16998-02.

115 BPA 53, 2011, p. 169, fig. 44.

116 Inv. 15/16998-03.

117 Cf. *supra*, H. Amoroso, D. Castella, avec des contributions de J. Bullinger, A. Duvauchelle, I. Liggi Asperoni et N. Reynaud Savioz, *Un habitat gaulois aux origines d'Aventicum. Les fouilles de Sur Fourches (2009/2015)*, p. 7-72.

2015.06 – En Pré Vert / mur d'enceinte

Dégagement des vestiges et relevés avant restauration.

Investigation et documentation: H. Amoroso, L. Francey, A. Schenk, M. Flück.

CN 1185, 569910/193055
Altitude env. 436 m
En Pré Vert
Parcelle 9
Carré P 7



Fig. 83

2015.06. En Pré Vert / mur d'enceinte. Parement extérieur de la courtine du mur d'enceinte avec une partie du ressaut de fondation en place (à gauche). Les maçonneries subsistantes se composent des restes du noyau en opus caementicium, conservé jusqu'à 2,5 m en élévation.

Dans le cadre de la restauration par étapes de la courtine du mur d'enceinte, les travaux ont porté cette année sur une portion de la muraille (tronçon PN-T 17_M 1) située à près de 35 m à l'est de la porte du Nord, que franchit aujourd'hui la route de l'Estivage.

L'état préoccupant de la maçonnerie, dont ne sont visibles ici que les restes du noyau d'origine, conservés sur 2,5 m en élévation, a nécessité une intervention de consolidation sur un segment d'env. 13 m (fig. 84). À la cote d'env. 435,60 m, le ressaut de fondation de la muraille, en moellons de calcaire jaune, a été dégagé de part et d'autre du noyau de l'enceinte. Sur le parement extérieur du mur, les trois paliers du ressaut marquant le début de la maçonnerie apparente étaient encore en place sur une longueur d'environ 1,5 m

(fig. 83). Du même côté, mais plus à l'ouest, les pierres situées à la base du noyau d'origine avaient en grande partie disparu. Menaçant de s'écrouler, les maçonneries avaient d'ailleurs été consolidées à cet endroit précis par l'apport, à une date indéterminée, de remblais rapportés constitués de matériaux modernes. Après dégagement des vestiges encore en place, l'intervention a consisté en la reconstruction partielle du noyau. Cette opération a également été l'occasion d'observer les méfaits sur la maçonnerie romaine des puissantes racines des chênes centenaires qui embellissent ce secteur du mur d'enceinte. L'intervention archéologique a consisté, avant restauration, en un relevé pierre à pierre des parements sud et nord de l'enceinte et une altimétrie de la maçonnerie.

M. Flück

CN 1185, 569 670-569 950/
192 725-193 040
Altitude env. 436 m
Parcelles 10, 11, 1868
Carrés L-O 7-8

2015.07 – Prés de la Gare

Habitat, artisanat, mur d'enceinte

Sondages diagnostiques. 28 septembre-18 novembre 2015.

Ensembles MRA: 15/17001-17126: céramique, faune, métal, verre, monnaies, tabletterie, architecture, peinture murale, mosaïque, bois.

Investigations et documentation: H. Amoroso, A. Schenk, M. Flück, L. Francey, E. Rubin, P. Blanc.

Inventaire et étude du mobilier: J.-P. Hurni, Laboratoire Romand de Dendrochronologie, Moudon.

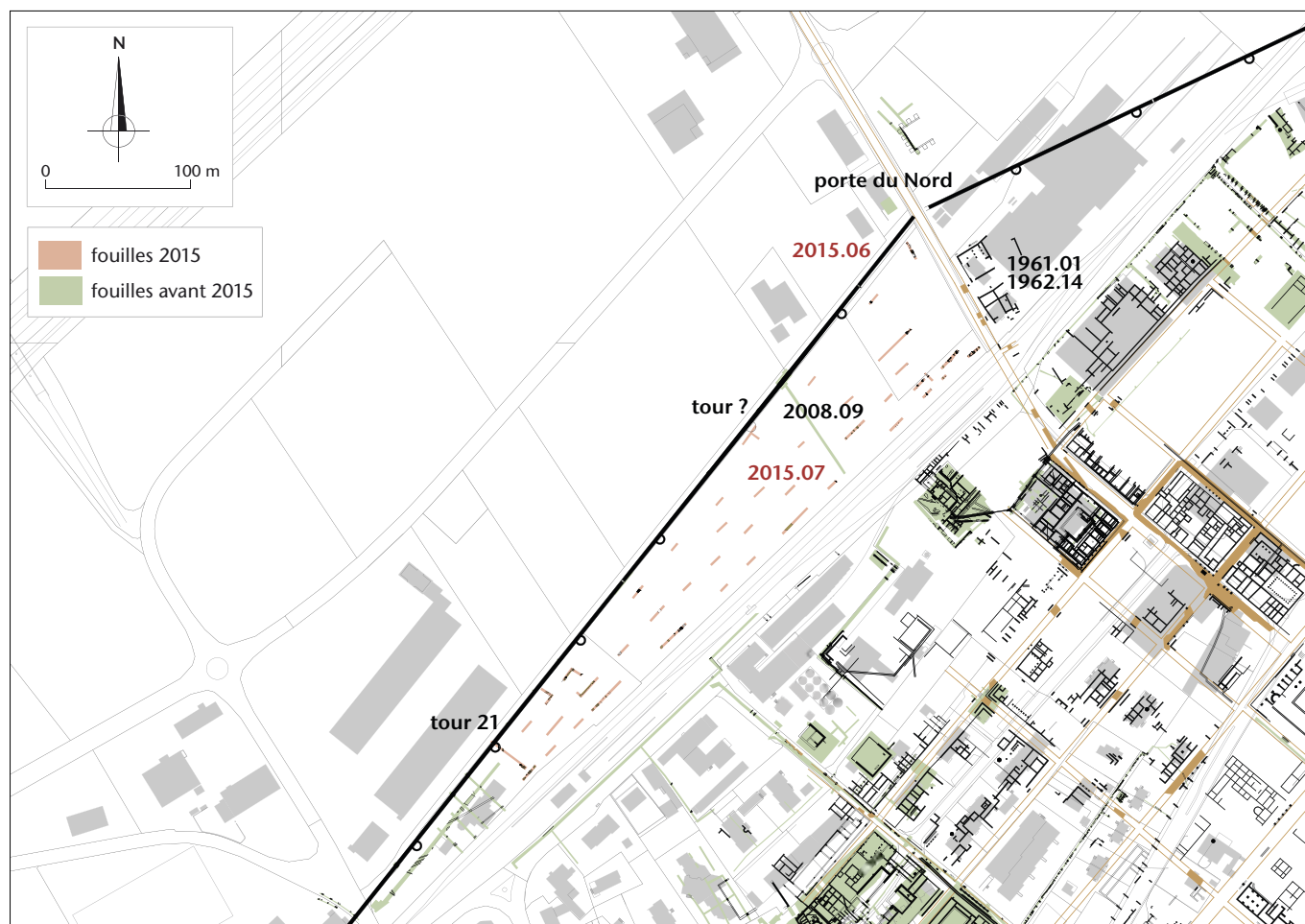


Fig. 84
2015.07. Prés de la
Gare. Extrait du plan
archéologique. Situation des
sondages ouverts en 2015.

Dans le cadre des études préliminaires liées à un projet de construction d'un écoquartier dans des terrains situés entre les voies de chemin de fer et la route de la Plaine, face à la gare d'Avenches et jusqu'à la route de l'Estivage, une campagne de sondages de diagnostic a été mise sur pied afin d'évaluer l'étendue des zones archéologiques potentiellement menacées par le projet. Destiné à accueillir 1'600 habitants, ce nouveau quartier pourrait en effet être amené à s'étendre de part et d'autre de l'enceinte romaine sur un secteur d'environ 68'000 m² qui, jusqu'à présent, n'a pratiquement jamais été investi¹¹⁸.

De fin septembre à mi-novembre, la première étape de cette campagne qui devrait se prolonger en 2016 *extra muros*, a consisté à sonder les parcelles situées entre la muraille et la voie CFF¹¹⁹ avec l'ouverture à la pelle mécanique de 47 tran-

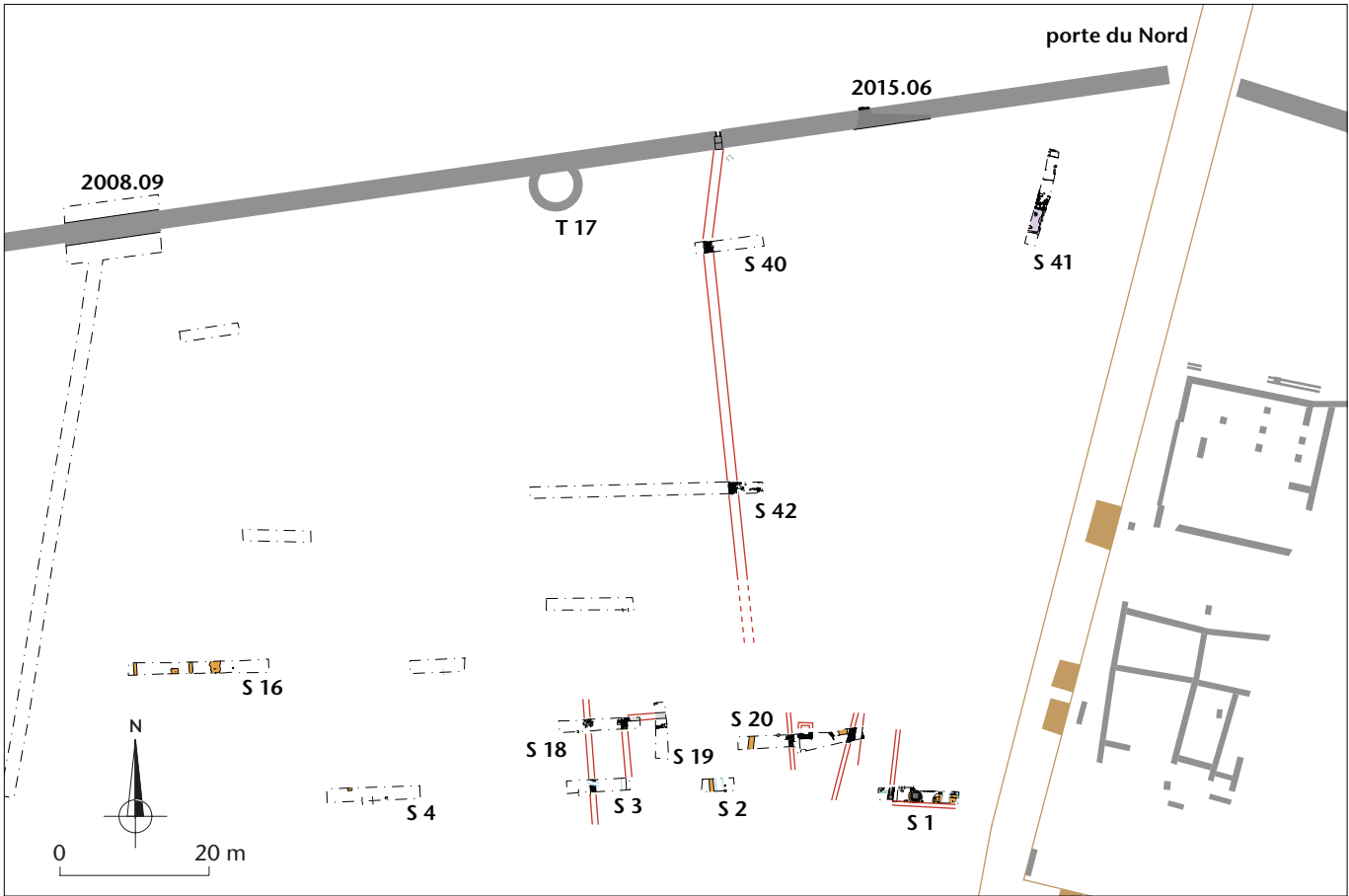
chées (fig. 84). Si 19 d'entre elles, situées principalement dans la partie centrale du secteur exploré, se sont révélées négatives, les autres, ouvertes aux extrémités est et ouest des parcelles sondées, ont par contre livré les traces diverses d'une occupation relativement dense de cette région située en marge du réseau régulier des rues de la ville romaine.

118 Des concentrations de mobilier métallique romain y ont toutefois été repérées en prospection par L. Maroelli entre 1989 et 1991. Signalons encore les observations, portant essentiellement sur le mur d'enceinte, faites à l'occasion des travaux d'équipement de la nouvelle zone industrielle. Cf. BPA 50, 2008, p. 272-274.

119 Les anciens plans cadastraux ne désignant ces parcelles par aucun lieu-dit particulier, il a été décidé, par commodité et par analogie avec la proche région des Prés Verts, de recourir au néologisme des Prés de la Gare.



Fig. 85
2015.07. Près de la Gare. Vue d'ensemble des sondages ouverts dans le secteur est des parcelles explorées, depuis le sommet du moulin agricole de la société Landi Broye-Vully SA.



**Secteur est
(sondages 1-4, 16, 18-20, 40-42)**

La zone la plus riche en vestige a été localisée en bordure de l'actuelle route de l'Estivage (fig. 85-86). Celle-ci reprend le tracé, repéré en 1960, de l'un des deux principaux axes de la ville romaine,

120 G. Th. Schwarz, *Aventicum* – Fouilles 1959-1963. Rapport préliminaire, ASSPA 50, 1963, p. 74-77.

le *cardo maximus*, qui, arrivant du *forum*, franchissait la muraille à la porte dite du Nord¹²⁰. En 1961, immédiatement à l'est de la voie romaine, un vaste local de 400 m² caractérisé par trois rangées parallèles de piliers – peut-être un entrepôt – avait été partiellement dégagé à proximité d'un second édifice, vraisemblablement à vocation utilitaire lui aussi, comprenant une cour intérieure encadrée d'une série de pièces spacieuses

Fig. 86
2015.07. Près de la Gare. Plan des sondages ouverts dans le secteur est des parcelles explorées.

Fig. 87

2015.07. Près de la Gare. Vue aérienne des fouilles de 1961 à l'est de la route de l'Estivage, qui n'est encore à ce moment-là qu'un simple chemin bétonné, visible à l'angle inférieur gauche de l'image: à gauche de la voie ferrée seront construits les bâtiments de l'entreprise Stahlton puis Prébéton; à l'angle inférieur droit de l'image, là où la route Industrielle n'existe pas encore, se trouvent les sondages ouverts à l'emplacement de l'usine FAG SA.



(fig. 87)¹²¹. Ces anciennes découvertes laissaient ainsi augurer la présence de constructions sur le côté opposé de la chaussée également, hypothèse effectivement confirmée par les sondages.

Murs maçonnés conservés au niveau de leurs fondations, sols de terre battue et de mortier de chaux (*terrazzo*), associés à de nombreux foyers, à des fosses dépotoirs et à un puits, témoignent de plusieurs phases d'occupation qui se sont succédé pour former une séquence stratigraphique atteignant par endroit plus d'un mètre d'épaisseur (fig. 88-90). D'une manière générale, ces vestiges restent difficiles à appréhender en raison des limites inhérentes à ce mode d'intervention: si elle permet de prendre la mesure de la stratigraphie, la prospection en tranchée n'offre pas la vision extensive nécessaire à la compréhension de l'organisation et de la fonction des espaces occupés dont la surface est ici estimée à près de

Fig. 88 (ci-dessous)

2015.07. Près de la Gare. Sondage 1. Au premier plan, un puits de forme quadrangulaire recoupe un important feuilletage de sols de terre battue et de niveaux d'occupation intercalaires associés à des foyers. Le cuvelage du puits était constitué de planches en bois en très mauvais état de conservation, assemblées les unes aux autres par un système de queues-d'aronde.



Fig. 89 (ci-dessus)

2015.07. Près de la Gare. Sondage 41. Vue partielle d'une construction située en bordure de la route de l'Estivage. Au premier plan, un sol en *terrazzo* limité par des parois légères (*negatifs*) et un seuil en grès. À l'arrière-plan, plusieurs réaménagements postérieurs, dont une fondation de mur en gros boulets et un foyer.

¹²¹ G. Th. Schwarz, *Die Kaiserstadt Aventicum*, Bern/München, 1964, p. 112-115.

**Fig. 90**

2015.07. Près de la Gare.
Sondage 20. L'édicule
quadrangulaire d'env.
1,90 m de côté, dont l'angle
est visible au premier plan
semble établi dans un espace
ouvert délimité par un mur
d'enclos.

4'000 m². On observe toutefois que les vestiges mis au jour s'agencent selon deux orientations clairement distinctes : la première, à l'extrême est des parcelles sondées (fig. 86, S 1 et 41) répond au tracé du *cardo maximus*. La seconde, autant qu'on puisse en juger au vu de la surface fouillée, correspond à l'orientation générale des *insulae*, tout en étant aussi très proche, dans ce secteur-ci, de celle du mur d'enceinte. Par ailleurs, la présence de nombreux déchets métallurgiques (scories et battitures) et de plusieurs foyers tend à évoquer davantage un secteur à vocation artisanale, voire commerciale, qu'une zone d'habitat proprement dite.

Les pilotis en chêne prélevés à la base de l'un des murs mis au jour à une cinquantaine de mètres de la route de l'Estivage (fig. 91) constituent un intéressant jalon chronologique concernant les débuts de l'occupation de ce secteur excentré d'*Aventicum*. Datés par dendrochronologie de l'an 8 (+/- 7 ans) ap. J.-C.¹²², ils renvoient en effet à une période où l'établissement du réseau viaire déterminant les quartiers orthogonaux d'habitat était encore relativement récent. Ceci tend à indiquer, sous réserve de l'étude de l'ensemble du mobilier céramique, que les terrains bordant les voies d'accès à la ville ont été rapidement colonisés, en tous les cas bien avant la construction de l'enceinte sous l'empereur Vespasien à partir de 72 ap. J.-C.

Un survol succinct du mobilier céramique provenant en outre du comblement d'une grande fosse dépotoir fouillée immédiatement en bordure de la route de l'Estivage témoigne en outre d'une fréquentation du secteur jusqu'à la fin du II^e s. ap. J.-C. au moins, une chronologie qu'il s'agira d'affiner par la suite.

Secteur ouest (sondages 9-11, 21 à 33)

Les tranchées effectuées à l'extrémité occidentale de la zone explorée, vis-à-vis de la gare d'Avenches (fig. 84 et 92), n'ont livré aucune trace de constructions maçonnées. Plusieurs structures rectilignes en fosses larges de 40 à 60 cm, de profondeur variable (20 à 60 cm) et le plus souvent à fond plat, y ont toutefois été repérées (fig. 93-94). Celles-ci s'apparentent à un réseau de fossés longilignes observé en 1994 dans la parcelle voisine, à une vingtaine de mètres

Fig. 91

2015.07. Près de la Gare.
Sondage 18. Les pieux
de chêne apparus sur le
tracé d'une maçonnerie
entièrement récupérée ont
été datés de l'an 8 (± 7 ans)
ap. J.-C.



¹²² Rapport LRD 15/R7238.

Fig. 92

2015.07. Près de la Gare. Vue d'ensemble des sondages ouverts dans le secteur ouest des parcelles explorées, depuis le sommet du moulin agricole de la société Landi Broye-Vully SA.

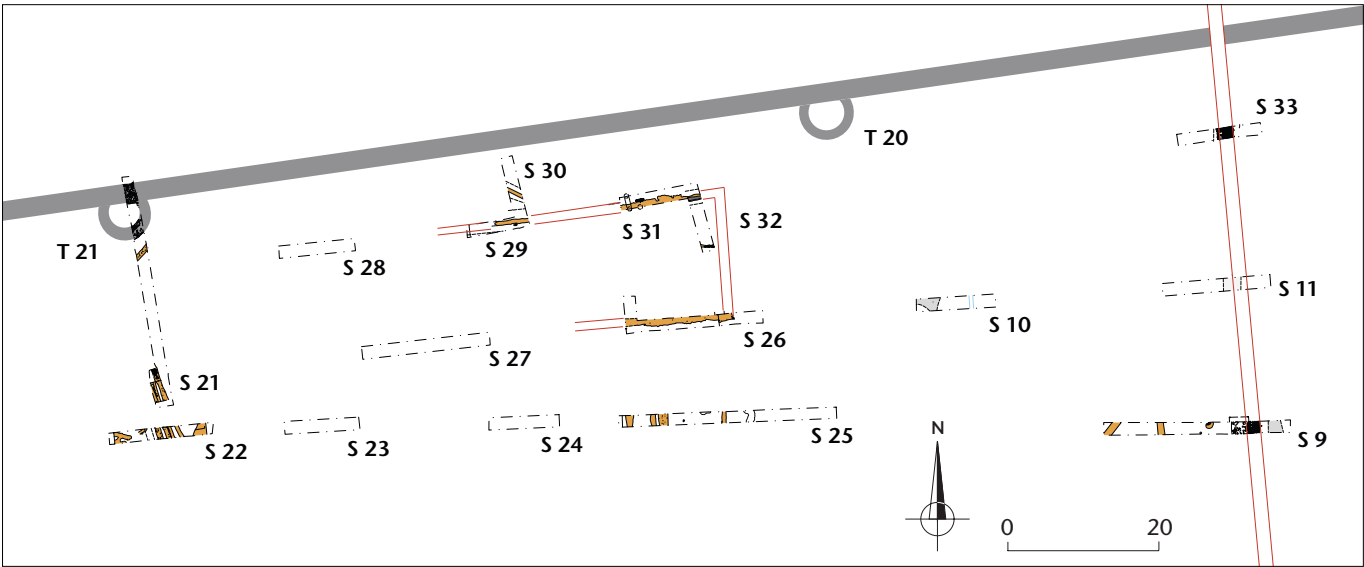


Fig. 93 (ci-dessus)

2015.07. Près de la Gare. Plan des sondages ouverts dans le secteur ouest des parcelles explorées.



Fig. 94 (ci-contre)

2015.07. Près de la Gare. Sondages 21 et 22. Les fossés partiellement observés dans les parcelles proches de la gare.

plus à l'ouest, et qui avait alors été interprété comme un ensemble de drains destinés à assainir le sous-sol de ce secteur marécageux¹²³. Faute de mobilier, la datation de la plupart de ces aménagements n'est pas assurée et rien n'indique qu'ils remontent tous à l'époque romaine¹²⁴.

Il n'en va pas de même de deux longs fossés parallèles repérés dans le secteur compris entre les tours 20 et 21 du mur d'enceinte: scellés par des déchets de taille des moellons de calcaire jaune produits lors de la construction de la muraille (fig. 95), leur creusement est en effet clairement antérieur à l'édification de celle-ci¹²⁵. L'un d'eux présente un profil particulier avec un fond

123 BPA 36, 1994, p. 139-140.

124 D'autres fosses et fossés comparables, mais également non précisément datés, ont été relevés en 2013 à 150 m de là, au bas de l'Avenue du Général Guisan: BPA 55, 2013, p. 269-271.

125 De 5 à 10 cm d'épaisseur, ce niveau de chantier est apparu à une cote oscillant entre 435,20 et 435,80 m.

plat et étroit (30 cm) et des parois verticales, ce qui pourrait correspondre à l'empreinte en négatif d'une sablière basse (fig. 96). S'ils sont bien en lien avec un bâtiment, hypothèse que seule une fouille en extension pourrait valider, il s'agirait alors d'une construction de plan rectangulaire d'au moins 30 m de longueur d'est en ouest pour une largeur d'environ 16 m (fig. 93).

Observations en lien avec le mur d'enceinte

Cette campagne de sondages exploratoires a également été l'occasion de préciser certains points concernant la muraille antique, dont l'étude est en cours¹²⁶.

Tour 21

Il s'agissait notamment, à la hauteur de la tour 21, secteur où la muraille n'est plus du tout visible aujourd'hui, de relever l'altitude des vestiges conservés et de vérifier la localisation de cette tour, découverte en 1926 par L. Bosset (fig. 93, S 21). Ses larges fondations circulaires (1,6 m) ont effectivement été dégagées à l'emplacement prévu, confirmant une nouvelle fois la grande précision des plans dressés par L. Bosset (fig. 97). La maçonnerie, apparue à l'altitude de 436,24 m, se compose de moellons de calcaire jaune non taillés liés par un mortier de chaux gris-clair jaunâtre comprenant une très grande part de sable fin. Plus au nord, le rempart, relevé à 436,88 m et large de 3 m, était également conservé au niveau de ses fondations, de facture identique à celles de la tour. Deux assises de moellons de calcaire jaune grossièrement taillés, étaient encore conservées sur le parement intérieur de ses fondations. Pour le reste, la stratigraphie du secteur s'est révélée en grande partie perturbée par les fouilles du début du XX^e s. et donc sans grand intérêt d'un point de vue archéologique.

Tour 18

Plus loin, trois autres tranchées (S 36, 37 et 38), ont été pratiquées à une distance de 3,4 m de la muraille afin de tenter de repérer la tour 18 que les recherches systématiques de L. Bosset n'avaient pas pu mettre en évidence en 1924 (fig. 84). L'absence de toute trace de vestige maçonné, conservé ou récupéré, à cet endroit précis, soit à mi-distance des tours 17 et 19, se confirme une nouvelle fois! L'écart entre les tours de l'enceinte d'Avenches étant relativement



Fig. 95

2015.07. Près de la Gare. Sondage 31. Vue en coupe de la couche d'éclats de calcaire jaune interprétée comme un niveau de chantier en lien avec le mur d'enceinte.

régulier (entre 75 et 100 m), on s'explique mal pourquoi l'intervalle de 200 m compris entre les tours 17 et 19 serait resté entièrement libre. De nouvelles recherches devront donc être menées dans ce secteur afin de tenter d'y voir plus clair.

Des canalisations pour l'évacuation des eaux usées ?

Plusieurs tranchées visaient en outre à mieux comprendre la fonction de deux conduits ménagés à travers la muraille et désignés comme les « aqueducs 1 et 2 » par L. Bosset qui en fit le relevé en 1924¹²⁷, une trentaine d'années après leur découverte lors des travaux d'assainissement menés dans ces parcelles *intra muros* en 1894¹²⁸. Comme on va le voir, ces observations ciblées permettent désormais d'évoquer l'existence, supposée mais jusqu'alors non vérifiée¹²⁹, d'un système d'évacuation des eaux usées d'Aventicum en dehors du périmètre de son enceinte par le biais d'émissaires prévus à cet effet.

Fig. 96

2015.07. Près de la Gare. Sondage 31. Vue en coupe de l'un des grands fossés rectilignes à profil en U observés près du mur d'enceinte.



¹²⁶ Cf. *supra*, p. 172-173 et 236-246.

¹²⁷ Archives SMRA, DF-ERA X, PN-T 17 aqueduc 1 et T 17, aqueduc 2, 1924.

¹²⁸ E. Secretan, Fouilles particulières 1891-1892 et 1892-1893, *BPA* 5, 1894, p. 32-33.

¹²⁹ *BPA* 54, 2012, p. 308-311.

Fig. 97 (à gauche)

2015.07. Près de la Gare.
Sondage 21. *Vus depuis le nord-ouest, les vestiges des fondations du mur d'enceinte (au premier plan) et du mur en hémicycle de la tour 21 (à l'arrière-plan).*



Fig. 98 (à droite)

2015.07. Près de la Gare.
Sondage 33. *Le radier de fondation en boulets de la canalisation aménagée dans l'axe de l'«aqueduc 2» visible à l'arrière-plan à la base du mur d'enceinte.*



Un sondage ouvert à une douzaine de mètres du mur d'enceinte, précisément dans l'axe de l'«aqueduc 2» restauré en 2012 entre les tours 19 et 20 (fig. 93, S 33) a ainsi permis d'observer un large radier de galets sur lequel subsistait un alignement de quelques moellons grossiers de calcaire jaune délimitant de fines strates de sables lessivés caractéristiques d'un écoulement d'eau (fig. 98). Il s'agit clairement des restes fortement arasés d'une canalisation, peut-être dotée à l'origine d'un conduit en bois à ciel ouvert. Repérée dans deux autres tranchées (fig. 93, S 9 et 11), celle-ci se prolongeait sur une cinquantaine de mètres au moins vers le sud en direction de l'actuelle route du Moulin qui a approximativement repris le tracé de l'une des rues de la ville romaine et sous laquelle courait un grand égout-collecteur¹³⁰. S'il n'est pas formellement attesté par la fouille, un lien entre cet égout, la canalisation repérée dans son prolongement et l'émissaire «aqueduc 2» est donc des plus probables.

Les compléments d'investigations faits à la hauteur de l'«aqueduc 1», entre la tour 17 et la porte du Nord, indiquent que l'évacuation des eaux usées et de surface de la voirie urbaine au-delà du mur d'enceinte se faisait certainement en

plusieurs autres points: deux sondages ouverts à 30 m de distance dans l'axe de cet émissaire (fig. 86, S 40 et 42) y ont en effet également révélé les dernières traces d'une canalisation sous la forme de larges fondations (env. 1,20 m) de boulets de rivière et blocs de calcaire blanc, associées à de fines strates de sable lavé. Contrairement à ce qui a été constaté près de l'«aqueduc 2», cet égout n'est pas exactement aligné avec son point de franchissement de la muraille dont il est décalé d'env. 2,50 m. Bien que n'ayant pas été formellement observé dans les sondages ouverts plus au sud, il semble en outre provenir en droite ligne du *cardo maximus* dont il suit par ailleurs l'orientation.

Un intéressant indice de datation concernant cet aménagement provient de l'analyse de quelques-uns des pieux de chêne de petit diamètre soutenant ses fondations et qui proviennent d'arbres abattus en automne/hiver 89/90 ap. J.-C.¹³¹. Ce décalage d'une quinzaine

¹³⁰ BPA 36, 1994, p. 136-139.

¹³¹ Rapport LRD 15/R7238.

d'années par rapport à la construction du mur d'enceinte, attestée dans ce même secteur en 76 ap. J.-C.¹³², pourrait être le reflet d'un développement progressif et indépendant de l'édification de la muraille, des infrastructures de la voirie *intra muros*¹³³.

En complément à cette première campagne exploratoire, une seconde série de sondages sera réalisée au cours des premiers mois de l'année 2016 afin d'établir le diagnostic archéologique des parcelles se situant à l'extérieur du mur d'enceinte, notamment là où des concentrations de mobilier avaient été mises en évidence lors des prospections au sol réalisées entre 1989 et 1993.

A. Schenk, H. Amoroso, M. Flück, P. Blanc

132 *BPA* 50, 2008, p. 272-274.

133 Les investigations complémentaires effectuées au printemps 2016 dans les parcelles *extra muros* voisines ont livré les indices d'une extension de ce réseau d'évacuation des eaux jusqu'à plusieurs dizaines de mètres au-delà du mur d'enceinte.

CN 1185, 571 045/192020
Altitude env. 500 m
En Budeires
Parcelle 2818
Carré P 29

2015.08 – En Budeires

Surveillance. 18 février 2015.
Ensembles MRA: 15/16995: métal.
Investigations: E. Rubin.

Fig. 99

2015.08. En Budeires. Les travaux de 2015 en cours.



Le suivi des travaux de réfection de la Fontaine de Budeires, dans le village de Donatyre, au sud-ouest d'Avenches (fig. 5-6), n'a révélé aucune évidence d'un quelconque aménagement remontant à un captage antique de cette source, à laquelle on a longtemps prêté des vertus curatives propres à «faire passer le goût du vin aux ivrognes, de chasser le goitre, de combattre la fièvre et de guérir de la coqueluche»¹³⁴. Comme l'avaient déjà suggéré des sondages exploratoires pratiqués à proximité en 2002¹³⁵,

rien n'indique que cette résurgence ait autrefois été la «source sacrée de la dea Aventia» dont «les eaux descendaient au droit du théâtre et parvenaient justement sur cet emplacement où l'on a édifié l'immense temple du Cigognier, dédié (...) à une divinité des eaux»¹³⁶.

Seule une petite boucle métallique à ardillon appartenant vraisemblablement à un bracelet de montre¹³⁷ et une rondelle de plomb percée d'env. 15 mm de diamètre¹³⁸ ont été recueillies lors de cette opération de surveillance (fig. 99).

P. Blanc

¹³⁴ Selon les dires d'A. Caspari, pharmacien et conservateur du musée d'Avenches de 1862 à 1888, mentionné par E. Secretan, *Aventicum, son passé et ses ruines*, Lausanne 1905, p. 75.

¹³⁵ A. Pantet, *Chroniques des fouilles archéologiques* 2002, BPA 44, 2002, p. 159.

¹³⁶ P. Chessex, *Quelques toponymes de la commune d'Avenches*, BPA 15, 1951, p. 54-55. P. Chessex réfute au même endroit l'hypothèse d'un aqueduc comme source d'alimentation de cette fontaine.

¹³⁷ Inv. 15/16995-01.

¹³⁸ Inv. 15/16995-02.

2015.09 – Temple de *Derrière la Tour*

Temple.

Surveillance. 5-6 octobre 2015.

Ensembles MRA : 15/17000 : métal, monnaies, architecture.

Investigations : E. Rubin, P. Blanc.

Inventaire et étude du mobilier : I. Liggi (numismatique), Th. Hufschmid (architecture).

CN 1185, 569 895/192 390 Altitude env. 461 m Av. Jomini 9 Parcelle 1745 Carré K 13
--

La création de treize places de parc sur une parcelle s'étendant immédiatement à l'est du temple de *Derrière la Tour* a nécessité un abaissement du terrain de 0,80 à 1 m sur une surface d'env. 150 m² (fig. 7). Le projet avait été autorisé à la condition de ne pas porter atteinte aux vestiges subsistant des escaliers d'accès au temple, repérés en 1996¹³⁹. Aucun nouvel élément en lien avec cet édifice n'a été observé dans la surface concernée. Le terrain décapé était constitué, sous le couvert végétal, d'un épais remblai homogène à matrice humique, mêlé de nombreux petits fragments de mortier et d'éclats de calcaire (fig. 100). Un nivellement du terrain contemporain de la construction du temple pourrait être à l'origine de la mise en place de ces matériaux.

L'utilisation d'un détecteur de métaux lors du suivi des travaux a permis de recueillir une trentaine d'objets métalliques comprenant quelques

débris de récipients ou de statuettes en bronze et une fibule; on dénombre également 21 monnaies dont la prédétermination avant restauration fait état de dix pièces des I^{er} et II^e s., huit de la seconde moitié du III^e s. et une du IV^e s. ap. J.-C. À cela s'ajoutent deux monnaies d'époque médiévale. Des clous et autres morceaux de plomb complètent ce premier inventaire sommaire¹⁴⁰. Enfin, deux éléments d'architecture ont également été trouvés : un fragment en calcaire blanc urgonien caractéristique des carrières de *La Lance* (Concise VD)¹⁴¹, correspondant à la partie supérieure d'une corniche d'un autel ou d'une base de statue ou de colonne; un petit fragment de calcaire blanc urgonien de moindre qualité que le précédent¹⁴², issu de la partie basse d'un chapiteau de colonne d'ordre corinthien de grande dimension provenant sans doute du proche temple de *Derrière la Tour*.

P. Blanc



Fig. 100

2015.09 Temple de *Derrière la Tour*. Le suivi des terrassements en cours.

¹³⁹ BPA 38, 1996, p. 92-94.

¹⁴⁰ Ce mobilier s'ajoute aux nombreux petits objets métalliques inventoriés suite aux fouilles de 1996 : cf. M.-F. Meylan Krause, *Des dieux et des hommes. Cultes et rituels dans les sanctuaires d'Aventicum*, in : D. Castella, M.-F. Meylan Krause (dir.), *Topographie sacrée et rituels. Le cas d'Aventicum, capitale des Helvètes*, Actes du colloque international d'Avenches (2-4 novembre 2006) (*Antiqua* 43), Bâle, 2008, p. 51-58.

¹⁴¹ Inv. 15/17000-28.

¹⁴² Inv. 15/17000-29.

CN 1185, 569 710/191 913
Altitude env. 457 m
Route du Faubourg 29
Parcelle 847
Carré E 15

2015.10 – Route du Faubourg 29

Suivi de travaux de terrassement. 7-8 décembre 2015.

Ensembles MRA: 15/15951: céramique, architecture.

Investigations: H. Amoroso.

Inventaire et étude du mobilier: D. Castella (céramique), Th. Hufschmid (architecture).

Les travaux de terrassement liés à l'implantation d'une nouvelle station de base de communication mobile ont fait l'objet d'un suivi archéologique dans une parcelle *intra muros* située à une quinzaine de mètres du mur d'enceinte, non loin de la porte de l'Ouest (fig. 7).

La stratigraphie relevée dans la surface excavée (20 m², profondeur 2 m) situe les sables naturels à une profondeur relative de 1,50 m. Altérés en surface par les niveaux anthropiques, ceux-ci étaient surmontés d'un horizon argileux pouvant atteindre 10 cm d'épaisseur: cette couche était elle-même directement scellée par un épais remblai de démolition (40 cm) contenant quelques tessons de céramique romaine, des fragments de *tegulae* et des moellons de calcaire jaune. Cet horizon argileux peut donc être considéré comme le niveau de marche antique.

Dans l'emprise des travaux, seuls ont été observés un trou de poteau, une grande fosse et un empierrement constitué de gros moellons de

calcaire jaune et de grès, notamment un bloc de grès de grandes dimensions (1 x 0,5 x 0,5 m) provenant peut-être du proche mur d'enceinte. Ces quelques aménagements remontent vraisemblablement à une époque postérieure à l'Antiquité, voire moderne.

Le mobilier archéologique recueilli en vrac lors de la creuse se limite à cinq tessons de céramique des II^e/III^e s. ap. J.-C., auxquels s'ajoutent deux pièces d'architecture: la partie sommitale d'une petite colonne monolithique en calcaire blanc urgonien¹⁴³ d'un diamètre de 13 à 15 cm et d'une hauteur restituée de 90 à 110 cm: probablement romaine, cette colonne pourrait appartenir à un édicule de type niche ou laraire; le second élément est un bloc de molasse partiellement travaillé¹⁴⁴, peut-être l'ébauche du chapiteau ou d'un tambour de petite colonne, pièce inhabituelle pour l'époque romaine et qui pourrait aussi bien, vu le contexte de trouvaille, dater du Moyen Âge, voire de l'époque moderne.

P. Blanc

¹⁴³ Inv. 15/15951-01.

¹⁴⁴ Inv. 15/15951-02.

Abréviations

Revues, séries et sigles

AS

Archéologie suisse, Bâle.

ASSPA

Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie, Bâle.

BPA

Bulletin de l'Association Pro Aventico, Avenches.

CAR

Cahiers d'archéologie romande, Lausanne.

MRA

Musée Romain d'Avenches.

SMRA

Site et Musée Romains d'Avenches.

Crédit des illustrations

Sauf mention autre, les illustrations ont été réalisées par les collaborateurs du Site et du Musée romains d'Avenches.

Plans

H. Amoroso, M. Flück, L. Francey, A. Schenk.

Photos

H. Amoroso, P. Blanc, A. Schenk, A. Schneider.

Fig. 5

Photo Swisstopo.

Fig. 63

Photo P. Nagy, Archéologie Cantonale de Zurich.